



# La revue des marchés publics



[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

*N° 4230 du jeudi 18 septembre 2025*

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHÉS  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouané.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouané.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga  
OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzemwendé Chantal  
KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 50

## AVIS

### Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 73
- *Marchés de travaux* P. 80

## Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 85
- *Marchés de travaux* P. 90
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 100



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

DEMANDE DE PRIX (DPX) N°2025-0937/MDAC/SG/DMP/SMF-C DU 21/08/2025 POUR L'ACQUISITION DE GROUPE ELECTROGENE DE 110 KVA AU PROFIT DU MDAC/DCSIC - - Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 – Publication : QMP N° 4216 du vendredi 29 août 2025  
Date de dépouillement : 09 septembre 2025.

### LOT UNIQUE : ACQUISITION DE GROUPE ELECTROGENE DE 110 KVA AU PROFIT DU MDAC/DCSIC.

Soumissionnaires	Montant lu (en F CFA)	Montant corrigé (en F CFA)	Observations -Seuil minimum TTC : 27 123 776 FCFA -Seuil de tolérance de 5% TTC : 25 767 587 FCFA
EKOF-WP	29 500 000 HTVA	29 500 000 HTVA 52 849 250 TTC	- Offre écartée pour n'avoir pas fourni AJE, DRTSS RCCM et CNF
WENDBALA SERVICE	27 900 000 HTVA	27 900 000 HTVA 32 922 000 TTC	Non conforme - Spécifications techniques non conformes (Absence de marque) ; - Prospectus non conforme (le produit proposé n'est présenté (faces et fonds))
ITEEM & AIMOS	22 310 000 HTVA	22 310 000 HTVA 26 325 800 TTC	Non conforme - Autorisation du fabricant non fournie
SO.T.E.E.MA Sarl	25 370 000 TTC	21 500 000 HTVA 25 370 000 TTC	Conforme -Non retenue : offre financière en deçà du seuil de tolérance de 5% qui est de 25 767 587 F CFA TTC
AFRICA NETWORK C	30 020 163 TTC	25 440 816 HTVA 30 020 163 TTC	Non conforme - Autorisation du fabricant non fournie
GDP	25 838 873 TTC	21 897 350 HTVA 25 838 873 TTC	Non conforme - Autorisation du fabricant non fournie - Absence de spécifications techniques proposées
EGCOM Sarl	26 774 000 TTC	22 689 831 HTVA 26 774 000 TTC	Non conforme - Autorisation du fabricant non fournie - Absence de spécifications techniques proposées
HAGE MATERIAUX	28 220 000 TTC	23 729 000 HTVA 28 000 220 TTC	- Offre écartée pour n'avoir pas fourni DRTSS ;
GROUPE MODERNA	29 600 000 HTVA	29 600 000 HTVA 34 928 000 TTC	Non conforme - Prospectus non conforme (illisible)
AMANDINE SERVICE Sarl	27 700 500 TTC	23 475 000 HTVA 27 700 500 TTC	Conforme 2 <sup>ème</sup>
KE-DIOSTRIBUTION	25 370 000 TTC	21 500 000 HTVA 25 370 000 TTC	Conforme -Non retenue : offre financière en deçà du seuil de tolérance de 5% qui est de 25 767 587 F CFA TTC
GPS	21 800 000 HTVA	21 800 000 HTVA 25 724 000 TTC	Conforme -Non retenue : offre financière en deçà du seuil de tolérance de 5% qui est de 25 767 587 F CFA TTC
STILL TECHNOLOGIE Sarl	25 488 000 TTC	21 180 000 HTVA 24 992 400 TTC	Conforme

			-Non retenue : offre financière en deçà du seuil de tolérance de 5% qui est de 25 767 587 F CFA TTC
NETIS BURKINA	26 764 632 TTC	22 681 892 HTVA 26 764 632 TTC	Non conforme - Non-respect du modèle type de lettre de soumission
SOCIETE BRAN-CODI Sarl	26 323 440 TTC	22 308 000 HTVA 26 323 440 TTC	Non conforme - Incohérence de la marque sur le prospectus (Generac) et les spécifications techniques proposes (Perkin)
GCIS Sarl	26 432 000 TTC	22 400 000 HTVA 26 432 000 TTC	Conforme 1 <sup>er</sup> - Offre anormalement basse mais retenue en application du seuil de tolérance de 5%.
WATAM SA	29 225 000 TTC	24 766 949 HTVA 29 225 000 TTC	- Offre écartée pour n'avoir pas fourni ASF, ASC, et DRTSS
CARMEL GROUPE Sarl	26 951 200 TTC	22 840 000 HTVA 26 951 200 TTC	Non conforme - Autorisation du fabricant non fournie
KORIF DISTRIBUTION	22 960 000 HTVA	22 960 000 HTVA 27 092 800 TTC	Non conforme - Spécifications techniques non conformes (PRP : 125 KVA/100KW, ESP : 125KVA/100KW, Consommation : 23 litres en lieu et place de PRP : 100 KVA/80KW, ESP: 110 KVA/88KW, Consommation : 17 litres environ
YANNIS Sarl	25 134 000 TTC	21 300 000 HTVA 25 134 000 TTC	Conforme -Non retenue : offre financière en deçà du seuil de tolérance de 5% qui est de 25 767 587 F CFA TTC
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>GCIS Sarl, IFU N° 00195172 X, pour un montant de Vingt Six Millions Quatre Cent Trente Deux Mille (26 432 000) Francs CFA TTC. Délai de livraison : soixante (60) Jours.</b>		

### BUREAU BURKINABE DU DROIT D'AUTEUR (BBDA)

Demande de prix N°2025-006/MCCAT/SG/BBDA/DG/PRM du 28/07/2025 pour l'acquisition et l'installation d'un groupe électrogène au profit du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur (BBDA) ; Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4209 du 20/08/2024 ; Date de dépouillement : 29 août 2025 ; Date de délibération : 08/09/2025 ; Nombre de plis reçus : quatre (04).

Soumissionnaires	Prix de l'offre en F CFA lu publiquement	Prix de l'offre corrigé en F CFA (Montants en TTC)	Observations	Classement
GBI	27 000 000 HTVA	27 000 000 HTVA	Agrément technique non fourni, pas de précision sur les spécifications technique du groupe électrogène à livrer <b>NON CONFORME</b>	Non classé
AS AMANDINE	25 912 800 TTC	25 912 800 TTC	La référence ne renvoie pas à l'équipement proposé <b>NON CONFORME</b>	Non classé
SO.TE.MA SA	28 969 000 TTC	28 969 000 TTC	<b>CONFORME</b>	1 <sup>ère</sup>
WATAM SA	21 864 407 HTVA 25 800 000 TTC	21 864 407 HTVA 25 800 000 TTC	La référence ne renvoie pas à l'équipement proposé <b>NON CONFORME</b>	Non classé

Attributaire provisoire : **SO.TE.MA SA** pour un montant TTC de vingt-huit millions neuf cent soixante-neuf mille (28 969 000) francs CFA. Le délai de livraison est de sept (07) jours.

### MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE

#### FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE DU MONTANT MINIMUM DE L'ATTRIBUTAIRE DU LOT 07

Appel d'offres ouvert à commande N° 2025-000005/MATM/SG/DMP du 21/05/2025 relative à la fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salles pour les activités des structures partenaires du PREGOLS

**FINANCEMENT** : Budget PREGOLS, exercice 2025

**PUBLICATION DE L'AVIS** : quotidien des Marchés Publics N° 4159 du mercredi 11 juin 2025

**DATE DE DEPOUILLEMENT** : Jeudi 10 juillet 2025

**Lot 07** : Fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salles au profit de la Direction de l'Allocation des Moyens spécifiques aux Structures Educatives (DAMSE) dans les différentes régions

SOUSSIONNAIRES	E Montant prévisionnel TTC	P Moyenne des offres financières TTC	M Moyenne pondérée 0,6x E+0,4x P	Borne anormalement basse (Mx0,85)	Tolérance de 95% de (M X0,85)	Borne anormalement élevée (Mx1,15)	Montant mini du soumissionnaire	Montant maxi du soumissionnaire	Observations et classement
KADISS MULTI SERVICES	8 707 500	6 793 159	7 941 764	6 750 499	6 412 974	9 133 029	945 750 TTC	7 006 775 TTC	3 <sup>ème</sup>
Harmonie Services HA.RE.CA							869 900 TTC	6 519 080 TTC	1 <sup>er</sup>
GOLDEN RESTAURANT							929 360 TTC	6 853 622 TTC	2 <sup>ème</sup>
Attributaire	<b>HA.RE.CA</b> : pour un montant minimum de huit cent soixante-neuf mille neuf cent (869 900) francs CFA TTC et un montant maximum de six millions cinq cent dix-neuf mille quatre-vingt (6 519 080) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours pour chaque commande.								

**MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE**

DEMANDE DE PRIX N°2025-0013/MATM/SG/DMP du 26/08/2025 pour l'acquisition de matériels et mobiliers de bureau et de logement au profit de la BNSP - FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2025 - PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien N°4217- Lundi 1er Septembre 2025  
DATE DE DEPOUILLEMENT : mercredi 10 septembre 2025

Soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé	E Montant prévisionnel TTC	P Moyenne des offres financières TTC	M Moyenne pondérée (0,6xE+0,4xP)	Borne anormalement basse ( Mx0,85)	Rang	Observations
GROUPE ASA MATERIEL Sarl(G.A.M)	30 727 200 TTC	-	-	-	-	-	Non classé	-Absence de la preuve de la possession des équipements par une liste notariée ou reçu d'achat ou contrat de location ; -Climatiseur 2CV: absence de proposition technique de la capacité de refroidissement, de l'alimentation de fonctionnement et l'efficacité énergétique ; -Climatiseur 3CV: absence de proposition technique de la capacité de refroidissement, de l'alimentation de fonctionnement, l'efficacité énergétique et le type de réfrigérant; -Absence des images des climatiseurs 2CV et 3CV Non conforme
CONCO DISTRIBUTION	31 000 000 TTC	-	-	-	-	-	Non classé	Absence de la preuve de la possession des équipements par une liste notariée ou reçu d'achat ou contrat de location. Non conforme
AIMANE FAWAZE ET FRERES CONSORTIUM (A2FC)	33 461 260 TTC	33 461 260 TTC	35 000 000	33 054 160	34 221 664	29 088 414	1 <sup>er</sup>	Conforme
LIFA BUSINESS CENTER	27 667 000 HTVA	32 647 060 TTC	35 000 000	33 054 160	34 221 664	29 088 414	Non classé	Absence des pièces administratives suite à la correspondance n°2025-000018/MATM /SG/DMP du 10/09/2025 Non conforme
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>AIMANE FAWAZE ET FRERES CONSORTIUM (A2FC): pour un montant de trente-trois millions quatre cent soixante et un mille deux cent soixante (33 461 260) francs CFA TTC avec un délai de livraison de soixante (60) jours.</b>						

**ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM)**

Résultats de la manifestation d'intérêt N°2025-003/ENAM/DG/PRM du 09/09/2025 pour la sélection de prestataires/fournisseurs en vue de la constitution du répertoire complémentaire de l'ENAM  
Date de publication de l'avis: RMP N° 4223 du Mardi 09 Septembre 2025, page 45  
Financement : Budget de l'ENAM, Gestion 2025

N°	DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	N°IFU	TELEPHONE	DOCUMENTS DEMANDES	OBSERVATIONS
<b>LOT 1 : FOURNITURES</b>					
1	ABHI	00169006 H	06 95 83 37	Fournis conformes	Retenu
2	EASY TRAVEL SARL	00133723 E	78 36 36 45	Fournis conformes	Retenu
3	EURO WORLD SARL	00015034 W	74 51 51 51	Fournis conformes	Retenu
4	IHFRA TRAVEL	00154736 W	25 39 15 92	Fournis conformes	Retenu
5	LA PURETE	00054472 N	01 01 02 02	Fournis conformes	Retenu
6	MAHYLA VOYAGE SARL	00069691 E	60 00 24 50	Fournis conformes	Retenu
7	SAKINA TRAVELS SARL	00114125 Z	70 71 98 08	Fournis conformes	Retenu
8	SATGURU TRAVELS	00000338 R	74 51 00 01	Fournis conformes	Retenu
9	SOLANGE MULTI-SERVICES SARL	00045920 D	65 20 26 26	Fournis conformes	Retenu
<b>LOT 2: EQUIPEMENTS</b>					

1	ATOUZ DISTRIBUTIONS SARL	00120900 D	70 94 49 63	Fournis conformes	Retenu
2	BARKA SAS	00117121 J	55 19 10 10	Fournis conformes	Retenu
3	BUREAU MATIQUE P. 2000	00003961 J	70 25 89 65	Fournis conformes	Retenu
4	CRAC	00043336 U	73 03 99 99	Fournis conformes	Retenu
5	GENERAL MICRO SYSTEM	00009024 N	70 60 90 88	Fournis conformes	Retenu
6	GLOBALE PUB	00151422 M	78 21 95 44	Fournis conformes	Retenu
7	GUIWOLEY PRODUCTIONS ET SERVICES	00103623 N	02 33 66 66	Fournis conformes	Retenu
8	INNOVACOM	00096966 C	76 06 27 84	Fournis conformes	Retenu
9	KEZIAH ALLPrint	00260737 V	76 82 15 51	Fournis conformes	Retenu
10	LASERT SARL	00060222 N	70 21 49 16	Fournis conformes	Retenu
11	MEDICAP EQUIPEMENTS	00227573 S	74 48 00 17	Non conformes	Non Retenu, pas dans les domaines demandés
12	NOURAINNE PRINT	00253658 L	70 32 81 61	Fournis conformes	Retenu
13	SAHEL GLOBAL BUSNESS	00064691 W	71 08 01 69	Fournis conformes	Retenu
14	SAM TRADIS	00149964 U	72 00 76 77	Fournis conformes	Retenu
15	TENKIA SARL	00261448 Y	71 14 38 76	Fournis conformes	Retenu
16	TRIBU CREA	00170578 G	62 42 47 82	Fournis conformes	Retenu
<b>LOT 3 : PRESTATIONS DE SERVICES</b>					
1	ABHI	00169006 H	06 95 83 37	Fournis conformes	Retenu
2	AFRIK LONNYA	00047298 G	70 20 22 82	Fournis conformes	Retenu
3	AXEL	00140501 X	70 44 95 98	Fournis conformes	Retenu
4	GENERAL MICRO SYSTEM	00009024 N	70 60 90 88	Fournis conformes	Retenu
5	KADER ACCES	00174511 G	76 41 12 94	Fournis conformes	Retenu
6	LASERT SARL	00060222 N	70 21 49 16	Fournis conformes	Retenu
7	NETFORCE	00120599 G	76 67 47 67	Fournis conformes	Retenu
8	RWIN	00266814 L	72 82 32 08	Fournis conformes	Retenu
9	SAKINA TRAVELS SARL	00114125 Z	70 71 98 08	Fournis conformes	Retenu
10	SELECT HOUSE	00126368 P	71 87 80 17	Fournis conformes	Retenu
11	TENKIA SARL	00261448 Y	71 14 38 76	Fournis conformes	Retenu
12	WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP	00166132 T	70 71 47 14	Fournis conformes	Retenu

### BUREAU NATIONAL DES SOLS

**Appel d'offres ouvert N°2025-001/MARAH/SG/BUNASOLS du 01/08/2025 pour l'acquisition des équipements de laboratoire au profit du BUNASOLS. Financement : Budget BUNASOLS ; exercice 2025**

Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N° 4200 du jeudi 07 Août 2025

Référence de la convocation CAM pour l'ouverture : Lettre n°2025-002/MARAH/SG/BUNASOLS/DG/PRM du 28 Août 2025

Date de dépouillement : 08 septembre 2025

Date de délibération : 15 septembre 2025

Nombre de soumissionnaires : Deux (02)

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS
FASO IMB SARL	154 993 000 TTC	154 993 000 TTC	<b>Non Conforme</b> Item 2 Absence des prospectus des accessoires demandés sauf celui du kit approximatif d'analyse de 4000 échantillons
BYFA	157 710 253 TTC	157 710 253 TTC	<b>Conforme</b> 1 <sup>er</sup>
<i>Attributaire</i>	BYFA, pour un montant de cent cinquante-sept millions sept cent dix mille deux cent cinquante-trois (157 710 253) FCFA TTC pour un délai d'exécution de quatre vingt-dix (90) jours.		

### DEMANDE DE PRIX N°2025-001/MARAH/SG/BUNASOLS/DG/PRM du 21/08/2025 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DU BATIMENT DE R+1 ABRITANT LE LABORATOIRE AU PROFIT DU BUNASOLS

Financement : Budget BUNASOLS ; exercice 2025

Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N° 4214 du mercredi 27 Août 2025

Référence de la convocation CAM pour l'ouverture : Lettre n°2025-001/MARAH/SG/BUNASOLS/DG/PRM du 28 Août 2025

Date de dépouillement et analyse : 09 septembre 2025

Nombre de soumissionnaires : sept (07)

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS
ERT	30 331 18 HTVA	30 331 18 HTVA	<b>Non Conforme</b> Agrément non conforme Garantie de soumission non conforme (lot unique au lieu de lot 4)
ZANGINSON	35 100 522 TTC	35 100 522 TTC	<b>Non Conforme</b> Agrément expiré
PROBACOR SARL	33 682 209 TTC	33 682 209 TTC	<b>Conforme</b> 2 <sup>ème</sup>
AEC-BTP	39 944 746 TTC	39 944 746 TTC	<b>Conforme</b> 4 <sup>ème</sup>
GPS – BURKINA SARL	31 226 977 TTC	31 226 977 TTC	<b>Non Conforme</b> - Absence de réponse de la lettre n°2025-001/MARAH/SG/BUNASOLS/DG/PRM du 10/09/2025 relative à vérification du diplôme du <b>BEP option plomberie Sanitaire</b> , session 2010 au nom de monsieur TIENDREBEOGO Harouna né le 14/02/1980 -Récépissé du véhicule PICK UP expiré
SOCOSAC	32 753 916 TTC	32 753 916 TTC	<b>Conforme</b> 1 <sup>er</sup>

LOAD SERVICES SARL	38 626 604 TTC	38 626 604 TTC	Conforme 3 <sup>ème</sup>
Attributaire	SOCOSAC, pour un montant de trente-deux millions sept cent cinquante-trois mille neuf cent seize (32 753 916) FCFA TTC pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.		

### OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE

Demande de prix °2025- 24 /MSECU/SG/ONASER/DG/PRM relative aux réfections de dortoirs et de la guérite du poste de pesage de DAKOLA au profit de l'ONASER - Financement : budget ONASER 2025 - Publication de l'avis : 4218 du mardi 02 septembre 2025; Date de délibération : 11/09/ 2025 - Nombre de plis : 7 - Nombre de lots : 01

Soumissionnaire	Montant lu publiquement	Montant corrigé	Observations	Rang
GETRA BF sarl	9 325 210 HT	9 325 210 HT	Non Conforme : -l'ingénieur des travaux TAPSOBA W. Arnaud n'a fourni ni le diplôme d'ingénieur des travaux ni le CV ; -le planning des travaux ne figure pas dans l'offre du soumissionnaire.	
	11 003 748 TTC	11 003 748 TTC		
IMMERSION AK des TRAVAUX	10 057 468 HT	10 057 468 HT	Non conforme le cadre de devis du soumissionnaire n'est pas conforme au modèle joint au DAO	
	11 867 812 TTC	11 867 812 TTC		
YANDOUAMA ART ET TECHNOLOGIE SARL	10 390 448 HT	10 390 448 HT	Conforme	4e
	12 260 728 TTC	12 260 728 TTC		
KAMA CONCEPT Sarl	11 842 400 HT	11 842 400 HT	Conforme	5e
	13 974 032 TTC	13 974 032 TTC		
FAGUEMAF SA	9 190 999 HT	9 190 999 HT	Conforme	1 <sup>er</sup>
	10 855 998 TTC	10 855 998 TTC		
SOCIETE KODRA Sarl	9 470 520 HT	9 470 520 HT	Conforme	2e
	11 175 214 TTC	11 175 214 TTC		
GPS BURKINA SARL	10 075 195 HT	10 075 195 HT	Conforme	3e
	11 888 730 TTC	11 888 730 TTC		
Attributaire	<b>FAGUEMAF SA pour un montant de dix millions huit cent cinquante cinq mille neuf cent quatre vingt dix huit (10 855 998) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 45 jours.</b>			

Demande de prix °2025- 20 /MSECU/SG/ONASER/DG/PRM relative à Construction d'espace vie à bobo, Niangoloko, Nagréongo, Zabré, Ouessa, Dakola et Tanghin Dassouri au profit de l'ONASER - Financement : budget ONASER 2025 ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4201- du 08/08/2025 - Date de délibération : 18/08/ 2025 Nombre de plis : 10 - Nombre de lots : 07

Soumissionnaire	Montant lu publiquement	Montant corrigé	Observations	Rang
<b>LOT1 : Construction d'espace vie à bobo</b>				
GROUPEMENT D'ENTREPRISE PMS/METTA EMERGENCE	HT: 14 490 550 TTC: 17 098 849	HT: 14 490 550 TTC: 17 098 849	Non conforme -absence de liste des manœuvres ; -modèle de CV non conforme au DAO.	Sans classement
ERO BAK COLLECTION	HT: 12 541 950 TTC: 14 799 501	HT: 12 541 950 TTC: 14 799 501	Conforme	Offre anormalement basse
GAI	HT: 12 814 700 TTC: 15 121 346	HT: 15 169 100 TTC: 17 899 538	Conforme Erreur de sommation à l'item VIII entraînant une variation hausse de 2 354 400 du montant HTVA et une variation à la hausse de 2 778 192 du montant total TTC.	1er
Attributaire	<b>GAI pour un montant de quinze millions cent vingt un mille trois cent quarante six (15 121 346) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 90 jours.</b>			
<b>Lot 2 : Construction d'espace vie à Niangoloko</b>				
GAI Sarl	HT: 13 114 700 TTC: 15 475 346	HT: 13 114 700 TTC: 15 475 346	Conforme	1er
Attributaire	<b>GAI Sarl pour dix huit millions deux cent cinquante trois mille cinq cent trente huit (18 253 538) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 90 jours.</b>			
<b>Lot 3 : Construction d'espace vie à Nagréongo</b>				
GROUPEMENT D'ENTREPRISE PMS/METTA EMERGENCE	HT: 14 490 550 TTC: 17 098 849	HT: 14 490 550 TTC: 17 098 849	Non conforme -absence de liste des manœuvres ; -modèle de CV non conforme au DAO.	Sans classement
EROBAK COLLECTION	HT: 12 627 260 TTC: 14 900 167	HT: 12 627 260 TTC: 14 900 167	Conforme Avec confirmation des prix	1er
EGK BTP Sarl	HT: 13 642 600 TTC: 16 098 268	HT: 13 642 600 TTC: 16 098 268	Conforme	2e
Attributaire	<b>EROBAK COLLECTION pour douze millions six cent vingt sept mille deux cent soixante (12 627 260) FCFA HT avec un délai d'exécution de 90 jours.</b>			
<b>Lot4 : Construction d'espace vie à Zabré</b>				
EGK BTP Sarl	HT: 14 026 200 TTC: 16 550 916	HT: 14 026 200 TTC: 16 550 916	Conforme	1er
DCS Sarl	HT: 16 063 190 TTC: 18 954 564	HT: 16 063 190 TTC: 18 954 564	Conforme	2e
Attributaire	<b>EGK BTP Sarl pour quatorze millions vingt six mille deux cent (14 026 200) FCFA HT avec un délai d'exécution de 90 jours.</b>			

**Lot 5 : Construction d'espace vie à OUESSA : Infructueux pour absence d'offres reçues.**

Lot 6 : Construction d'espace vie à Dakola				
FAGUEMAF SA	HT : 14 729 900 TTC : 17 381 282	HT : 14 729 900 TTC : 17 381 282	Conforme	1er
Disign Construction BTP	HT : 13 124 680 TTC : 15 487 122	-	Non conforme -la liste des manœuvres n'a pas été jointe au dossier ; -Calendrier d'exécution (120 jours) dépasse le délai d'exécution demandé (90 jours).	Sans classement
<b>Attributaire</b>		<b>FAGUEMAF SA pour dix sept millions trois cent quatre vingt un mille deux cent quatre vingt deux (17 381 282) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 90 jours.</b>		
Lot 7 : Construction d'espace vie à Tanghin Dassouri				
IMMERSION AK TRAVAUX	HT : 13 050 000 TTC : 15 599 000	HT : 13 056 000 TTC : 15 406 080	Conforme erreur de calcul entraînant une variation de 6000 francs au minimum	3e
EROBAK COLLECTION	HT: 12 624 550 TTC : 14 896 969	HT: 12 624 550 TTC : 14 896 969	Conforme	2e
ECOS AFRIQ Sarl	HT: 12 612 620 TTC : 14 882 892	HT: 12 612 620 TTC : 14 882 892	Conforme	1er
<b>Attributaire</b>		<b>ECOS AFRIQ Sarl pour quatorze millions huit cent quatre vingt deux mille huit cent quatre vingt douze (14 882 892) FCFA TTC avec un délais d'exécution de 90 jours.</b>		

**AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN**

**MANIFESTATION D'INTERET N°2025-005/ACOMOD-B/DG/DPM DU 18 AOÛT 2025 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+3 A USAGE D'ARCHIVES**

**Financement** : Budget CNSS

**Publication de l'avis de la manifestation d'intérêt** : Revue des marchés publics n° 4209 du mercredi 20 Aout 2025

**REFERENCE DE LA CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) POUR L'OUVERTURE DES PLIS** :

**Lettre n°2025-462/ACOMOD-B/DG/DPM du 26 août 2025**

**REFERENCE DE LA CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) POUR LA DELIBERATION** :

**Lettre n°2025-508/ACOMOD-B/DG/DPM du 10 septembre 2025**

N° pli	Consultants (Bureaux d'Etude)	Domaine des activités du candidat : 05 points	Nombre d'années d'expérience : 05 points	Qualifications et expérience du candidat dans le domaine des prestations : 10 points	Références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des trois (03) dernières années : 80 points	NOTE / 100	Nombre d'années d'expériences du soumissionnaire (déterminé sur la base de la date de création lue sur le RCCM)	Rang	Commentaires
1	SATA Afrique SA	05	05	10	20,74	40,74	20 ans	3 <sup>ème</sup>	RETENU
2	Groupement CARURE INTEGRAL IC	05	05	10	11,85	31,85	12 ans	7 <sup>ème</sup> EX	NON RETENU
3	CRISTAL	05	05	10	0,00	20,00	06 ans	11 <sup>ème</sup>	NON RETENU
4	Groupement Missions d'Etudes et de Maîtrise d'Ouvrage (MEMO SARL) / Le Bâtisseur du Beau	05	05	10	80,00	100,00	15 ans	1 <sup>er</sup>	RETENU
5	Groupement ARDI, ACERD Sarl	05	05	10	14,81	34,81	21 ans	7 <sup>ème</sup>	NON RETENU
6	Groupement CADY Sarl /CAFI-B Sarl	05	05	10	14,81	34,81	11 ans	5 <sup>ème</sup> EX	RETENU
7	Groupement CEITP /ARCAD/ AAPUI Sarl	05	05	10	17,78	37,78	19 ans	5 <sup>ème</sup>	RETENU
8	HARMONY	05	05	10	5,93	25,93	13 ans	10 <sup>ème</sup>	NON RETENU
9	Groupement CAURI/ YAROU GOUNOU	05	05	10	8,89	28,89	16 ans	9 <sup>ème</sup>	NON RETENU
10	Groupement IMHOTEP/GRETECH/ACAT	05	05	10	26,67	46,67	17 ans	2 <sup>ème</sup>	RETENU
11	Groupement B2I/ G5 ASSOCIATES	05	05	10	17,78	37,78	12 ans	4 <sup>ème</sup>	RETENU

**CONCLUSION** : les soumissionnaires suivants sont retenus pour la suite de la procédure : **SATA Afrique SA** ; Groupement **Missions d'Etudes et de Maîtrise d'Ouvrage (MEMO SARL) / Le Bâtisseur du Beau** ; Groupement **CADY Sarl /CAFI-B Sarl** ; Groupement **CEITP /ARCAD/ AAPUI Sarl** ; Groupement **IMHOTEP/GRETECH/ACAT** ; Groupement **B2I/ G5 ASSOCIATES**

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

**Demande de prix** : Demande de prix n°2025-18f/MARAH/SG/DMP portant acquisition de matériels spécifiques au profit du PMPSA

**Financement** : Budget de l'Etat, Exercice 2025 ; **Publication de l'Avis** : Quotidien des marchés n°4208 du 19/08/2025

**Date de dépouillement** : 28/08/2025 ; **Date de délibération** : 29/08/2025

**Lettre de convocation** : Lettre N°2025-0196/MARAH/SG/DMP du 25 août 2025

**Nombre de lot** : Deux (2) ; **Nombre de plis** : Onze (11)

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
<b>Lot 1 : Acquisition de matériels informatiques et spécifiques au profit du PMPSA</b>						

<p align="center"><b>Budget prévisionnel : 44 000 000 FCFA TTC</b>  <b>Montant seuil des offres anormalement basses : 35 405 982 FCFA TTC</b>  <b>Moyenne des offres : 38 135 240 FCFA TTC</b>  <b>Seuil de tolérance : 33 635 683 FCFA TTC</b></p>						
ADAM'S TELECOM MEIB SARL	36 725 000		-	-	Non conforme Agrément technique catégorie A fourni au lieu de catégorie C requise	Non classée
BENITO SERVICE	32 000 000	37 760 000		37 760 000	RAS	3 <sup>ème</sup>
PRODITECH	32 650 000			38 527 000	RAS	4 <sup>ème</sup>
Burkina matériel informatique et services	25 000 000		-	-	Non conforme Offre écartée en raison d'éléments de concordance avec un autre soumissionnaire (signataire, adresse et numéro de téléphone identiques)	Non classée
CONTINENTAL INFORMATIQUE SARL	33 000 000		-	-	Non conforme Offre écartée en raison d'éléments de concordance avec un autre soumissionnaire (signataire, adresse et numéro de téléphone identiques)	Non classée
NAHOURI SERVICE		33 984 000		33 984 000	Offre anormalement basse Réponse à la demande de confirmation de prix non fournie	Ecartée
GRACIERA SERVICE SARL	28 500 000		-	-	Non conforme Offre rejetée en raison de similitude d'informations avec un autre soumissionnaire (signature, adresse et téléphone)	Non classée
BATRACOR		33 034 100	-	-	Non conforme Offre rejetée en raison de similitude d'informations avec un autre soumissionnaire (signature, adresse et téléphone)	Non classée
SLCGB SARL	37 250 000	43 955 000		43 955 000	RAS	5 <sup>ème</sup>
BEST PLANETE TECH	29 790 000	35 152 200		35 152 200	RAS	1 <sup>er</sup>
SADEC SARL		35 282 000		35 282 000	RAS	2 <sup>ème</sup>
<b>Lot 2 : Acquisition de tablettes tactiles au profit du PMPSA</b>						
<p align="center"><b>Budget prévisionnel : 40 000 000 FCFA TTC</b>  <b>Montant seuil des offres anormalement basses : 32 030 855 FCFA TTC</b>  <b>Moyenne des offres : 34 208 397 FCFA TTC</b>  <b>Seuil de tolérance : 30 429 312 FCFA TTC</b></p>						
ADAM'S TELECOM MEIB SARL	32 550 000				Non conforme Agrément technique catégorie A fourni au lieu de catégorie C requis	Non classée
BENITO SERVICE	31 558 000	37 238 440		37 238 440	RAS	4 <sup>ème</sup>
PRODITECH	27 373 000			32 300 140	RAS	2 <sup>ème</sup>
Burkina matériel informatique et services	26 040 000				Non conforme Offre écartée en raison d'éléments de concordance avec un autre soumissionnaire (signataire, adresse et numéro de téléphone identiques)	Non classée
CONTINENTAL INFORMATIQUE SARL	31 000 000				Non conforme Offre écartée en raison d'éléments de concordance avec un autre soumissionnaire (signataire, adresse et numéro de téléphone identiques)	Non classée
NAHOURI SERVICE		29 629 800		29 629 800	Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance	Non classée
GRACIERA SERVICE SARL	25 420 000				Non conforme Offre rejetée en raison de similitude d'informations avec un autre soumissionnaire (signature, adresse et téléphone)	Non classée
BATRACOR		29 190 840			Non conforme Offre rejetée en raison de similitude d'informations avec un autre soumissionnaire (signature, adresse et téléphone)	Non classée
SLCGB SARL	33 790 000			39 872 200	RAS	5 <sup>ème</sup>
BEST PLANETE TECH	29 140 000	34 385 200		34 385 200	RAS	3 <sup>ème</sup>
SADEC SARL		31 824 600		31 824 600	RAS	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire Lot 1</b>	<p>Entreprise <b>BEST PLANETE TECH</b> pour un montant de trente-cinq millions cent cinquante-deux mille deux cent (35 152 200) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.            Au regard de l'enveloppe financière et des besoins, la CAM propose une augmentation des quantités. Les quantités de l'item 1 passent de cinq (5) à huit (8) unités entraînant une variation du montant de 15%. Le montant de l'attribution passe de trente-cinq millions cent cinquante-deux mille deux cent (35 152 200) FCFA TTC à quarante millions quatre cent vingt-cinq mille trente (40 425 030) FCFA TTC.</p>					
<b>Attributaire Lot 2</b>	<p>Entreprise <b>SADEC SARL</b> pour un montant de trente un millions huit cent vingt-quatre mille six cent (31 824 600) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.            Au regard de l'enveloppe financière et des besoins, la CAM propose une augmentation des quantités. Les quantités de l'item du lot passent de soixante-deux (62) à soixante-douze (72) unités soit une augmentation de dix (10) unités entraînant une variation du montant de 13,67%. Le montant de l'attribution passe de trente un millions huit cent vingt-quatre mille six cent (31 824 600) FCFA TTC à trente-six millions cent soixante-quatre mille six cent (36 174 600) FCFA TTC.</p>					
<p>Appel d'offres : Appel d'offres national ouvert n°2025-15F/MARAH/SG/DMP portant acquisition d'équipements pour les magasins de stockage de 100 T, 250 T et pour les magasins de stockage des aliments pour volailles et poissons  <b>Financement</b> : Prêt-FAD n°2100150043497 du 27 février 2023 ; <b>Publication de l'Avis</b> : Quotidien des marchés N°4189 du 23 Juillet 2025</p>						

**Date de dépouillement : 21/08/2025 ; Date de délibération : 29/08/2025**  
**Lettre de convocation : Lettre N°2025-0109/MARAH/SG/DMP du 27 août 2025**  
**Nombre de lot : Unique ; Nombre de plis : Vingt-deux (22)**

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC		
<b>Budget prévisionnel : 175 000 000 FCFA TTC</b> <b>Montant seuil des offres anormalement basses : 138 252 609 FCFA TTC</b> <b>Moyenne des offres : 144 125 323 FCFA TTC</b> <b>Seuil de tolérance : 131 339 979 FCFA TTC</b>						
GENERAL DE COMMERCE INTERNATIONAL SARL	-	126 034 325	-	-	Non conforme La lettre de soumission proposée est non conforme au modèle requis du DAO en application de l'article 11.2 des IS traitant des documents constitutifs de l'offre et de l'article 12.1 des IS traitant de l'acceptabilité de la lettre de soumission	Non classée
SCIMAT	-	145 104 600	-	-	Non conforme <b>ITEM 6</b> : Absence de précision de la cylindrée, absence de propositions des spécifications techniques des équipements et services connexes, absence de précision de la capacité de charge et de consommation, absence de fiche technique	Non classée
TIENSO-CDR	-	155 830 800		155 830 800	Conforme	7 <sup>ème</sup>
IMPERIUM GROUP	-	140 083 700		140 083 700	Conforme	5 <sup>ème</sup>
E.N.F	-	160 096 500		160 096 500	Conforme	8 <sup>ème</sup>
AMANDINE SERVICES SARL	-	138 402 200		-	Non conforme : <b>ITEM 1</b> : La photo proposée est différente des prescriptions techniques requises : en effet on note l'absence des trois chevrons en bois rouge de 8cmx8cm et long de 1000x1000mm	Non classée
CONSORSIUM BURKINA	-	151 006 960		151 006 960	Conforme	6 <sup>ème</sup>
COMPTOIR COMMERCIAL SAK SEY SARL	-	131 475 600		131 475 600	Conforme	1 <sup>er</sup>
PEGASUS	109 845 000	-			Non conforme La lettre de soumission proposée est non conforme au modèle requis du DAO en application de l'article 11.2 des IS traitant des documents constitutifs de l'offre et de l'article 12.1 des IS traitant de l'acceptabilité de la lettre de soumission	Non classée
BERTILE TOUS TRAVAUX (B.T.T)	119 980 000	-			Non conforme : <b>ITEM 11</b> : Absence de fiche technique	Non classée
WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP (WIG)	-	132 767 700			Non conforme <b>ITEM 6</b> : La fiche technique proposée est en contradiction avec les spécifications requises du DAO. En effet la fiche technique proposé une benne basculante au lieu d'une benne fixe demandée par le DAO	Non classée
KOBRI	-	167 147 000		209 202 200	Non conforme Corrections suite à des incohérences entre les montants en lettre dans les BPU et les montants en chiffre dans les BPF. Ces incohérences ont entraîné des variations <b>plus de 42 055 200</b> francs CFA, correspondant à un taux de <b>25.16%</b> du prix initial de l'offre. Offre écartée de la suite de la procédure pour offre hors enveloppe	Non classée
OUEDSON GROUP SARL	117 245 000	138 349 100		138 349 100	Conforme	3 <sup>ème</sup>
GROUPEMENT GAS SARL/BEDIS SARL	-	147 854 000			Non conforme <b>ITEM 4</b> : Photo proposée non conforme : propose deux roues au lieu de six roues <b>ITEM 6</b> : Propose une photo au lieu d'une fiche technique Non conforme	Non classée
PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	-	139 830 000		139 830 000	Conforme	4 <sup>ème</sup>
SADEC	-	136 329 825		136 329 825	Conforme	2 <sup>ème</sup>
ISYAH-BTP SARL	127 298 000	-			Non conforme <b>ITEM 11</b> : Fiche technique non proposée	Non classée
WATAM SA	137 923 480	162 749 706		179 104 506	Non conforme Correction suite à des incohérences entre les montants en lettre dans les BPU et les montants en chiffre dans les BPF. Ces incohérences ont entraîné des variations <b>plus de 16 354 800</b> soit un taux de <b>10.4 %</b> de l'offre de <b>WATAM SA</b> . Offre écartée de la suite de la procédure pour « offre hors enveloppe »	Non classée
CONCO DISTRIBUTION	-	143 500 000			Non conforme	Non classée

					Contradiction entre les éléments de la fiche technique et les spécifications techniques : propose une benne basculante au lieu d'une benne fixe, une direction a volant au lieu de guidon	
E.G.F SARL	-	159 000 000			<b>Non conforme</b> <b>ITEM 1</b> : Photo non jointe <b>ITEM 4</b> : Contradiction entre les spécifications techniques et les prospectus : propose un traulet à 4 roues au lieu de 6 roues	<b>Non classée</b>
FWKIE	-	134 289 900			<b>Non conforme</b> Contradiction entre les spécifications techniques et les prospectus : propose un traulet à 4 roues au lieu de 6 roues	<b>Non classée</b>
ENTREPRISE MONE SERVICES (EMS)	135 365 000	159 730 700			<b>Non conforme</b> <b>ITEM : 1</b> La photo proposée est différente des prescriptions techniques requises : en effet on note l'absence des trois chevrons en bois rouge de 8cmx8cm et long de 1000x1000mm Non conforme Absence de proposition de délai ; Lettre de soumission non conforme : propose « l'acquisition de petits matériels d'aquaculture, de consommable et d'aliments pour poisson au profit de ANVAR lot 1 et lot 2 qui est différent de la présente procédure ».	<b>Non classée</b>
Attributaire	COMPTOIR COMMERCIAL SAK SEY SARL pour un montant de cent onze millions quatre cent vingt mille (111 420 000) FCFA HTVA soit cent trente un millions quatre cent soixante-quinze mille six cents (131 475 600) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante (45) jours calendaires.					

### PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE DE L'ELEVAGE (PRECEL)

Demande de cotation N°2025-032/MARAH/SG/PRECEL/SPM du 22 juillet 2025 pour la conception et impression d'outils de communication sur le mécanisme de gestion des plaintes du PRECEL et des gadgets sur la vaccination

Référence STEP : BF-PRECEL-499902-GO-RFQ

Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023

Référence de la publication de l'avis: **Quotidien des marchés n°4190 du jeudi 24 juillet 2025**

Date de dépouillement et de la délibération : **04/08/2025**; Nombre de plis reçus : **16**

Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en Francs CFA)		Montant corrigé (en Francs CFA)		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Pallium	13 180 250	---	---	---	9 <sup>ième</sup>	Conforme
RASHCOM	9 652 500	---	---	---	1 <sup>ième</sup>	Conforme
Synergie	12 067 500	14 239 650	---	---	7 <sup>ième</sup>	Conforme
Millenium high Com	11 487 300	---	---	---	6 <sup>ième</sup>	Conforme
Absolu	19 860 000	---	---	---	---	Non conforme : Échantillons non fournis
GISD	23 272 500	---	---	---	---	Non conforme : Échantillons non fournis
Lanaby Concept	18 506 250	---	---	---	---	Non conforme : Échantillons non fournis
Defis Graphique	14 345 000	16 927 100	---	---	---	Non conforme : Échantillons 7 et 8 non fournis
RAMS-LUX	9 790 000	---	---	---	3 <sup>ième</sup>	Conforme
XZOTIK	9 927 500	11 714 450	---	---	5 <sup>ième</sup>	Conforme
Extra Print	17 030 000	---	---	---	10 <sup>ième</sup>	Conforme
Phils média service	7 795 434	---	---	---	---	Non conforme : Échantillons non fournis
Eclair média	9 925 000	---	---	---	4 <sup>ième</sup>	Conforme
Batimart imprimerie	18 000 000	21 240 000	---	---	11 <sup>ième</sup>	Conforme
Tiemz Afric	13 062 000	---	---	---	8 <sup>ième</sup>	Conforme
Katalia	9 767 500	---	---	---	2 <sup>ième</sup>	Conforme
Attributaire	RASHCOM pour un montant de neuf millions six cent cinquante-deux mille cinq cents (9 652 500) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de trente (30) jours					

Demande de cotation N°2025-030/MARAH/SG/PRECEL/SPM du 22 juillet 2025 pour l'acquisition de réactifs pour le dépistage de la brucellose et de la tuberculose ; Référence STEP : BF-PRECEL-500295-GO-RFQ

Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023

Référence de la publication de l'avis: **Quotidien des marchés n°4190 du jeudi 24 juillet 2025**

Date de dépouillement et de la délibération : **04/08/2025**; Nombre de plis reçus : **01**

Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en Francs CFA)		Montant corrigé (en Francs CFA)		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
RIVMED	70 783 754	70 783 754	---	---	---	<b>Non conforme</b> L'offre financière est hors enveloppe
Attributaire	Infructueux pour insuffisance de crédits					

<b>Demande de cotation N°2025-031/MARAH/SG/PRECEL/SPM du 21 juillet 2025 relative à l'acquisition de 10 Taureaux de races pures exotiques pour la collecte de semences ; Référence STEP: BF-PRECEL-471567-GO-RFQ</b> Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023 Référence de la publication de l'avis: <b>Quotidien des marchés n°4190 du jeudi 24 juillet 2025</b> Date de dépouillement et de la délibération : 04/08/2025; Nombre de plis reçus :01						
Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en Francs CFA)		Montant corrigé (en Francs CFA)		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
EASYPVET	145 300 000	---	---	---	1 <sup>er</sup>	Conforme
Attributaire	EASYPVET pour un montant de Cent quarante-cinq millions trois cent mille (145 300 000) Francs CFA HTA avec un délai de livraison de Deux cent quarante (240) jours					

### MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

L'Avis d'Appel d'offres ouvert accéléré pour les travaux d'aménagement d'environ 144 km de pistes rurales dans huit (08) régions du Burkina Faso.  
**Nombre de plis reçus** trente-huit (38)  
**Date d'ouverture** : 18 Août 2025  
**Date de délibération** : 09 Septembre 2025  
**Financement** : Budget de l'Etat-Gestion 2025  
**Convocation** : 2025-1203/MID/SG/DMP/SMT-PI du 03/09/2025

#### LOT 1

Nom du soumissionnaire	Montant soumission lu TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
		-	+			
EROF	460 315 478	-	-			<b>Non conforme</b> - Discordance entre le montant en lettre (176 832 023) et en chiffre (176 832 123) de la ligne de crédit rendant celle-ci insuffisante ; -Un (01) projet similaire fourni non conforme (Montant de 270 898 098 FCFA TTC inférieur a 300 000 000 FCFA TTC requis par le DAO) .
Groupement SABA CONSTRUCTION Sarl/DYNAMIK SERVICE	451 303 508	-	-	382 460 600	451 303 508	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
Groupement BTC SARL/EJFTP	449 581 274					<b>Non conforme-</b> L'Accord de groupement non signé par le chef de file du groupement qui est BTC Sarl conformément a l'article 48 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ; La lettre de soumission du groupement n'est pas signée conformément à l'article 99 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics qui stipule que les offres sont accompagnées d'une lettre de soumission qui est signée par le soumissionnaire ou son représentant dûment habilité ; - Chiffre d'affaire du groupement non conforme (BTC ne remplit pas les conditions requises 85790929 FCFA TTC fournie qui est inférieure à 20 % du chiffre d'affaire soit 94320000FCFA TTC).
SBT2I	432 285 259					<b>Non conforme</b> Ecartée pour motif de la pièce administrative (ASF) non fournie après réception de la lettre N° 2025-1106. /MID/SG/DMP/SMT-PI du 20/08/2025 et ce conformément à l'article 109 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics qui stipule que : l'appréciation de la présence ou de la

						<p>validité de la justification est faite avant toute proposition d'attribution. A l'attribution, lorsque les pièces requises ne sont pas fournies ou ne sont pas valides, l'offre est écartée.</p> <p>-Le bordereau est non conforme au formulaire type du DAO.</p> <p>-insuffisance de références similaires (1 référence Similaire fournie conforme sur 2 demandées au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 requis par le DAO pour l'ensemble du personnel. Les autres références listées sont antérieures à la période (2022-2024) avec des natures différentes (entretien courant, travaux HIMO non requis).</p> <p>-Incohérence entre les expériences similaires du personnel mentionnées dans le cv et les marchés similaires fournis par le soumissionnaire</p> <p>- insuffisance du matériel fourni (04 vibreurs fournis sur 5 requis par le DAO).</p> <p>Diplôme non probant de l'Assistant laboratoire.</p>
<b>TGO</b>	456 554 951			386 910 975	456 554 951	<b>Conforme</b>
<b>Groupement CA SERVICES / CDA SERVICES TRADING</b>	457 623 871	460 200 soit 0.10%		387 426 840	457 163 671	<p><b>Conforme</b></p> <p>Discordance sur le bordereau de prix de la tâche 802, lire 5 000 en lettre au lieu de 200 000 en chiffre, entraînant une variation en moins-value de 460 200 soit -0.10%.</p>
<b>Groupement EBC BTP /SEGNA BTP</b>	456 733 172					<p><b>Non conforme</b></p> <p>- Le Récépissé de dépôts de renouvellement de l'agrément technique est non fourni par le Groupement</p> <p>-le Groupement EBC BTP /SEGNA BTP a fourni une quittance de paiement pour la demande d'agrément technique de catégorie TR3 a la date du 14/08/2025 et non un récépissé de dépôt de renouvellement. Confère l'article 43 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 qui stipule que toute demande de renouvellement d'agrément est introduite quatre-vingt-dix (90) jours avant la date d'expiration de l'agrément en cours.</p> <p>-Agrément technique T4 de EBC BTP en date du 11/02/2020 expiré le 11/02/2025.</p> <p>- Agrément technique T4 de SEGNA BTP en date du 23/10/2018 expiré le 23/10/2023.</p>
<b>Groupement CONCORDE BTP / GENERAL IMMO</b>	457 231 934			387 484 690	457 231 934	<b>Conforme</b>
<b>Groupement 3 MESCOM / ARAFAT SERVICE</b>	458 951 879					<p><b>Non conforme</b></p> <p>Insuffisance du nombre de référence similaire pour l'ensemble du personnel (une expérience similaire conforme fournie) au lieu de 02 requises au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 par le DAO</p> <p>-absence de la preuve des autres expériences similaires du personnel (les références des contrats des marchés non mentionnées) ;</p> <p>- Les marchés similaires fournis ne répondent pas à la nature des travaux et au montant requis par le DAO</p> <p>Les marchés similaires mentionnent des travaux de (construction d'ouvrage de franchissement, Travaux d'entretien courant des pistes, Travaux de</p>

						construction d'un dalot et des voies d'accès et non des travaux d'aménagement de pistes rurales ou de construction ou /réhabilitation ou /entretien périodique de route en terre conformément au DAO. Le montant du marché similaire fourni est insuffisant (204 161 988 FCFA TTC qui est inférieur à 300 000 000FCFATTC demandé dans le DAO).
<b>Groupelement SOCA /SIMCO</b>	443 056 624					<b>Non conforme</b> -La Lettre de soumission est non Signée au lot 1. Conformément à l'article 99 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Groupelement SABA CONSTRUCTION Sarl/DYNAMIK SERVICE</b> pour un montant HTVA de trois cent quatre-vingt-deux millions quatre cent soixante mille six cents (382 460 600) F CFA, soit un montant TTC de quatre cent cinquante un millions trois cent trois mille cinq cent huit (451 303 508) F CFA pour un délai d'exécution de neuf (09) mois.					
<b>LOT 2</b>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission lu TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
		-	+			
<b>ESIBF</b>	470 893 177	-	-			<b>Non conforme</b> - les références de l'Avis mentionnées sur la garantie de soumission et la ligne de crédit ne sont pas conformes (le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré 2025-0017/ MID/SG/DMP du 1 <sup>er</sup> août 2025 dans l'offre du soumissionnaire est différent de l'Avis d'Appel d'offres ouvert accéléré N°2025-1022 /MID/SG/DMP/SMT-PI Suivant autorisation n°2025-0017/MID/SG/DMP du 1 <sup>er</sup> août 2025) ; - Les mises à disposition du matériel fourni par Max Luc IBIDOLA DIOGO est non conforme (L'Avis d'Appel d'Offres N°2025-1022 /MID/SG/DMP/SMT-PI dans l'offre du soumissionnaire est différent de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré N°2025-1022 /MID/SG/DMP/SMT-PI Suivant autorisation n°2025-0017/MID/SG/DMP du 1 <sup>er</sup> Août 2025).
<b>Groupelement ECF/EGC-BGC</b>	457 484 483	-	-	387 698 714	457 484 483	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
<b>Groupelement BTC SARL/EJFTP</b>	461 023 787					<b>Non conforme</b> - L'Accord de groupement non signé par le chef de file du groupement qui est BTC Sarl conformément à l'article 48 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ; La lettre de soumission du groupement n'est pas signée conformément à l'article 99 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics qui stipule que les offres sont accompagnées d'une lettre de soumission qui est signée par le soumissionnaire ou son représentant dûment habilité ; - Chiffre d'affaire du groupement non

						conforme (BTC ne remplit pas les conditions requises 85790929 FCFA TTC fournie qui est inférieure à 20 % du chiffre d'affaire soit 94320000FCFA TTC).
Groupement GECAUMINE / ELOMA	493 259 292					<b>Non conforme</b> -Insuffisance du nombre de référence similaire pour l'ensemble du personnel (une expérience similaire conforme fournie) au lieu de 02 requises au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 par le DAO. -absence de la signature du CV de l'assistant de laboratoire - insuffisance du matériel roulant (camion-citerne : 01 camion-citerne conforme sur 02 requis par le DAO.) -absence de certificat de mise à disposition pour la semi-remorque 11JJ2656.
SBT2I	440 008 912					<b>Non conforme</b> Ecartée pour motif de la pièce administrative (ASF) non fournie après réception de la lettre N° 2025-1106. /MID/SG/DMP/SMT-PI du 20/08/2025 et ce conformément à l'article 109 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics qui stipule que : l'appréciation de la présence ou de la validité de la justification est faite avant toute proposition d'attribution. A l'attribution, lorsque les pièces requises ne sont pas fournies ou ne sont pas valides, l'offre est écartée. -Le bordereau est non conforme au formulaire type du DAO. . -insuffisance de références similaires (1 référence Similaire fournie conforme sur 2 demandés au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 requis par le DAO pour l'ensemble du personnel. Les autres références listées sont antérieures à la période (2022-2024) avec des natures différentes (entretien courant, travaux HIMO non requis) ; -Incohérence entre les expériences similaires du personnel mentionnées dans les CV et les marches similaires fournis par le soumissionnaire ; - insuffisance du matériel fourni (04 vibreurs fournis sur 5 requis par le DAO). Diplôme non probant de l'Assistant laboratoire .
Groupement ENTREPRISE POULOUNGO / ENTREPRISE EBLC	449 709 070					<b>Non conforme</b> Ecartée pour motif des pièces administratives de l'ENTREPRISE EBLC (ASC, ASF, AJE.DRTSS, RCCM, CNF) non fournies après réception de la lettre N° 2025-1106. /MID/SG/DMP/SMT-PI du 20/08/2025 et ce conformément à l'article 109 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics qui stipule que : l'appréciation de la présence ou de la validité de la justification est faite avant toute proposition d'attribution. A l'attribution, lorsque les pièces requises ne sont pas fournies ou ne sont pas valides, l'offre est écartée. - insuffisance de références similaire (une référence Similaire fournie conforme sur 2 demandés au cours des trois (03) dernières années 2022-

						2024 requis par le DAO pour le Directeur des travaux, le chef d'équipe en topographie et l'assistant de laboratoire). -les deux autres marches cites sont hors période 2022-2024. -Absence des PV de réceptions provisoires sans réserve ou définitives ou les attestations/ certificats de bonne fin).
<b>Groupement EBC BTP /SEGNA BTP</b>	464 377 667					<b>Non conforme</b> - Le Récépissé de dépôts de renouvellement de l'agrément technique est non fourni par le Groupement -le Groupement EBC BTP /SEGNA BTP a fourni une quittance de paiement pour la demande d'agrément technique de catégorie TR3 a la date 14/08/2025 et non un récépissé de dépôt de renouvellement. Confère l'article 43 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 qui stipule que toute demande de renouvellement d'agrément est introduite quatre-vingt-dix (90) jours avant la date d'expiration de l'agrément en cours -Agrément technique T4 de EBC BTP en date du 11/02/2020 est expiré le 11/02/2025. - Agrément technique T4 de SEGNA BTP en date du 23/10/2018 est expiré le 23/10/2023.
<b>Groupement GPS BURKINA /ETF</b>	468 153 145					<b>Non conforme</b> -la garantie de soumission et la ligne de crédit sont non conformes (La garantie de soumission fournie pour l'avis d'appel d'offre N 2025-0315/MID/SG/DMP/SMT-PI relatif aux travaux d'entretien courant des routes bitumées de l'année 2025 en lieu et place de l'avis d'appel d'offres ouvert accéléré N 2025-1022/MID/SG/DMP/SMT-PI relatif aux travaux d'aménagement d'environ 144 km de pistes rurales. -La ligne de crédit fournie pour l'avis d'appel d'offre N° 2025-0315/MID/SG/DMP/SMT-PI relatif aux travaux d'entretien courant des routes bitumées de l'année 2025 en lieu et place de l'avis d'appel d'offres ouvert accéléré N 2025-1022/MID/SG/DMP/SMT-PI relatif aux travaux d'aménagement d'environ 144 km de pistes rurales). -La garantie de soumission et la ligne de crédit sont au nom d'un seul membre du groupement. Contrairement aux exigences du DAO.
<b>Groupement SOCA /SIMCO</b>	500 635 835			424 267 657	500 635 835	<b>Conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Groupement ECF/EGC-BGC</b> pour un montant HTVA de trois cent quatre-vingt-sept millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent quatorze (387 698 714) F CFA, soit un montant TTC de quatre cent cinquante-sept millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-trois (457 484 483) F CFA pour un délai d'exécution de neuf (09) mois.					
<b>LOT 3</b>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission lu TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
		-	+			
<b>ALIANCE &amp; CO</b>	599 046 977	-	-			<b>Non conforme</b> -Insuffisance du matériel roulant (camions bennes : 07 camions bennes fournis sur 08 requis par le DAO). -incohérence sur le numéro d'immatriculation du camion benne entre la carte grise (TG 8284 AT) et le

						certificat de mise à disposition (TG AT 8284) -Absence de la preuve du matériel roulant (carte grise). - insuffisance de références similaires (une référence Similaire fournie conforme sur 2 demandées au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 par le DAO pour l'ensemble du personnel
<b>Groupement KAMA CONCEPTS /ZILLA GROUPS</b>	589 475 502	-	-	499 555 510	589 475 502	<b>Conforme</b>
<b>GBC</b>	695 555 342					<b>Non conforme</b> - Aucune référence similaire fournie conforme pour l'ensemble du personnel au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 requis par le DAO ; - insuffisance de matériel roulant (01 Camion-citerne à eau fourni conforme sur 2 requis par le DAO : carte grise N°1116 T1 03 sans une mise à disposition pour GBC) ; -la nature des projets similaires fournis est non conforme : (Marchés N°30/00/04/09/00/2024/00303 et le n°30/00/04/09/00/2020/00206 sont de nature travaux d'entretien d'urgence et travaux d'entretien courant des pistes rurales et des routes du réseau classé différentes de la nature (aménagement de pistes rurales ou de construction ou d'aménagement/réhabilitation/entretien périodique de route en terre) requise par le DAO au cours des trois (03) dernières années (2022-2024).
<b>Groupement SABA CONSTRUCTION Sarl/DYNAMIK SERVICE</b>	582 794 920	5248404 Soit - 0,90%		489 446 200	577 546 516	<b>Conforme</b> -Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics -Piste 3 : discordance sur le prix unitaire à la tâche 402 : lire 3350 en lettre dans le bordereau au lieu de 3500 en chiffre dans le bordereau et le devis entraînant une variation en moins-value de 5 248 404 FCFA soit - 0,90%. <b>Entreprise déjà attributaire au lot 01</b>
<b>Groupement BUSINESS ACCORD BTP</b>	<b>AFRIC CENTRAL/</b> 573 500 845					<b>Non conforme</b> - <b>ACCORD BTP</b> est exclu de la commande publique pour une période du 10 juin 2025 au 09 juin 2026 par la décision N 2025-D0023/ARCOP/ORD du 10 juin 2025. le paragraphe 4.4 de la partie généralité des instructions aux candidats du DAO stipule qu' un soumissionnaire faisant l'objet d'une déclaration d'exclusion prononcée par l'autorité compétente ou le bailleur de fonds en cas de financement extérieur conformément à l'article 3.1 ci-dessus, à la date limite de réception des offres ou ultérieurement, est disqualifié. La liste des fournisseurs ainsi sanctionnés est indiquée à l'adresse électronique mentionnée dans les DPAO. Donc l'entreprise <b>ACCORD BTP</b> est disqualifiée et Par conséquent le groupement d'entreprise <b>AFRIC BUSINESS CENTRAL/ ACCORD BTP</b> est disqualifié .
<b>ELOMA SARL</b>	697 134 182			590 791 680	697 134 182	<b>Conforme</b>

<b>Groupement OTAF / GéSéB</b>	580 938 240			492 320 542	580 938 240	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
<b>SEGNA BTP</b>	596 375 103					<b>Non conforme</b> - Le Récépissé de dépôts de renouvellement de l'agrément technique est non fourni (SEGNA BTP a fourni une quittance de paiement pour la demande d'agrément technique de catégorie TR3 a la date 14/08/2025 et non un récépissé de dépôt de renouvellement. Confère l'article 43 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 qui stipule que toute demande de renouvellement d'agrément est introduite quatre-vingt-dix (90) avant la date d'expiration de l'agrément en cours ; - Agrément technique T4 de SEGNA BTP en du 23/10/2018 est expiré le 23/10/2023).
<b>EG2S</b>	585 283 540			496 003 000	585 283 540	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
<b>Groupement ECZ BURKINA / EEBTP SARL U</b>	590 006 688					<b>Non conforme</b> -Insuffisance de référence similaire pour la majorité du personnel fournie (01 référence similaire fournie sur 02 requises par le DAO pour le Directeur des travaux, le Conducteur des travaux, le chef de chantier, le chef d'équipe ouvrage et l'Assistant de laboratoire) ; -Absence de mise à disposition pour le matériel roulant (les cartes grises du chargeur (9308 E8 03), du compacteur (8050 E7 03), du camion benne (7722 E7 03), de la semi-remorque citerne à eau (3355 E9 03), du tracteur routier (2745 T1 03) et du camion pick-up (0791 E5 03)) sont au nom de ZOUNGRANA Christophe et non la propriété du groupement ECZ BURKINA / EEBTP SARL U) ; -la méthodologie proposée est inappropriée pour l'objet du marché donc non conforme (méthodologie fournie pour une expérience en travaux HIMO et non celle d'un aménagement des pistes rurales, de réhabilitation/entretien périodique de route en terre) -Absence de proposition du Plan d'Assurance Qualité (PAQ) conformément au dossier.
<b>COMOB SARL</b>	566 120 488					<b>Non conforme</b> -incohérence entre le CV (formation académique 2012 à 2015) et l'obtention de l'attestation de réussite en date du 27/08/2010 de l'assistant de laboratoire ; -une attestation fournie en lieu et place d'un Diplôme d'assistant de laboratoire demandé conformément au DAO ;

						- La Procuration est non conforme (la procuration émise au nom de SAWADOGO Sayouba est faite par lui-même alors qu'il ne dispose d'aucun document attestant sa cogérance avec TRAORE/NASSA Aminata détentrice de l'agrément technique T4+H de l'entreprise COMOB SARL en date du 01 juillet 2021 dans cet Avis Appel d'Offres Accélééré N°2025-1022/MID/SG/DMP/SMT-PI suivant autorisation n°2025-0017/MID/SG/DMP du 1er août 2025 ; -Absence du document d'enregistrement, d'inscription, ou de constitution de la firme validé au formulaire ELI-1-1 ; -Mauvais adressage de la procédure du marché (la Procuration, la lettre de soumission, le bordereau, le devis, les mises à dispositions et le Plan d'Assurance Qualité (PAQ) sont émis pour un Appel d'Offres Ouvert et non celui d'un Appel d'Offres Ouvert Accélééré conformément à la procédure)
<b>ECHA</b>	636 883 418			539 731 710	636 883 418	<b>Conforme</b>
<b>Groupement ENTREPRISE POULOUNGO ENTREPRISE EBLC</b>	565 687 268					<b>Non conforme</b> Ecartée pour motif des pièces administratives de l'ENTREPRISE EBLC (ASC, ASF, A.JE.DRTSS, RCCM, CNF) non fournies après réception de la lettre N° 2025-1106. /MID/SG/DMP/SMT-PI du 20/08/2025 et ce conformément à l'article 109 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics qui stipule que : l'appréciation de la présence ou de la validité de la justification est faite avant toute proposition d'attribution. A l'attribution, lorsque les pièces requises ne sont pas fournies ou ne sont pas valides, l'offre est écartée. - insuffisance de références similaire (une référence Similaire fournie conforme sur 2 demandés au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 requis par le DAO pour le Directeur des travaux, le chef d'équipe en topographie et l'assistant de laboratoire). -les deux autres marches cites sont hors périodes 2022-2024. -Absence des PV de réceptions provisoires sans réserve ou définitives ou les attestations/ certificats de bonne fin).
<b>ECODI SARL /REEBORN</b>	592 883 708			502 443 820	592 883 708	<b>conforme</b>
<b>Groupement SICOBAT SARL/FASO SARL</b>	579 392 048			<b>491 010 210</b>	579 392 048	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Groupement SICOBAT SARL/FASO CONCEPT SARL</b> pour un montant HTVA de quatre cent quatre-vingt-onze millions dix mille deux cent dix ( <b>491 010 210</b> ) F CFA, soit un montant TTC de cinq cent soixante-dix-neuf millions trois cent quatre-vingt-douze mille quarante-huit ( <b>579 392 048</b> ) F CFA pour un délai d'exécution de dix ( <b>10</b> ) mois					
<b>LOT 4</b>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission lu TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
		-	+			
ZIDA MAHAMADI	605 310 452	-	-			<b>Non conforme</b> -les références similaires fournies pour

						<p>l'ensemble du personnel au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 requis par le DAO sont non conformes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- insuffisance du matériel roulant (07 camions bennes fournis conforme sur 08 requis par le DAO)</li> <li>- incohérence du numéro d'immatriculation (camion benne : carte grise n° 1966 E5 10 est sans une mise à disposition et la mise à disposition n°1866 E5 10 listée est sans la carte grise) ;</li> <li>- Le soumissionnaire a fourni des marchés dont la nature ne cadre pas avec celle du DAO</li> <li>- le chiffre d'Affaire moyen est insuffisant (496 753 355 FCFA au lieu de 601 500 000 FCFA)</li> </ul>
<b>EMIP CONSTRUCTION</b>	616 155 374					<p><b>Non conforme</b></p> <p>-Les projets similaires fournis sont non Conforme au cours de la période 2022-2024 requis par le DAO ;</p> <p>L'entreprise a fourni des marchés dont la nature ne cadre pas avec celle du DAO.</p>
<b>Groupement ECF/EGC-BGC</b>	578 362 316			490 137 556	578 362 316	<p><b>Conforme</b></p> <p>Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics</p> <p><b>Entreprise déjà attributaire au lot 02</b></p>
<b>ENG SARL</b>	592 248 981					<p><b>Non conforme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Absence de la preuve du matériel roulant (cartes grise de la niveleuse, du compacteur et chargeur non fournies) ;</li> <li>-Le récépissé de dépôt du dossier d'immatriculation du matériel roulant (la niveleuse, le compacteur et le chargeur) est expiré depuis 6 mois ;</li> <li>-Absence de proposition du Plan d'Assurance Qualité (PAQ) conformément au dossier.</li> </ul>
<b>SBT2I</b>	580 785 956					<p><b>Non conforme</b></p> <p>Ecartée pour motif de la pièce administrative (ASF) non fournie après réception de la lettre N° 2025-1106. /MID/SG/DMP/SMT-PI du 20/08/2025 et ce conformément à l'article 109 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics qui stipule que : l'appréciation de la présence ou de la validité de la justification est faite avant toute proposition d'attribution. A l'attribution, lorsque les pièces requises ne sont pas fournies ou ne sont pas valides, l'offre est écartée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le bordereau est non conforme au formulaire type du DAO.</li> <li>-insuffisance de références similaires (1 référence similaire fournies conformes sur 2 demandées au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 par le DAO pour l'ensemble du personnel. Les autres références listées sont antérieures à la période (2022-2024) avec des natures différentes (entretien courant, travaux HIMO non requis) ;</li> <li>-Incohérence entre les expériences similaires du personnel mentionnées</li> </ul>

						dans les CV et les marchés similaires fournis par le soumissionnaire ; - insuffisance du matériel fourni (04 vibreurs fournis sur 5 requis par le DAO). Diplôme non probant de l'Assistant laboratoire.
<b>Groupement OTAF / GéSéB</b>	580 592 380			492 027 441	580 592 380	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
<b>ECHA</b>	709 794 994	22 247 759 soit 3.13%		582 667 148	687 547 235	<b>Conforme</b> -Erreur de sommation de la série 600 de la Piste 1 : lire 75 822 100 au lieu de 37 595 125 ; -Erreur de sommation des sous totaux de la Piste 2 : lire 100 035 209 au lieu de 167 390 799. Cela a entraîné une variation en moins-value de 22 247 759 soit 3.13%
<b>Groupe ment EBC BTP /SEGNA BTP</b>	619 466 665					<b>Non conforme</b> - Le Récépissé de dépôts de renouvellement de l'agrément technique est non fourni par le Groupement -le Groupement EBC BTP /SEGNA BTP a fourni une quittance de paiement pour la demande d'agrément technique de catégorie TR3 a la date 14/08/2025 et non un récépissé de dépôt de renouvellement Confère l'article 43 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 qui stipule que toute demande de renouvellement d'agrément est introduite quatre-vingt-dix (90) jours avant la date d'expiration de l'agrément en cours-Agrément technique T4 de EBC BTP en date du 11/02/2020 est expiré le 11/02/2025. - Agrément technique T4 de SEGNA BTP en date du 23/10/2018 est expiré le 23/10/2023.
<b>EGBTP SARL U</b>	601 018 116					<b>Non conforme</b> -Aucune référence similaire fournie n'est conforme au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 pour l'ensemble du personnel (Les références mentionnées dans les CV sont antérieures à la période de 2022-2024 requis par le DAO) -les marchés similaires fournis sont hors périodes (Les projets similaires fournis sont antérieurs à la période demandée par le DAO (2022-2024)).
<b>Groupe ment GPS BURKINA /ETF</b>	598 530 965					<b>Non conforme</b> -la garantie de soumission et la ligne de crédit sont non conformes (La garantie de soumission fournie pour l'avis d'appel d'offre N 2025-0315/MID/SG/DMP/SMT-PI relatif aux travaux d'entretien courant des routes bitumées de l'année 2025 en lieu et place de l'avis d'appel d'offres ouvert accéléré N 2025-1022/MID/SG/DMP/SMT-PI relatif aux travaux d'aménagement d'environ 144 km de pistes rurales. -La ligne de crédit fournie pour l'avis d'appel d'offre N° 2025-0315/MID/SG/DMP/SMT-PI relatif aux travaux d'entretien courant des routes bitumées de l'année 2025 en lieu et

						place de l'avis d'appel d'offres ouvert accéléré N 2025-1022/MID/SG/DMP/SMT-PI relatif aux travaux d'aménagement d'environ 144 km de pistes rurales). -La garantie de soumission et la ligne de crédit sont au nom d'un seul membre du groupement.
<b>Groupement SARL/FASO SARL</b>	<b>SICOBAT CONCEPT</b>	603 487 216			511 429 844	603 487 216 <b>conforme</b>
<b>Groupement SOCA /SIMCO</b>		585 215 494		1520501 soit 0,26%	497 233 894	586 735 995 <b>Conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Groupement OTAF / GéSéB</b> pour un montant HTVA de quatre cent quatre-vingt-douze millions vingt-sept mille quatre cent quarante un <b>(492 027 441) F CFA</b> , soit un montant TTC de cinq cent quatre-vingt millions cinq cent quatre-vingt-douze mille trois cent quatre-vingt <b>(580 592 380) F CFA</b> pour un délai d'exécution de dix <b>(10) mois</b> .					
<b>LOT 5</b>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission lu TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
		-	+			
<b>ALIANCE &amp; CO</b>	259 572 376					<b>Non Conforme</b> - insuffisance de références similaire (une référence Similaire fournie conforme sur 2 demandées au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 pour l'ensemble du personnel requis par le DAO)
<b>Groupement CONSTRUCTION/ DYNAMIKS SERVICE</b>	240 166 285	515 424 soit 0.22%		203 093 950	239 650 861	<b>Conforme</b> -Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ; -Discordance sur le bordereau à la tâche 402 : lire 3300 en lettre au lieu de 3350 en chiffre entraînant une variation en moins-value de 515 424 soit -0.22%
<b>EROF</b>	241 128 410			204 346 110	241 128 410	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
<b>Groupement BTP/ARAFAT SERVICE</b>	243 114 568			206 029 295	243 114 568	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
<b>Groupement GECAUMINE / ELOMA</b>	248 185 120					<b>Non conforme</b> - Le groupement ne s'engage pas au lot 5 pour les travaux (Nous nous engageons à exécuter et achever conformément au DAO et CCT et plans les travaux ci-après : Travaux d'aménagement d'environ 144km de pistes rurales dans huit (08) régions du Burkina. Lot 2 : Région des Cascades/Province de la Comoé ; Piste : Moussodougou – Dou – Orodara = 17.200 km comprenant : l'installation de chantier, les travaux préliminaires, les travaux de terrassement, les travaux de la chaussée, les travaux d'ouvrages, la signalisation, les mesures

						environnementales et sociales et les travaux connexes dans un délai d'exécution de neuf (09mois) ; Insuffisance du nombre de référence similaire pour l'ensemble du personnel (une expérience similaire conforme fournie) au lieu de 02 requises au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 par le DAO. - Absence de la signature du CV de l'assistant de laboratoire. -Insuffisance de matériel roulant (absence du certificat de la mise à disposition pour la semi-remorque 11 JJ 2656)
NAILINE	240 623 889					<b>Non conforme</b> -Une (01) référence Similaire fournie au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 au lieu de deux (02) pour le Directeur des travaux, le chef de chantier, le Chef d'équipe ouvrage, le chef d'équipe en Topographie et l'assistant de laboratoire. - référence similaire fournie non conforme au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 pour le conducteur des travaux. - incohérence entre carte grise et mise à disposition (la carte grise 11 GK 7855 fourni pour le Compacteur à rouleau lisse n'a pas de mise à disposition et 11 GK 7857 a une mise à disposition mais sans la carte grise).
Groupement CA SERVICES / CDA SERVICES TRADING	251 582 083			213 205 155	251 582 083	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
ESSAF	263 454 600			223 266 610	263 454 600	<b>Conforme</b>
UTS SARL	244 528 500					<b>Non conforme</b> - Absence des preuves des référence similaires (Les références du contrat et la période exacte non référencées dans le CV) ; -une référence similaire conforme sur 02 requise par le DAO au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 pour le conducteur des travaux, chef de chantier, Chef d'équipe ouvrage, le chef d'équipe en Topographie et l'assistant de laboratoire. - insuffisance de matériel roulant ( 02 camions bennes fournis conforme sur 04 demandés par le DAO deux tracteurs routiers immatriculation 11 LP 0815 et 11 KH 2381 fournis sans les semi-remorques).
Groupement ECZ BURKINA / EEBTP SARL U	250 003 172					<b>Non conforme</b> -Insuffisance de référence similaire pour la majorité du personnel fourni (01 référence similaire fournie sur 02 requises par le DAO pour le Directeur des travaux, le Conducteur des travaux, le chef de chantier, le chef d'équipe ouvrage et l'Assistant de laboratoire) ; -Absence de mise à disposition pour le matériel roulant (les cartes grises du chargeur (9308 E8 03), du compacteur (8050 E7 03), du camion benne (7722 E7 03), de la semi-remorque citerne à eau (3355 E9 03), du tracteur routier

						(2745 T1 03) et du camion pick-up (0791 E5 03)) sont au nom de ZOUNGRANA Christophe et non la propriété du groupement ECZ BURKINA / EEBTP SARL U) ; -la méthodologie proposée est inappropriée pour l'objet du marché donc non conforme (méthodologie fournie pour une expérience en travaux HIMO et non celle d'un aménagement des pistes rurales, de réhabilitation/entretien périodique de route en terre) -Absence de proposition du Plan d'Assurance Qualité (PAQ) conformément au dossier.
COMOB SARL	264 241 158					<b>Non conforme</b> -incohérence entre le CV (formation académique 2012 à 2015) et l'obtention de l'attestation de réussite en date du 27/08/2010 de l'assistant de laboratoire ; -une attestation fournie en lieu et place d'un Diplôme d'assistant de laboratoire demandé conformément au DAO ; - La Procuration est non conforme (la procuration émise au nom de SAWADOGO Sayouba est faite par lui-même alors qu'il ne dispose d'aucun document attestant sa cogérance avec TRAORE/NASSA Aminata détentrice de l'agrément technique T4+H de l'entreprise COMOB SARL en date du 01 juillet 2021 dans cet Avis Appel d'Offres Accéléré N°2025-1022/MID/SG/DMP/SMT-PI suivant autorisation n°2025-0017/MID/SG/DMP du 1er août 2025 ; -Absence du document d'enregistrement, d'inscription, ou de constitution de la firme validé au formulaire ELI-1-1 ; -Mauvais adressage de la procédure du marché (Procuration, la lettre de soumission, le bordereau, le devis, les mises à dispositions et le Plan d'Assurance Qualité (PAQ) sont émis pour un Appel d'Offres Ouvert et non celui d'un Appel d'Offres Ouvert Accéléré conformément à la procédure)
Groupement SOCA /SIMCO	236 656 033					<b>Non conforme</b> - le bordereau des prix unitaires du Lot 5 n'est pas signé conformément au formulaire type du BPU.
ATTRIBUTAIRE	<b>Groupement GLOBEX CONSTRUCTION/ DYNAMIKS SERVICE</b> pour un montant HTVA de deux cent trois millions quatre-vingt-treize mille neuf cent cinquante (203 093 950) F CFA, soit un montant TTC de deux cent trente-neuf millions six cent cinquante mille huit cent soixante un (239 650 861) F CFA pour un délai d'exécution de sept (07) mois.					
<b>LOT 6</b>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission lu TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
		-	+			
ZIDA MAHAMADI	447 005 535		-			<b>Non conforme</b> -les références similaires fournies pour l'ensemble du personnel au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 requis par le DAO sont non conformes ; -Le soumissionnaire a fourni des marchés dont la nature ne cadre pas avec celle du DAO et de l'entreprise .
ESIBF	463 362 955					<b>Non conforme</b> - les références de l'Avis mentionnés sur la garantie de soumission et la ligne de crédit sont non conformes (le numéro de l'Avis

						d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré 2025-0017/ MID/SG/DMP du 1 <sup>er</sup> août 2025 dans l'offre du soumissionnaire est différent de l'Avis d'Appel d'offres ouvert accéléré N°2025-1022 /MID/SG/DMP/SMT-PI Suivant autorisation n°2025-0017/MID/SG/DMP du 1 <sup>er</sup> août 2025) ; - Les mises à disposition du matériel fournies par Max Luc IBIDOLA DIOGO est non conforme ( <b>L'Avis d'Appel d'Offres N°2025- 1022 /MID/SG/DMP/SMT-PI</b> dans l'offre du soumissionnaire est différent de <b>l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré N°2025-1022 /MID/SG/DMP/SMT-PI</b> Suivant autorisation n°2025-0017/MID/SG/DMP du 1 <sup>er</sup> Août 2025).
<b>Groupelement CONSTRUCTION Sarl/DYNAMIK SERVICE</b>	<b>SABA</b>	447 473 086	4 702 005 soit -1.1%	375 229 730	442 771 081	<b>Conforme</b> -Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ; -Discordance sur le bordereau des prix, à la tâche 303 : lire 1250 en lettre au lieu de 2500. Cela a entraîné une variation en moins-value 4 702 005 soit 1.1%
<b>Groupelement SARL/EJFTP</b>	<b>BTC</b>	444 966 729				<b>Non conforme</b> L'Accord de groupement non signé par le chef de file du groupement qui est BTC Sarl conformément a l'article 48 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ; La lettre de soumission du groupement n'est pas signée conformément à l'article 99 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics qui stipule que les offres sont accompagnées d'une lettre de soumission qui est signée par le soumissionnaire ou son représentant dument habilité ; - Chiffre d'affaire du groupement non conforme (BTC ne remplit pas les conditions requises 85 790 929 FCFA TTC fournie qui est inférieure à 20 % du chiffre d'affaire soit 92 080 000FCFA TTC).
<b>Groupelement DONKINO BTP/ARAFAT SERVICE</b>		446 548 792		378 431 180	446 548 792	<b>Conforme</b>
<b>SBT2I</b>		450 864 135				<b>Non conforme</b> Ecartée pour motif de la pièce administrative (ASF) non fournie après réception de la lettre N° 2025-1106. /MID/SG/DMP/SMT-PI du 20/08/2025 et ce conformément à l'article 109 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics qui stipule que : l'appréciation de la présence ou de

						la validité de la justification est faite avant toute proposition d'attribution. A l'attribution, lorsque les pièces requises ne sont pas fournies ou ne sont pas valides, l'offre est écartée ; -Le bordereau est non conforme au formulaire type du DAO ; -insuffisance de références similaires (1 référence Similaire fournie conforme sur 2 demandées au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 par le DAO pour l'ensemble du personnel. Les autres références listées sont antérieures à la période (2022-2024) avec des natures différentes (entretien courant, travaux HIMO non requis) ; -Incohérence entre les expériences similaires du personnel mentionnées dans les CV et les marchés similaires fournis par le soumissionnaire ; Diplôme non probant de l'Assistant laboratoire.
<b>ELOMA SARL</b>	512 772 953			434 553 350	512 772 953	<b>Conforme</b>
<b>TGO</b>	448 554 958			380 131 320	448 554 958	<b>Conforme</b>
<b>Groupement OTAF / GéSéB</b>	440 198 983			373 049 986	440 198 983	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
<b>SEGNA BTP</b>	469 227 248					<b>Non conforme</b> - Le Récépissé de dépôts de renouvellement de l'agrément technique est non fourni (SEGNA BTP a fourni une quittance de paiement pour la demande d'agrément technique de catégorie TR3 à la date 14/08/2025 et non un récépissé de dépôt de renouvellement. Confère l'article 43 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 qui stipule que toute demande de renouvellement d'agrément est introduite quatre-vingt-dix (90) jours avant la date d'expiration de l'agrément en cours - Agrément technique T4 de SEGNA BTP en du 23/10/2018 est expiré le 23/10/2023.
<b>Groupement ENTREPRISE POULONGO / ENTREPRISE EBLC</b>	434 306 670					<b>Non conforme</b> Ecartée pour motif des pièces administratives de l'ENTREPRISE EBLC (ASC, ASF, AJE.DRTSS, RCCM, CNF) non fournies après réception de la lettre N° 2025-1106. /MID/SG/DMP/SMT-PI du 20/08/2025 et ce conformément à l'article 109 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics qui stipule que : l'appréciation de la présence ou de la validité de la justification est faite avant toute proposition d'attribution. A l'attribution, lorsque les pièces requises ne sont pas fournies ou ne sont pas valides, l'offre est écartée ; - insuffisance de références similaires (une référence Similaire fournie conforme sur 2 demandées

						au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 requis par le DAO pour le Directeur des travaux, le chef d'équipe en topographie et l'assistant de laboratoire) ; -les deux autres marchés cités sont hors période 2022-2024 ; -Absence des PV de réceptions provisoires sans réserve ou définitives ou les attestations/ certificats de bonne fin.
<b>Groupement CONCORDE BTP / GENERAL IMMO</b>	481 396 016			407 962 725	481 396 016	<b>Conforme</b>
<b>Groupement SOCA /SIMCO</b>	437 974 440			371 164 780	437 974 440	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Groupement SOCA /SIMCO</b> pour un montant HTVA de trois cent soixante-onze millions cent soixante-quatre mille sept cent quatre-vingt ( <b>371 164 780</b> ) F CFA, soit un montant TTC de quatre cent trente-sept millions neuf cent soixante-quatorze mille quatre cent quarante ( <b>437 974 440</b> ) F CFA pour un délai d'exécution de neuf ( <b>09</b> ) mois.					
<b>LOT 7</b>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission lu TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
		-	+			
<b>Groupement GLOBEX CONSTRUCTION/ DYNAMIKS SERVICE</b>	688 907 996		1 279 197 soit 0.19%	584 904 401	690 187 193	<b>Conforme</b> -Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics -Discordance sur le bordereau des prix unitaires à la piste 2 : - à la tâche 601.4 : lire 112 000 en lettre au lieu de 112 500 en chiffre ; -tâche 601.10 : lire 3700 en lettre au lieu de 3000 en chiffre ; -à la tâche 707 : lire 200 000 en lettre au lieu de 250 000 en chiffre. Cela a entraîné une variation en plus-value 1 279 197 soit 0.19%.
<b>Groupe KAMA CONCEPTS /ZILLA GROUPS</b>	720 510 631			610 602 230	720 510 631	<b>Conforme</b>
<b>ENG SARL</b>	710 399 269					<b>Non conforme</b> -Absence de la preuve du matériel roulant (cartes grises de la niveleuse, du compacteur et chargeur non fournies) ; -Le récépissé de dépôt du dossier d'immatriculation du matériel roulant (la niveleuse, le compacteur et le chargeur) est expiré depuis 6 mois ; -Absence de proposition du Plan d'Assurance Qualité (PAQ) conformément au dossier.
<b>Groupe AFRIC BUSINESS CENTRAL/ ACCORD BTP</b>	690 863 051					<b>Non conforme</b> <b>ACCORD BTP</b> est exclu de la commande publique pour une période du 10 juin 2025 au 09 juin 2026 par la décision N 2025-D0023/ARCOP/ORD du 10 juin 2025. Le paragraphe 4.4 de la partie généralité des instructions aux candidats du DAO stipule qu' un soumissionnaire faisant l'objet d'une déclaration d'exclusion prononcée par l'autorité compétente ou le bailleur de fonds en cas de

						financement extérieur conformément à l'article 3.1 ci-dessus, à la date limite de réception des offres ou ultérieurement, est disqualifié. La liste des fournisseurs ainsi sanctionnés est indiquée à l'adresse électronique mentionnée dans les DPAO. Donc l'entreprise <b>ACCORD BTP</b> est disqualifiée et par conséquent le groupement d'entreprise <b>AFRIC BUSINESS CENTRAL/ ACCORD BTP</b> est disqualifié .
<b>SBT2I</b>	668 745 404					<b>Non conforme</b> Ecartée pour motif de la pièce administrative (ASF) non fournie après réception de la lettre N° 2025-1106. /MID/SG/DMP/SMT-PI du 20/08/2025 et ce conformément à l'article 109 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics qui stipule que : l'appréciation de la présence ou de la validité de la justification est faite avant toute proposition d'attribution. A l'attribution, lorsque les pièces requises ne sont pas fournies ou ne sont pas valides, l'offre est écartée ; -Le bordereau est non conforme au formulaire type du DAO. -insuffisance de références similaires (1 référence similaire fournie conforme sur 2 demandées au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 par le DAO pour l'ensemble du personnel. Les autres références listées sont antérieures à la période (2022-2024) avec des natures différentes (entretien courant, travaux HIMO non requis) ; -Incohérence entre les expériences similaires du personnel mentionnées dans les CV et les marchés similaires fournis par le soumissionnaire ; - insuffisance du matériel fourni (04 vibreurs fournis sur 5 requis par le DAO). Diplôme non probant de l'Assistant laboratoire.
<b>ELOMA SARL</b>	811 391 680			687 620 068	811 391 680	<b>Conforme</b>
<b>Groupement OTAF / GéSéB</b>	703 443 234			596 138 334	703 443 234	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
<b>SEGNA BTP</b>	716 884 441					<b>Non conforme</b> - Le Récépissé de dépôts de renouvellement de l'agrément technique est non fourni (SEGNA BTP a fourni une quittance de paiement pour la demande d'agrément technique de catégorie TR3 a la date du 14/08/2025 et non un récépissé de dépôt de renouvellement. Confère l'article 43 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 qui stipule que toute demande de renouvellement d'agrément est introduite quarante-vingt-dix (90) jours avant la date d'expiration de l'agrément en cours

						- Agrément technique T4 de SEGNA BTP en du 23/10/2018 est expiré le 23/10/2023).
<b>EG2S</b>	688 966 955			583 870 301	688 966 955	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
<b>ESSAF</b>	720 720 143			610 779 782	720 720 143	<b>Ecartée</b> pour motif des pièces administratives (ASC, AJE et DRTSS) non fournies après réception de la lettre N° 2025-1106. /MID/SG/DMP/SMT-PI du 20/08/2025 et ce conformément à l'article 109 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics qui stipule que : l'appréciation de la présence ou de la validité de la justification est faite avant toute proposition d'attribution. A l'attribution, lorsque les pièces requises ne sont pas fournies ou ne sont pas valides, l'offre est écartée
<b>Groupe ECZ BURKINA / EEBTP SARL U</b>	688 156 189					<b>Non conforme</b> -Insuffisance de référence similaire pour la majorité du personnel fournie (01 référence similaire fournie sur 02 requises par le DAO pour le Directeur des travaux, le Conducteur des travaux, le chef de chantier, le chef d'équipe ouvrage et l'Assistant de laboratoire) ; -Absence de mise à disposition pour le matériel roulant (les cartes grises du chargeur (9308 E8 03), du compacteur (8050 E7 03), du camion benne (7722 E7 03), de la semi-remorque citerne à eau (3355 E9 03), du tracteur routier (2745 T1 03) et du camion pick-up (0791 E5 03)) sont au nom de ZOUNGRANA Christophe et non la propriété du groupement ECZ BURKINA / EEBTP SARL U) ; -la méthodologie proposée est inappropriée pour l'objet du marché donc non conforme (méthodologie fournie pour une expérience en travaux HIMO et non celle d'un aménagement des pistes rurales, de réhabilitation/entretien périodique de route en terre) -Absence de proposition du Plan d'Assurance Qualité (PAQ) conformément au dossier.
<b>COMOB SARL</b>	670 344 251					<b>Non conforme</b> -incohérence entre le CV (formation académique 2012 à 2015) et l'obtention de l'attestation de réussite en date du 27/08/2010 de l'assistant de laboratoire ; -une attestation fournie en lieu et place d'un Diplôme d'assistant de laboratoire demandé conformément au DAO ; - La Procuration est non conforme (la procuration émise au nom de SAWADOGO Sayouba est faite par lui-même alors qu'il ne dispose d'aucun document attestant sa cogérance avec TRAORE/NASSA Aminata détentrice de l'agrément

						technique T4+H de l'entreprise COMOB SARL en date du 01 juillet 2021 dans cet Avis Appel d'Offres Accéléré N°2025-1022/MID/SG/DMP/SMT-PI suivant autorisation n°2025-0017/MID/SG/DMP du 1er août 2025 ; -Absence du document d'enregistrement, d'inscription, ou de constitution de la firme validé au formulaire ELI-1-1 ; -Mauvais adressage de la procédure du marché (la Procuration, la lettre de soumission, le bordereau, le devis, les mises à dispositions et le Plan d'Assurance Qualité (PAQ) sont émis pour un Appel d'Offres Ouvert et non celui d'un Appel d'Offres Ouvert Accéléré conformément à la procédure) .
<b>ECHA</b>	749 443 388			635 121 515	749 443 388	<b>Conforme.</b>
<b>Groupement ECODI SARL /REEBORN</b>	711 285 525			602 784 343	711 285 525	<b>Conforme</b>
<b>EGBTP SARL U</b>	716 083 378					<b>Non conforme</b> -Aucune référence similaire fournie n'est conforme au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 pour l'ensemble du personnel (Les références mentionnées dans les CV sont antérieures à la période de 2022-2024 requis par le DAO) Les projets similaires fournis sont antérieurs à la période demandée par le DAO (2022-2024)).
<b>Groupement SICOBAT SARL/FASO CONCEPT SARL</b>	691 341 513			585 882 638	691 341 513	<b>Conforme</b> Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>EG2S</b> pour un montant HTVA de cinq cent quatre-vingt-trois millions huit cent soixante-dix mille trois cent un ( <b>583 870 301</b> ) F CFA, soit un montant TTC de six cent quatre-vingt-huit millions neuf cent soixante-six mille neuf cent cinquante-cinq ( <b>688 966 955</b> ) F CFA pour un délai d'exécution de dix ( <b>10</b> ) mois.					
<b>LOT 8</b>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission lu TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
		-	+			
<b>Groupement KAMA CONCEPTS /ZILLA GROUPS</b>	516 493 977		-	437 706 760	516 493 977	<b>Conforme</b>
<b>ESIBF</b>	494 934 130					<b>Non conforme</b> - les références de l'Avis mentionnées sur la garantie de soumission et la ligne de crédit ne sont pas conformes (le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré 2025-0017/MID/SG/DMP du 1 <sup>er</sup> août 2025 dans l'offre du soumissionnaire est différent de l'Avis d'Appel d'offres ouvert accéléré N°2025-1022 /MID/SG/DMP/SMT-PI Suivant autorisation n°2025-0017/MID/SG/DMP du 1 <sup>er</sup> août 2025) ; - Les mises à disposition du matériel fournies par Max Luc IBIDOLA DIOGO est non conforme (L'Avis d'Appel d'Offres N°2025-1022 /MID/SG/DMP/SMT-PI dans l'offre du soumissionnaire est différent de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré N°2025-1022 /MID/SG/DMP/SMT-PI Suivant autorisation n°2025-0017/MID/SG/DMP du 1 <sup>er</sup> Août 2025).

<b>EMIP CONSTRUCTION</b>	490 187 620					<b>Non conforme</b> -Les projets similaires fournis sont non Conforme au cours de la période 2022-2024 requis par le DAO ; l'entreprise a fourni des marches dont la nature ne cadre pas avec celle du DAO.
<b>Groupement ECF/EGC-BGC</b>	500 444 768			424 505 736	500 444 768	<b>Conforme</b>
<b>Groupement SARL/EJFTP</b>	<b>BTC</b> 483 630 990					<b>Non conforme</b> -L'Accord de groupement non signé par le chef de file du groupement qui est BTC Sarl conformément à l'article 48 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ; La lettre de soumission du groupement n'est pas signée conformément à l'article 99 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics qui stipule que les offres sont accompagnées d'une lettre de soumission qui est signée par le soumissionnaire ou son représentant dûment habilité ; - Chiffre d'affaire du groupement non conforme (BTC ne remplit pas les conditions requises 85 790 929 FCFA TTC fournie qui est inférieure à 20 % du chiffre d'affaire soit 101 723 000 FCFA TTC).
<b>Groupement GECAUMINE / ELOMA</b>	507 642 024					<b>Non conforme</b> -Insuffisance du Nombre de référence similaire pour l'ensemble du personnel (une expérience similaire conforme fournie) au lieu de 02 requises au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 par le DAO -Absence de la signature du CV de l'assistant de laboratoire - insuffisance du matériel roulant (01 camion-citerne eau conforme fourni sur 02 requis par le DAO.) -absence de certificat de mise à disposition pour la semi-remorque 11JJ2656 ; -- Le groupement ne s'engage pas au lot 8 pour les travaux (Nous nous engageons à exécuter et achever conformément au DAO et CCT et plans les travaux ci-après : Travaux d'aménagement d'environ 144km de pistes rurales dans huit (08) régions du Burkina. Lot 2 : Région des Cascades/Province de la Comoé ; Piste : Moussodougou – Dou – Orodara = 17.200 km comprenant : l'installation de chantier, les travaux préliminaires, les travaux de terrassement, les travaux de la chaussée, les travaux d'ouvrages, la signalisation, les mesures environnementales et sociales et les travaux connexes dans un délai d'exécution de neuf (09)mois).
<b>ENG SARL</b>	499 718 930					<b>Non conforme</b> -Absence de la preuve du matériel roulant (cartes grises de la niveleuse, du compacteur et chargeur non fournies) ; -Le récépissé de dépôt du dossier d'immatriculation du matériel roulant (la niveleuse, le compacteur et le chargeur) est expiré depuis 6 mois ;

						-Absence de proposition du Plan d'Assurance Qualité (PAQ) conformément au dossier.
Groupement UTS SIF SA	486 234 354	3 902 850 soit 0.80%		408 755 512	482 331 504	<b>Conforme</b> -Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics -discordance sur le bordereau des prix unitaires à la tâche 601.12 : lire 3 000 en lettre au lieu de 5 000 en chiffre entraînant une variation en moins-value de 3 902 850.43 soit 0.80%
Groupement ECZ BURKINA / EEBTP SARL U	495 004 976					<b>Non conforme</b> -Insuffisance de référence similaire pour la majorité du personnel fourni (01 référence similaire fournie sur 02 requises par le DAO pour le Directeur des travaux, le Conducteur des travaux, le chef de chantier, le chef d'équipe ouvrage et l'Assistant de laboratoire) ; -Absence de mise à disposition pour le matériel roulant (les cartes grises du chargeur (9308 E8 03), du compacteur (8050 E7 03), du camion benne (7722 E7 03), de la semi-remorque citerne à eau (3355 E9 03), du tracteur routier (2745 T1 03) et du camion pick-up (0791 E5 03)) sont au nom de ZOUNGRANA Christophe et non la propriété du groupement ECZ BURKINA / EEBTP SARL U) ; -la méthodologie proposée est inappropriée pour l'objet du marché donc non conforme (méthodologie fournie pour une expérience en travaux HIMO et non celle d'un aménagement des pistes rurales, de réhabilitation/entretien périodique de route en terre) -Absence de proposition du Plan d'Assurance Qualité (PAQ) conformément au dossier.
COMOB SARL	515 676 185					<b>Non conforme</b> -incohérence entre le CV (formation académique 2012 à 2015) et l'obtention de l'attestation de réussite en date du 27/08/2010 de l'assistant de laboratoire ; -une attestation fournie en lieu et place d'un Diplôme d'assistant de laboratoire demandé conformément au DAO ; - La Procuration est non conforme (la procuration émise au nom de SAWADOGO Sayouba est faite par lui-même alors qu'il ne dispose d'aucun document attestant sa cogérance avec TRAORE/NASSA Aminata détentrice de l'agrément technique T4+H de l'entreprise COMOB SARL en date du 01 juillet 2021 dans cet Avis Appel d'Offres Accéléré N°2025-1022/MID/SG/DMP/SMT-PI suivant autorisation n°2025-0017/MID/SG/DMP du 1er août 2025 ; -Absence du document d'enregistrement, d'inscription, ou de constitution de la firme validé au formulaire ELI-1-1 ; -Mauvais adressage de la procédure du marché (Procuration, la lettre de soumission, le bordereau, le devis, les

											mises à dispositions et le Plan d'Assurance Qualité (PAQ) sont émis pour un Appel d'Offres Ouvert et non celui d'un Appel d'Offres Ouvert Accéléré conformément à la procédure)
<b>Groupement 3 MESCOM / ARAFAT SERVICE</b>	480 958 530										<b>Non conforme</b> Insuffisance du nombre de référence similaire pour l'ensemble du personnel (une expérience similaire conforme fournie) au lieu de 02 requises au cours des trois (03) dernières années 2022-2024 par le DAO ; -Absence de la preuve des autres expériences similaire du personnel (les références des contrats des marchés non mentionnées) ; -Les marchés similaires fournis ne répondent pas à la nature des travaux et au montant requis par le DAO ; Les marchés similaires mentionnent des travaux de (construction d'ouvrage de franchissement, Travaux d'entretien courant des pistes, Travaux de construction d'un dalot et des voies d'accès et non des travaux d'aménagement de pistes rurales ou de construction ou /réhabilitation ou /entretien périodique de route en terre conformément au DAO.
<b>Groupement SOCA /SIMCO</b>	493 860 346				418 525 717	493 860 346					<b>Conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Groupement UTS SARL/ SIFA SA pour un montant HTVA de quatre cent huit millions sept cent cinquante-cinq mille cinq cent douze (408 755 512) F CFA, soit un montant TTC de quatre cent quatre-vingt-deux millions trois cent trente un mille cinq cent quatre (482 331 504) F CFA pour un délai d'exécution de neuf (09) mois.</b>										
montant globale des attributions s'élève à trois milliards trois cent vingt millions quatre-vingt-un mille cinq cent huit (3 320 081 508) FCFA HTVA soit trois milliards neuf cent dix-sept millions six cent quatre-vingt-seize mille cent soixante-dix-neuf (3 917 696 179) FCFA TTC.											

### CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Appel d'offres ouvert accéléré n° 2025/026/CNSS/DSI/SM pour le support et la fourniture d'accès internet haut débit (marché à commande).

Date de publication : lundi 30 juin 2025 - N° de la Revue : 4172 - Nombre de plis reçus : 04

Date d'ouverture : vendredi 11 juillet 2025 - Date délibération : lundi 04 août 2025

**Lot 1 : Support et la fourniture d'accès internet haut débit au Siège, à la DPASS et à la DRO de la CNSS**

Soumissionnaire	MONTANT mini Lu FCFA HT	MONTANT mini Lu FCFA TTC	MONTANT maxi lu FCFA HT	MONTANT maxi lu FCFA TTC	MONTANT mini corrigé FCFA HT	MONTANT mini corrigé FCFA TTC	MONTANT maxi corrigé FCFA HT	MONTANT maxi corrigé FCFA TTC	Rang	Observation
M'DATA TELECOM	19 029 999	22 455 399	76 119 996	89 821 595	19 029 999	22 455 399	76 119 996	89 821 595	1er	Offre conforme
INTERNET PUISSANCE PLUS	21 000 000	24 780 000	84 000 000	99 120 000	21 000 000	24 780 000	84 000 000	99 120 000	2 <sup>ème</sup>	Offre conforme
VIRTUAL TECHNOLOGIE AND SOLUTIONS	21 200 000	25 016 000	84 800 000	100 064 000	21 200 000	25 016 000	84 800 000	100 064 000	3 <sup>ème</sup>	Offre conforme
GROUP NETFORCE	21 319 200	25 156 656	85 276 800	100 626 624	-	-	-	-	-	Caution de soumission non fournie Offre non conforme

**Attributaire : M'DATA TELECOM pour un montant minimum de vingt-deux millions quatre cent cinquante-cinq mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (22 455 399) francs CFA TTC et un montant maximum de quatre-vingt-neuf millions huit cent-vingt-un mille cinq cent quatre-vingt-quinze (89 821 595) francs CFA TTC avec un délai d'exécution d'un (01) an.**

**Lot 2 : Support et la fourniture d'accès internet haut débit à la DRB, à la SMI/SPAS et à l'Agence de Sarfalao**

Soumissionnaire	MONTANT mini Lu FCFA HT	MONTANT mini Lu FCFA TTC	MONTANT maxi lu FCFA HT	MONTANT maxi lu FCFA TTC	MONTANT mini corrigé FCFA HT	MONTANT mini corrigé FCFA TTC	MONTANT maxi corrigé FCFA HT	MONTANT maxi corrigé FCFA TTC	Rang	Observation
VIRTUAL TECHNOLOGIE AND SOLUTIONS	25 500 000	30 090 000	102 000 000	120 360 000	25 500 000	30 090 000	102 000 000	120 360 000	1er	Offre conforme
INTERNET PUISSANCE PLUS	26 000 000	30 680 000	104 000 000	122 720 000	26 000 000	30 680 000	104 000 000	122 720 000	2 <sup>ème</sup>	Offre conforme
GROUP NETFORCE	26 250 609	30 975 719	105 002 435	123 902 874	-	-	-	-	-	Caution de soumission non fournie Offre non conforme

**Attributaire : VIRTUAL TECHNOLOGIE AND SOLUTIONS pour un montant minimum de trente millions quatre-vingt-dix mille (30 090 000) francs CFA TTC et un montant maximum de cent vingt millions trois cent soixante mille (120 360 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution d'un (01) an.**

Appel d'offres ouvert n° 2025/005/CNSS/DESG/SM, pour la réalisation de divers travaux de la DRO à la CNSS

Date de publication : jeudi 10 avril 2025 - N° de la Revue : N°4115 - Nombre de plis reçus : 34

Date d'ouverture : mardi 06 mai 2025 - Date délibération : lundi 21 juillet 2025

**Lot1 : Travaux de remplacement des tubes fluo par des lampes Led et la correction du niveau d'éclairage des postes de travail au niveau de la DRO Cissin (Seuil inférieur : 93 380 154,59 ; seuil supérieur : 126 337 856,2 ; seuil de tolérance : 88 711 146,86)**

Soumissionnaires	Montant initial		Montant corrigé		Rang	Observations
	Hors Taxes	Toutes taxes comprises	Hors Taxes	Toutes taxes comprises		
DESIGN CONSTRUCTION BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS	78 294 800	92 387 864	78 294 800	92 387 864	1 <sup>er</sup>	Offre dans la limite de tolérance de cinq pourcent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse de Offre conforme
SOCIETE GENERAL DES TRAVAUX D'ELECTRICITE ET D'EXPERTISE SARL	84 748 000	100 002 640	84 748 000	100 002 640	2 <sup>ème</sup>	Offre conforme
BURKINA TRADING INTERNATIONAL	95 788 800	113 030 784	95 788 800	113 030 784	3 <sup>ème</sup>	Offre conforme
PACO BTP	76 948 000	90 798 640	-	-	-	absence de prospectus, fiches techniques (Câbleries, Rigide H07V-U âme cuivre massif (1,5-10) mm, Fileries, Fourreaux Goulotte-tube-chemin de câble ; Coffret-TD-Boites ; Luminaires ; Interrupteurs / Prises courant / Boutons poussoirs ; Disjoncteurs Ph+N-2p-4p ; Accessoires de pose ; Parafoudre) difficulté de vérifier les spécifications techniques demandées Offre non conforme
REVOLUTION TECHNOLOGIE	79 024 000	93 248 320	-	-	-	absence de certains prospectus, fiches techniques (Coffret-TD-Boites ; Luminaires ; Interrupteurs / Prises courant / Boutons poussoirs ; Disjoncteurs Ph+N-2p-4p ; Accessoires de pose ; Parafoudre) difficulté de vérifier les spécifications techniques demandées Offre non conforme
AFRICA NETWORK CONNEXION	92 873 000	109 590 140	-	-	-	Certains prospectus ou fiches techniques n'ont pas été traduits en français (PHILIPS Lighting ECOFIT Ledtubes T8) Offre non conforme
SAA BTP SARL	77 432 000	91 369 760	107 294 500	126 607 510	-	Personnel : le chef de chantier a fourni un BTS, option électrotechnique au lieu d'un BAC+3 en électricité tels exigé par l'appel d'offres ; Offre financière : II. Niveau RDC (fourniture et pose) : item II3 : Changement des lampes plafonniers des différents couloirs et toilettes (Panel Led – Class A++ - 24W-2080LM- AC85-265V- 50/60 Hz : le montant de 2 100 000 n'a pas été pris dans le total RDC ; le total RDC est de 28 262 500 au lieu de 26 162 500 ; III. Niveau R+1 (fourniture et pose) : item III .4 : Changement des lampes plafonniers des différents couloirs et toilettes (Panel Led – Class A++ - 24W-2080LM- AC85-265V- 50/60 Hz : le montant de 800 000 n'a pas été pris dans le total R+1 ; le total R+1 est de 23 744 000 au lieu de 22 944 000 ; Niveau R+2 (fourniture et pose) :IV.3 : Changement des lampes plafonniers des différents couloirs et toilettes (Panel Led – Class A++ - 24W-2080LM- AC85-265V- 50/60 Hz : le montant de 800 000 n'a pas été pris dans le total R+2 ; le total R+2 est de 22 444 000 au lieu de 21 644 000

						<p>par conséquent, le total général HT est de 107 294 500 au lieu de 77 432 000 HT; la tva est de 19 313 010 au lieu de 13 937 760;</p> <p>le total général TTC est de 126 607 510 au lieu de 91 369 760;</p> <p>l'absence de certains prospectus ou certaines fiches techniques (; Tube technologie Led – T8 G13-11/22) W-180/265 V-50Hz- CRI ≥70 - 30000h - couleur blanche - &gt;1800Lm, Luminaires, Compact=NSX, Parafoudre) difficulté de vérifier les spécifications techniques demandées</p> <p>Offre non conforme</p>
--	--	--	--	--	--	---

**Attributaire : DESIGN CONSTRUCTION BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS pour un montant de quatre-vingt-douze millions trois cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-quatre (92 387 864) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois**

**Lot 2 : travaux de reprise de peinture du nouveau siège de la DRO (Seuil inférieur : 116 426 108,2 ; seuil supérieur : 157 517 675,8; seuil de tolérance : 110 604 802,8)**

Soumissionnaires	Montant initial		Montant corrigé		Rang	Observations
	hors taxe	Toutes taxes comprises	Hors Taxes	Toutes taxes comprises		
EBB BTP	98 305 118	116 000 039	98 305 118	116 000 039	1 <sup>er</sup>	Offre dans la limite de tolérance de cinq pourcent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse offre conforme
SOTRAC	98 422 073	116 138 046	98 422 073	116 138 046	2 <sup>ème</sup>	offre conforme
ISCO BTP	98 887 802	116 687 606	98 887 802	116 687 606	3 <sup>ème</sup>	offre conforme
PACO BTP	99 075 370	116 908 936	99 075 370	116 908 936	4 <sup>ème</sup>	offre conforme
DIVINE ALLIANCE MULTI SERVICE	100 039 819	118 046 986	98 869 819	116 666 386	5 <sup>ème</sup>	I.INSTALLATION ET TRAVAUX CONNEXES item I.1 : Installation de chantier : le montant en lettre est de 30000 au lieu de 1200 000 en chiffre avec une variation totale de - 1 380 599,58 avec un taux de variation de -1, 16% offre conforme
ATLAS OGH	100 215 946	118 254 816	100 215 946	118 254 816	6 <sup>ème</sup>	offre conforme
YANEM BUILDING BTP	102 993 024	121 531 768	102 993 024	121 531 768	7 <sup>ème</sup>	offre conforme
EMIP CONSTRUCTION	103 783 620	122 464 671	103 783 620	122 464 671	8 <sup>ème</sup>	offre conforme
ERIMO BT SARL	112 258 728	132 465 299	112 258 728	132 465 299	9 <sup>ème</sup>	offre conforme
REVOLUTION TECHNOLOGIE	86 217 319	101 736 436	-	-	-	personnel : NIKIEMA Harouna a fourni un CAP en électrotechnique au lieu d'une attestation de travail de maçon; les attestations de travail du peintre n° 5 et de l'étanchéiste ne sont pas conformes (attestation de travail de TPBR de 2017 et signé le 01/09/2025) ; la méthodologie d'exécution ne fait pas cas des travaux de menuiserie alu vitrerie, travaux d'étanchéité de la dalle, remplacement des plaques de plafond amovibles, correction des trous au niveau du plafond staff, séparation de la colonne de descente d'eau et celui de l'électricité par une isolation d'hydrofuge, la méthodologie n'est pas structurée et manque de précision technique et ne permet pas d'avoir une compréhension du processus d'exécution des travaux ; elle ne décrit ni les détails, ni l'agencement des différentes étapes d'exécution offre non conforme
RATEBA SERVICES	94 347 940	111 330 569	-	-	-	la méthodologie d'exécution des travaux proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas les éléments suivants : (décapage et implantation, débroussaillage, nettoyage et curage du caniveau fouille, déblais, remblais), béton de propriété-béton armé, électricité, charpente-couverture, le planning d'exécution des travaux proposée n'est pas en adéquation avec le projet : le projet ne prévoit pas des travaux préparatoires (débroussaillage, curage et fouille) le peintre : ILBOUDO Luc : attestation de travail de RATEBA SERVICES de septembre 2019 au 02/05/2025 (non signé et cacheté par le responsable de RATEBA SERVICES) Offre non conforme
DESIGN CONSTRUCTION	97 651 063	115 228 254	-	-	-	la méthodologie d'exécution des travaux proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit

BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS						pas les éléments suivants : de béton armé, charpente couverture, électricité et ventilation, le planning d'exécution des travaux est non signé Offre non conforme
INNOVA PERFECT INTERNATIONAL	98 293 006	115 985 747	-	-	-	maçon : BELEMSIGRI K Arnel : certificat de travail de l'ENTREPRISE TINDA WENDE du 11 avril 2018 au 09 février 2024 et signé le 11 janvier 2024 attestation de travail de INNOVA PERFECT INTERNATIONAL/ février 2024 au 02 mai 2025 : expérience insuffisante : 1 an 3 mois au lieu de 5 ans; Expérience insuffisante des peintres, et de l'étanchéiste : (attestation de travail de INNOVA PERFECT INTERNATIONAL/ février 2024 au 02 mai 2025) les certificats de travail délivrés par l'ENTREPRISE TINDA WENDE ne sont pas conformes (ayant travaillé le 11 avril 2018 au 09 février 2024 et signé le 11 janvier 2024) Offre non conforme
GROUPEMENT AST/YHAGEE MODULAR HOUSE	99 142 390	116 988 020	-	-	-	la méthodologie d'exécution des travaux proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas les éléments suivants : des bétons-bétons armés (béton pour gros béton de fondation, et pour dallage, béton cyclopéen pour semelles continues, béton armé pour chaînage bas, béton armé en élévation, armature pour béton armé, coffrage, bacs galvanisé.); Le planning d'exécution proposé n'est pas en adéquation avec le projet ; le projet ne prévoit pas des travaux de terrassements (fouille, remblais divers, évacuation des gravas et excédents de terre.) Offre non conforme
COOL SHOP SARL	99 384 461	117 273 664	-	-	-	le planning des travaux d'exécution présentés est non conforme, car elle ne détaille pas les consistances effectives des travaux à réaliser. Les éléments mentionnés (installation et travaux connexes, RDC, R+1, R+2, R+3, escalier de secours) correspondent à des zones ou ouvrages et non à des tâches ou opérations précises de travaux Offre non conforme
ENAB	100 496 798	118 586 222	-	-	-	la méthodologie d'exécution des travaux proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas les éléments suivants : fouilles, déblais, remblais, chape, béton, béton armé, coffrage, ferrailage, charpente couverture, électricité Offre non conforme
JEBNEJA SARL	95 854 618	113 108 449	-	-	-	expérience insuffisante 4 ans 5 mois de KABRE Ethan : Attestation de travail de JEBNEJA de 2021 au 02/05/2025 Attestation de travail de BEREKIA de 2019 au 31 décembre 2020 et signé le 10 décembre 2020 ; la méthodologie d'exécution des travaux proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas les éléments suivants : canalisations, propriété des voies publiques, système d'assainissement, calfeutrement, décisions d'architectes, stabilité du feu, l'absence des travaux de peinture, étanchéité de la dalle des parties dégradées du staff, réparation de faux plafond en staff, remplacement de plaque de plafond amovible dans la méthodologie d'exécution le planning ne prenant pas en compte les travaux de remplacement des plaques du plafond amovible endommagées, reprise du mastic du côté des fenêtres, correction des trous au niveau du plafond staff, étanchéité de la dalle Offre non conforme
SAA BTP SARL	102 074 450	120 447 850	-	-	-	La méthodologie d'exécution ne fait pas cas des travaux de peinture, étanchéité de la dalle, séparation de la colonne de descente d'eau et de l'électricité par une isolation hydrofuge Offre non conforme
GECIMEL	103 164 897	121 734 578	-	-	-	la méthodologie d'exécution des travaux proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas les éléments suivants : fouilles, remblais, nivellement, implantation, décapage général, d'aire de dallage, béton de propriété, béton pour semelle isolé, béton pour couronnement de baie-acrotère, béton pour fondation filantes, maçonnerie,

						béton armé pour longrines, béton armé pour ouvrages divers, charpente couverture, menuiserie métallique, électricité ; Le planning d'exécution ne prend en compte les travaux suivants : remplacement des plaques du plafond amovible endommagées de même qualité que l'existant, reprise du mastic du côté des fenêtres, correction des trous au niveau du plafond staff, étanchéité de la dalle des parties dégradées du staff, séparation de la colonne de descente d'eau et celui de l'électricité par une isolation d'hydrofuge, Offre non conforme
ABS GROUP	100 640 635	118 755 949	-	-	-	exclues de la commande publique à la date du 03 juillet 2025 non conforme
<b>Attributaire</b>	<b>EBB BTP pour un montant de cent seize millions trente-neuf (116 000 039) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 3 mois</b>					
<b>Lot 3 : Aménagement des patios de la DRO siège en salles d'attente (Seuil inférieur : 49 044 857,03 ; seuil supérieur : 66 354 806,57 ; seuil de tolérance : 46 592 614,18)</b>						
Soumissionnaires	Montant initial		Montant corrigé		Rang	Observations
	hors taxe	Toutes taxes comprises	Hors Taxes	Toutes taxes comprises		
SOMPA CENTRAL NEGOCE SARL	41 959 176	49 511 828	41 959 176	49 511 828	1 <sup>er</sup>	offre conforme
YANEM BUILDING BTP	42 476 648	-	42 476 648	-	2 <sup>ème</sup>	offre conforme
TAM TOORE & CONSTRUCTION	44 484 830	52 492 099	43 484 829,65	51 312 098,99	3 <sup>ème</sup>	le total général TTC est de 51 312 098,99 au lieu de 52 492 099 avec une variation totale de - 1 180 000, avec un taux de variation de -2,247957379% offre conforme
ERIMO BTP	46 239 082	54 562 117	45 989 082,35	54 267 117,17	4 <sup>ème</sup>	III.3.Electricité item : III.3.1Fourreautage, câblage et filerie : le montant en lettre est de 500 000 au lieu de 750000 en chiffre avec une variation totale de -294 999,827 avec un taux de variation de -0,540667854% offre conforme
PACO BTP	51 418 672	60 674 033	51 418 672	60 674 033	5 <sup>ème</sup>	offre conforme
REVOLUTION TECHNOLOGIES	36 475 208	43 041 926			-	la méthodologie d'exécution proposée ne fait pas cas des travaux d'électricité (fourreautage, câblage, filerie, appareillages, logiciel de gestion de file d'attente...) la méthodologie n'est pas structurée et manque de précision technique et ne permet pas d'avoir une compréhension du processus d'exécution des travaux ; elle ne décrit ni les détails, ni l'agencement des différentes étapes d'exécution offre non conforme
SOTRAC SARL	38 093 547	44 950 386	-	-	-	NIKIEMA Moumouni : a fourni une attestation de travail de SOTRAC (depuis 06 février (absence de l'année d'embauche sur l'attestation de travail permettant d'apprécier le nombre d'année d'expérience) offre non conforme
EBB BTP	40 772 212	48 111 210	-	-	-	la méthodologie ne fait pas cas des travaux d'électricité (fourreautage, câblage, filerie, appareillages, logiciel de gestion de file d'attente...) offre non conforme
DIVINIE ALLIANCE MULTI SERVICES SARL	40 953 611	48 325 261	-	-	-	lettre de soumission non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres offre non conforme
ATLAS OGH	40 664 178	47 983 730	-	-	-	l'électricien COMPAORE Hippolyte : information erronée sur l'électricien (les travaux de réhabilitation des installations électriques de l'agence CNSS de Dassasgho, marché n° SE-CNSS/00/01/02/00/2023/260 a été réalisée par AXIS PRESTATIONS offre non conforme
AFRIC BUSINESS CENTRAL	43 220 316	50 999 973	-	-	-	la méthodologie des travaux d'exécution proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas des travaux de terrassement, béton-béton armé (semelles isolées, longrine, dallage.) maçonnerie, plomberie sanitaire, carrelage, revêtement des sols et murs

						la méthodologie proposée est celle de CNATAC (Centre national d'appui à la transformation artisanale du coton) et non de la CNSS offre non conforme
GECIMEL	42 136 486	49 721 053	-	-	-	la méthodologie des travaux d'exécution proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas de fouilles, remblais, nivellement, implantation, décapage général, d'aire de dallage, béton de propriété, béton pour semelle isolé, béton pour couronnement de baie-acrotère; béton pour fondation filantes, maçonnerie, béton armé pour longrines, béton armé pour ouvrages divers, offre non conforme
ENAB	40 930 973	42 298 548	-	-	-	la méthodologie d'exécution des travaux proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas les éléments suivants : de fouilles, déblais, remblais, chape, béton armé, maçonnerie qui ne sont pas en adéquation avec les travaux à réaliser offre non conforme
ZEMBALA DISTRIBUTION (ZEMDIS)	42 103 401	49 610 014	-	-	-	YANOGO Souleymane : attestation de BEP en électrotechnique, session de 2020, délai d'expiration 31 décembre 2021 ; KABORE Rasmané : a fourni une attestation de travail de ZEMDIS en qualité de chef de chantier au lieu d'une attestation de menuisier ; charpentier non fourni ; la méthodologie des travaux d'exécution ne fait pas cas des travaux de charpente, couverture, menuiserie alu vitrerie, électricité offre non conforme
ABS GROUP	41 596 342	49 083 684	-	-	-	exclues de la commande publique à la date du 03 juillet 2025 non recevable
ALVARES INTERNATIONAL SARL	39 893 968	47 074 882	-	-	-	la méthodologie des travaux d'exécution proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas des travaux de plomberie, installations sanitaires, réalisation de fosses septiques, puisards, plateau bactérien, fouilles, remblais, implantation, béton, béton armé offre non conforme
DESIGN CONSTRUCTION BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS	40 000 021	47 200 025	-	-	-	la méthodologie des travaux d'exécution proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas de béton armé, et maçonnerie offre non conforme
RATEBA SERVICES	38 576 229	45 519 950	-	-	-	la méthodologie d'exécution des travaux proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas les éléments suivants : fouille, déblais, remblais, béton-béton armé, revêtement, offre non conforme

**Attributaire : SOMPA CENTRAL NEGOCE SARL pour un montant de quarante-neuf millions cinq cent onze mille huit cent vingt-huit (49 511 828) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 3 mois**

**Lot 4 : travaux d'aménagement de la devanture de l'agence de Dassasgho (couverture des caniveaux et pavés) (Seuil inférieur : 14 412 606,21; seuil supérieur : 19 499 408,4 ; seuil de tolérance : 13 691 975,9**

Soumissionnaires	Montant initial		Montant corrigé		Rang	Observations
	hors taxe	Toutes taxes comprises	Hors Taxes	Toutes taxes comprises		
DIVINE ALLIANCE MULTI SERVICE SARL	12 422 828	14 658 937	11 698 251,73	13 803 937,04	1 <sup>er</sup>	le total général ttc est de 13 803 937,04 au lieu de 14 658 937 avec une variation totale de - 855 000 , d'où un taux de -5,83%; Offre dans la limite de tolérance de cinq pourcent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse offre conforme
TAM TOORE & CONSTRUCTION	13 175 330	15 546 889	13 175 330	15 546 889	2 <sup>ème</sup>	offre conforme
ALVARES INTERNATIONAL SARL	11 742 894	13 856 615	-	-	-	la méthodologie des travaux d'exécution proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas des travaux de plomberie, installations sanitaires, réalisation de fosses septiques offre non conforme
ZEMBALA DISTRIBUTION SARL	13 894 065	16 394 997	-	-	-	la méthodologie ne fait pas cas des travaux d'aménagements (pavage); le planning ne fait pas cas des travaux d'aménagements (pavage) ; le maçon ZONGO Abdoul Kader : absence d'attestation de travail ; expérience insuffisante du maçon BADO Jules: 4ans au lieu de 5 ans ;

						le menuisier TRIANDE Mohamed a fourni une attestation de travail en qualité de chef de chantier et non en qualité de menuisier ; le ferrailleur TONDE Amidou a fourni une attestation de travail en qualité de chef de chantier et non en qualité de menuisier offre non conforme
JEBNEJA	11 622 050	13 714 019	-	-	-	la méthodologie d'exécution des travaux proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas les éléments suivants : canalisations, propriété des voies publiques, système d'assainissement, chauffage, décisions d'architectes, stabilité du feu, absence de béton armé pour dalot et pour dalle de couverture de caniveaux, travaux d'aménagement (pavage) dans la méthodologie d'exécution offre non conforme
GECIMEL	12 850 065	15 163 077	-	-	-	la méthodologie des travaux d'exécution proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas d'aire de dallage, béton pour couronnement de baie-acrotère, offre non conforme
PACO BTP	12 346 804	14 569 228,72	-	-	-	la méthodologie des travaux d'exécution proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas de désherbage et de dessouchage offre non conforme

**Attribitaire : DIVINE ALLIANCE MULTI SERVICE SARL pour un montant de treize millions huit cent trois mille neuf cent trente-sept (13 803 937) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 3 mois**

**Lot5 : Travaux de construction d'une quèrite et installation de barrière à l'entrée de la cour de l'agence de Koudougou (Seuil inférieur : 4 642 724,745 ; seuil supérieur : 6 281 333,479 ; seuil de tolérance : 4 410 588,51)**

Soumissionnaires	Montant initial		Montant corrigé		Rang	Observations
	hors taxe	Toutes taxes comprises	Hors Taxes	Toutes taxes comprises		
GECIMEL	4 088 621	4 824 573	4 088 621	4 824 573	1 <sup>er</sup>	offre conforme
EBI BTP	3 523 140	4 243 140	-	-	-	absence d'attestation de travail du peintre et absence du permis de conduire du chauffeur offre non conforme
REVOLUTION TECHNOLOGIE	4 504 968	5 315 862	-	-	-	YANOGO Ismaël : attestation de travail de REVOLUTION TECHNOLOGIE (il est écrit Menuisier Alu au lieu de peintre ; le menuisier OUEDRAOGO Samuel : attestation de travail de TPBR de 2019 et signé le 01/09/2025 ; la méthodologie d'exécution des travaux ne fait pas cas des travaux de béton, béton armé, maçonnerie, étanchéité, revêtement, peinture, menuiserie métallique, électricité, elle ne décrit ni les détails, ni l'agencement des différentes étapes d'exécution offre non conforme

**Attribitaire : GECIMEL pour un montant de quatre millions huit cent vingt-quatre mille cinq cent soixante-treize (4 824 573) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 90 jours;**

**Lot6 : Travaux d'aménagement d'aire de lavage de véhicules, réalisation d'une rampe d'accès à l'entrée Est de la cour et la réalisation d'un regard communicant avec la fosse septique pour les eaux de lavages (Seuil inférieur : 3 946 249,44; seuil supérieur : 5 339 043,36 ; seuil de tolérance : 3 748 936,97)**

Soumissionnaires	Montant initial		Montant corrigé		Rang	Observations
	hors taxe	Toutes taxes comprises	Hors Taxes	Toutes taxes comprises		
SOGETEC	3 761 200	-	3 391 200	-	1 <sup>er</sup>	le total arithmétique est de 3 391 200 HT au lieu de 3 761 200 avec une variation totale de -370 000, d'où un taux de variation de 9,83% offre conforme
GECIMEL	3 951 456	4 662 718	-	-	-	la méthodologie d'exécution des travaux proposée n'est pas en adéquation avec le projet; le projet ne prévoit pas les éléments suivants : réalisation d'aire de dallage, béton pour couronnement de baie-Acrotère, qui ne sont pas en adéquation avec les travaux à réaliser -Méthodologie ne fait pas cas de la plomberie qui fait partie des travaux à réaliser offre non conforme
REVOLUTION TECHNOLOGIE	3 786 617	4 468 208	-	-	-	ferrailleur : GANGONOU Freddy : Attestation de travail de TPBR de 2017 à nos jours et signé le 01/09/2025 ; la méthodologie d'exécution des travaux proposée ne fait pas cas des travaux de béton, béton armé et maçonnerie, plomberie, terrassement (fouille, d'aménagement, de regards, la méthodologie n'est pas structurée et manque de précision technique et ne permet pas d'avoir une compréhension du processus d'exécution des travaux offre non conforme

**CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES**

APPEL D'OFFRE N°2025-002/CARFO/DG/DMP PORTANT ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES EN QUATRE (04) LOTS AU PROFIT DE LA CARFO - FINANCEMENT : BUDGET CARFO, GESTION 2025 ; BUDGET PREVISIONNEL : 297 650 000 FRANCS CFA TTC ; LOT 1 : 71 500 000 FRANCS CFA TTC ; LOT 2 : 101 900 000 FRANCS CFA TTC ; LOT 3 : 50 500 000 FRANCS CFA TTC ; LOT 4 : 73 750 000 FRANCS CFA TTC.

LOT 1 : ACQUISITION D'IMPRIMANTES ;

LOT 2 : ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS DE BUREAU ET DE MICRO-ORDINATEURS PORTABLES GRANDE CAPACITE ;

LOT 3 : ACQUISITION DE SERVEURS ET D'EQUIPEMENTS RESEAUX ;

LOT 4 : ACQUISITION D'ONDULEURS, SCANNERS ET PROJECTEURS.

Publication : revue des marches publics quotidien n° 4144 du mercredi 21 mai 2025 ;

Date de dépouillement : mercredi 21 mai 2025 ;

Nombre de plis : 15.

**LOT 1 : ACQUISITION D'IMPRIMANTES**

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU PUBLIQUEMENT		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS	RANG
		HT EN F CFA	TTC EN F CFA	HT EN F CFA	TTC EN F CFA		
1	BUSIA TECH	59 200 000	69 856 000	59 200 000	69 856 000	Conforme	7 <sup>ème</sup>
2	ALL EQUIPEMENTS SARL	49 970 000	58 964 600	49 970 000	58 964 600	Conforme	1 <sup>er</sup>
3	A-D-S SARL	58 330 000	68 829 400	58 330 000	68 829 400	Conforme	5 <sup>ème</sup>
4	MAYSSANE SERVICES	58 030 000	68 475 400	58 030 000	68 475 400	Conforme	4 <sup>ème</sup>
5	COGEA INTERNATIONAL	57 105 000	67 383 900	57 105 000	67 383 900	Conforme	2 <sup>ème</sup>
6	CONCO DISTRIBUTION	50 000 000	59 000 000	-	-	Non Conforme : la référence fournie nous donne une mémoire maximale de 3.5GO au lieu de 4.5 demandée pour l'item 3	Non Classé
7	IT PROJET	57 395 000	67 726 100	57 395 000	67 726 100	Conforme	3 <sup>ème</sup>
8	PACIFIC BUSINESS	47 150 000	55 637 000	47 150 000	55 637 000	Non Conforme : offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance de 5%	Non Classé
9	SLCGB	55 100 000	65 018 000	-	-	Non Conforme : attestation de formation présentée en lieu et place du diplôme requis pour l'ingénieur	Non Classé
10	BITS	58 520 111	-	58 520 111	69 059 731	Conforme	6 <sup>ème</sup>

**CONCLUSION**

**ALL EQUIPEMENT est attributaire pour un montant TTC de cinquante-huit millions neuf cent soixante-quatre mille six cents (58 964 600) francs CFA avec un délai de livraison de soixante (60) jours.**

**LOT 2 : ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS DE BUREAU ET DE MICRO-ORDINATEURS**

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU PUBLIQUEMENT		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS	RANG
		HT EN F CFA	TTC EN F CFA	HT EN F CFA	TTC EN F CFA		
1	A-D-S SARL	80 370 000	94 836 600	80 370 000	94 836 600	Conforme	1 <sup>er</sup>
2	COGEA INTERNATIONAL	82 815 000	97 721 700	82 815 000	97 721 700	Conforme	3 <sup>ème</sup>
3	HARDNET	133 557 201	157 597 497	133 557 201	157 597 497	Non Conforme : offre hors budget prévisionnel	Non Classé
4	CONCO DISTRIBUTION	72 030 000	84 995 400	-	-	Non Conforme : pour l'item 6, le soumissionnaire a proposé un macbook pro 16 2023 possédant un processeur M2 en lieu et place d'un M3 demandé	Non Classé
5	LBH	-	81 066 000	68 700 000	79 444 680	Non Conforme : offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance de 5%. Un rabais de 2% a été accordé sur le montant TTC.	Non Classé
6	IT PROJET	82 064 000	96 835 520	82 064 000	96 835 520	Conforme	2 <sup>ème</sup>
7	PACIFIC BUSINESS	81 300 000	95 934 000	-	-	Non Conforme : pour l'item 6, le soumissionnaire a proposé un Macbook air en lieu et place d'un macbook pro demandé	Non Classé

<b>CONCLUSION</b>		<b>A-D-S SARL est attributaire pour un montant TTC de quatre-vingt-quatorze millions huit cent trente-six mille six cents (94 836 600) francs CFA avec un délai de livraison de soixante (60) jours</b>					
<b>LOT 3 : ACQUISITION DE SERVEURS ET D'EQUIPEMENTS RESEAUX</b>							
N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU PUBLIQUEMENT		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS	RANG
		HT EN F CFA	TTC EN F CFA	HT EN F CFA	TTC EN F CFA		
1	BUSIA TECH	42 780 000	50 480 400	42 780 000	50 480 400	Conforme	2 <sup>ème</sup>
2	A-D-S SARL	41 480 000	48 946 400	41 480 000	48 946 400	Conforme	1 <sup>er</sup>
3	BMS SARL	35 200 000	41 536 000	-	-	Non Conforme : absence du certificat HP de l'ingénieur	Non Classé
4	COGEA INTERNATIONAL	37 370 000	44 096 600	-	-	Non Conforme : Le certificat CISCO présenté de l'ingénieur n'est pas valide, celui-ci est expiré depuis le 04 juin 2022.	Non Classé
5	NEURONES	40 0889 552	48 249 671	-	-	Non Conforme : l'attestation de formation du technicien a été présentée en lieu et place du diplôme exigé	Non Classé
6	IT PROJET	38 645 000	45 601 100	-	-	Non Conforme : le délai de validité du certificat CISCO de l'ingénieur est échu	Non Classé
7	PACIFIC BUSINESS	37 300 000	44 014 000	-	-	Non Conforme : absence du certificat CISCO, HP et PMP de l'ingénieur	Non Classé
8	SLCGB	38 100 000	44 958 000	-	-	Non Conforme : le soumissionnaire a présenté une attestation de formation du technicien et de l'ingénieur en lieu et place du diplôme exigé. On constate également que les certificats de formation de l'ingénieur ne sont pas valides	Non Classé
9	PRODITEK	34 558 500	-	-	-	Non Conforme : Le certificat de formation CISCO présenté n'est pas valide. En effet, le document fourni correspond à un programme de la CISCO Networking Academy et non à un certificat délivré par CISCO. De plus, le code CISCO y figurant est inexistant dans la base de données officielle de CISCO	Non Classé
<b>CONCLUSION</b>		<b>ADS SARL est attributaire pour un montant TTC de quarante-huit millions neuf cent quarante-six mille quatre cents (48 946 400) francs CFA avec un délai de livraison de soixante (60) jours</b>					
<b>LOT 4 : ACQUISITION D'ONDULEURS, SCANNERS ET PROJECTEURS</b>							
N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU PUBLIQUEMENT		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS	RANG
		HT EN F CFA	TTC EN F CFA	HT EN F CFA	TTC EN F CFA		
1	BUSIA TECH	62 400 000	73 632 000	62 400 000	73 632 000	Conforme	2 <sup>ème</sup>
2	A-D-S SARL	59 910 000	70 693 800	59 910 000	70 693 800	Conforme	1 <sup>er</sup>
3	COGEA INTERNATIONAL	58 650 000	69 207 000	-	-	Non Conforme : absence du certificat ASI de l'électrotechnicien	Non Classé
4	HARDNET	100 578 115	118 682 176	-	-	Non Conforme : absence du certificat ASI de l'électrotechnicien	Non Classé
5	CONCO DISTRIBUTION	51 685 000	60 988 300	-	-	Non Conforme : le soumissionnaire a présenté le diplôme d'électronique en lieu et place d'un diplôme d'électrotechnique et aussi l'absence du certificat ASI de l'électrotechnicien	Non Classé
6	IT PROJET	53 129 254	62 692 520	-	-	Non Conforme : le soumissionnaire a présenté une attestation en système solaire en lieu et place d'un certificat ASI ou dans la réparation d'équipements électroniques de puissance de l'électrotechnicien	Non Classé
7	PACIFIC BUSINESS	60 850 000	71 803 000	-	-	Non Conforme : le soumissionnaire a proposé un ingénieur en réseau en lieu et place d'un électrotechnicien sans certification de l'électrotechnicien	Non Classé

<b>CONCLUSION</b>	<b>ADS SARL est attributaire pour un montant TTC de soixante-dix millions six cent quatre-vingt-treize mille huit cents (70 693 800) francs CFA avec un délai de livraison de soixante (60) jours.</b>
-------------------	--

### LOTIERE NATIONALE BURKINABE

#### RECTIFICATIF DES RESULTATS PUBLIES DANS LA REVUE N°4222 DU LUNDI 08 SEPTEMBRE 2025 POUR OMISSION DE CERTAINES OBSERVATIONS LIEES AUX SOUMISSIONNAIRES 8, 9 ET 10 ET LA NON-PRECISION DE BORNES SUR LA SYNTHESE

Appel d'Offres Ouvert N°2025-002F/LONAB/DG/DPS/DMA pour la conclusion d'un ACCORD-CADRE multi attributaires pour acquisition de divers gadgets publicitaires au profit de la LONAB - Financement : Budget de la LONAB-Exercice 2025  
 Reference et date de publication de l'avis : Quotidien N° 4127 du mardi 29 avril 2025 Date de la 1<sup>ère</sup> ouverture des offres : Mercredi 13 mai 2025-Date du communiqué : N°4147 du Lundi 26 mai 2025-Nombre de plis reçus Dix (10) Date d'ouverture des offres : Mardi 03 juin 2025  
 Date de délibération : Mardi 24 juin 2025 Lettre de convocation : N°2025/132/LONAB/DG/DPS/DMA du Mardi 24 juin 2025  
 Date du réexamen : 18/07/2025 Suivant avis technique de DGCMEF par lettre N°2025-2565/MEF/SG/DG-CMEF/DCMP du 18 juillet 2025  
**NB** : Un minimum de trois (03) offres conformes est requis pour la constitution d'un accord-cadre.

**Lot unique : Conclusion d'un ACCORD-CADRE multi attributaires pour acquisition de divers gadgets publicitaires au profit de la LONAB**

N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Borne sup : 1 064 943 928 Borne inf. : 787 132 468 Seuil tolérance : 747 775 845 Montant prévisionnel annuel : 989 543 000
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	Observations
1	Groupement BATIMART SARL/ DEC COM BURKINA & ESCAPADE BURKINA	--	808 637 480	--	808 637 475	Non conforme -chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (336 885 421 FCFA) inférieur à 750 000 000 F CFA demandé par le DAO -7 Marchés fournis dont aucun n'a un montant au moins égal à 400 000 000 FCFA comme demandé dans le DAO. -Un (01) machiniste fourni sur 2 demandés par le DAO -le machiniste fourni n'a pas d'attestation ou certificat de formation -Attestation de travail du reste du personnel non fourni excepté l'infographe -Cv de l'ensemble du personnel non fourni - Délai de livraison item (PO 002) 91 jours proposés au lieu de 90 jours comme le demande le DAO -Erreur au niveau de l'item 4 (Tentes) PU en lettre : 85 000 et en chiffre :85 080 entraînant une diminution de -4,72 FCFA
2	SIDABO VISION Pro	--	792 781 230	--	792 781 230	Non conforme - Chiffre d'affaires non fournis -Attestation de formation annoncée sur le CV non fournis pour les 2 machinistes conformément au DAO. -Attestation de formation annoncée sur le CV non fournis pour les 2 brocheurs massicotiers conformément au DAO.
3	Groupement SALEM GROUP SARL & IMPRI NORD SARL	--	791 549 900	--	824 027 512	Conforme -Erreur de sommation (calendrier bloc note et agenda) entraînant une augmentation de 32 477 612 FCFA soit une variation de 4,1%
4	ALBATROS AFRIQUE SARL	--	970 711 424	--	970 711 424	Non conforme : Chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2021 2022 2023) fourni : 291 207 066 FCFA inférieur à 750 000 000 FCFA demandé par le DAO
5	Groupement IMPERIUM GROUP & SGE	--	971 838 641	--	971 838 641	Non conforme -Marchés similaires fournis non probants suivant lettres d'authentification N°2025-132/MFPTS/CAB/DGF du 06 août 2025 et N°2025-00000729/MSECU/CAB/DGF du 11 août 2025
6	INDICO PUBLICITE	--	988 081 260	--	992 329 260	Non conforme - Correction des prix unitaires des items T short col en V et gourdes entraînant une hausse de son offre de 988 081 260 à 992 329 260 soit +4 248 000. -le chiffre d'affaires moyen : 470 976 945 FCFA est inférieur à 750 000 000 FCFA demandé par le DAO -l'infographe ILBOUDO Victor n'a pas fait la preuve de son niveau BAC H au moins. -Montant du marché similaire insuffisant (224 790 000 inférieurs à 400 00 000 FCFA demandé) -Erreur de PU T short col V 3 300 F au lieu de 3 200 F aussi à l'item gourde 600 000 FCFA au lieu de 100 000 F CFA entraînant une augmentation de 4 248 000 F soit une variation de 0,42%
7	GIB-C.A.C.I. B	--	935 861 009	--	898 691 009	Conforme - -Erreur de quantité au niveau de l'item chemises commerciaux (500 au lieu de 5 000) entraînent une

						diminution de -37 170 000 FCFA soit une variation de -3,9%
8	Groupement DEFI GRAPHIC & IMPRI COLOR SA	--	729 323 780	--	738 173 780	Non conforme <u>Anormalement basse</u> -La ligne de crédit ne fait pas sortir les références exactes de l'appel d'offres. -Erreur sur le PU de l'item T short pour enfant 2 500 au lieu de 2 000 entrainant une augmentation de 8 850 000 FCFA soit une variation 1,21%
9	Groupement CREAT COM INTERNATIONAL & CHINA GEO ENGINEERING CORPORATION INTERNATIONAL LIMITED	585 018 000	--	585 018 000	690 321 240	Non conforme <u>Anormalement basse</u> -2 marchés similaires fournis non conformes (il s'agit de marchés de travaux) ; -Chef de production : KOUEMBA A Fataou expérience dans la position similaire insuffisant 1 an (2024-2025) au lieu de 5 ans sur le CV en contradiction avec le certificat de travail ; -Infographe YANGNENAM P Jonathan : diplôme d'ingénieur des travaux en génie électrique fourni au lieu d'un diplôme BAC H au moins conformément au DAO
10	ELT PUB	--	754 348 878	--	743 846 878	Non conforme <u>Anormalement basse</u> -Absence de chiffres d'affaires et de marchés similaires ; -Chef de production MAIGA Halidou sur le CV différent MAIGA Hamidou sur le BEPC. Absence d'attestation de formation, absence d'attestation de travail ; -Absence de l'attestation de travail de l'infographe ; -Absence d'attestation de travail pour les 2 machinistes -Absence des 2 brosseurs massicotiers ; -Erreur de Prix Unitaires (PU) sur l'item chemises commerciaux (200 au lieu de 18 000) entrainant une diminution de -10 502 000 FCFA soit une variation de -1,39%.
<b>CONCLUSION :</b>		<b>Infructueux pour insuffisance d'offres conformes requises (moins de trois (03)).</b>				

### SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

<b>APPEL D'OFFRE OUVERT N° 2025-005/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE LOGICIELS AU PROFIT DE LA SONABHY</b> Financement : budget SONABHY, exercice 2025 - Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N° 4173 mardi 1 <sup>er</sup> juillet 2025. Nombre de plis reçus : dix (10) - Nombre de lots : dix (10) - Date de délibération : 22/08/2025						
<b>Montant total des offres conformes = 58 410 000, P = 58 410 000 0,4*P = 23 364 000 0,6*E = 36 000 000</b> <b>M=(0,4P+0,6E) = 59 364 000 0,85M = 50 459 400 1,15M = 68 268 600 5%*0,85M = 2 968 200</b> <b>(0,85M - 5%*0,85M = 47 491 200 E = 60 000 000</b>						
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montants lus</b>		<b>Montants corrigés</b>		<b>Rang</b>	<b>Observations</b>
	<b>HTVA</b>	<b>TTC</b>	<b>HTVA</b>	<b>TTC</b>		
<b>Lot 01 : acquisition d'un logiciel QSE/RSE Xqualia au profit de la SONABHY</b>						
GROUPEMENT CABINET GENERAL MICRO SYSTEM/AFRIQUE COMPETENCE	49 500 000	58 410 000	49 500 000	58 410 000	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>Lot 01 : GROUPEMENT CABINET GENERAL MICRO SYSTEM/AFRIQUE COMPETENCE pour un montant de cinquante-huit millions quatre-cent-dix mille (58 410 000) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.</b>						
<b>Lot 02 : acquisition d'une solution de gestion des accès à privilèges : WALLIX au profit de la SONABHY</b>						
<b>Montant total des offres conformes = 57 068 371, P = 57 068 371 0,4*P = 22 827 348 0,6*E = 36 000 000</b> <b>M=(0,4P+0,6E) = 58 827 348 0,85M = 50 003 246 1,15M = 67 651 451 5%*0,85M = 2 941 367</b> <b>(0,85M - 5%*0,85M = 47 061 879 E = 60 000 000</b>						
MERRADIS		47 260 182	-	-	Non classé	Offre écartée : lettre de soumission non conforme (lire référence du dossier d'appel d'Offres Ouvert N° 2025-005/MICA/SONABHY au lieu du dossier d'appel d'Offres Ouvert N° 2025-006/MICA/SONABHY) -lire référence sur la lettre AOO N° 2025-005/MICA/SONABHY au lieu de l'ADP N° 2025-005/MICA/SONABHY
GROUPEMENT NEURONES TECHNOLOGIE BF/ NEURONES TECHNOLOGIES SA	48 363 027	57 068 371	48 363 027	57 068 371	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>Lot 02 : GROUPEMENT NEURONES TECHNOLOGIE BF/NEURONES TECHNOLOGIES SA pour un montant de cinquante-sept millions soixante-huit mille trois cent soixante-onze (57 068 371) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.</b>						
<b>Lot 03 : acquisition, installation, configuration et mise en œuvre d'une solution backup and réplication (PRA) au profit de la SONABHY</b>						
<b>Montant total des offres conformes = 49 855 000, P = 49 855 000 0,4*P = 19 942 000 0,6*E = 30 000 000</b> <b>M=(0,4P+0,6E) = 49 942 000 0,85M = 42 450 700 1,15M = 57 433 300 5%*0,85M = 2 497 100</b> <b>(0,85M - 5%*0,85M = 39 953 600 E = 50 000 000</b>						
IT EXPERTIS	42 250 000	49 855 000	42 250 000	49 855 000	1 <sup>er</sup>	Conforme
TRADECOM TECHNOLOGIES		49 395 272	-	-	Non classé	Offre écartée : lettre de soumission non conforme (modèle de lettre de

						demande de prix fournie au lieu de l'appels d'offres)
<b>Lot 03 : IT EXPERTIS pour un montant de quarante- neuf millions neuf cent-quarante-deux mille (49 855 000) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.</b>						
Lot 04 : acquisition et mise en service d'une plateforme de gestion de flux d'entrée sortie des différents sites de la SONABHY						
Montant total des offres conformes = 54 337 820, P = 27 168 910, 0,4*P = 10 867 564, 0,6*E = 18 000 000 M=(0,4P+0.6E) = 28 867 564, 0,85M = 24 537 429, 1,15M = 33 197 699, 5%*0,85M = 1 226 871 (0,85M - 5%*0,85M = 23 310 558, E = 30 000 000)						
SAHELYS	-	25 989 500	-	-	1 <sup>er</sup>	Conforme
NERIS TECHNOLOGIES	20 856 000	24 610 080	-	-	Non classé	Offre écartée : lettre de soumission non conforme (modèle de lettre de demande de prix fournie au lieu de l'appels d'offres) lire les références Appel d'Offres Ouvert N°2025-005/MICA/SONABHY au lieu de DPX N°2025-005/MICA/SONABHY
IKA SOLUTIONS LTD		26 078 000		26 078 000	Non classé	Offre écartée : modèle de lettre de soumission non conforme (modèle de lettre de demande de prix fournie au lieu du modèle de lettre de l'appels d'offres)
AGITEX		28 348 320		28 348 320	2 <sup>ème</sup>	Conforme
<b>Lot 04 : SAHELYS pour un montant de vingt-cinq millions neuf-cent quatre-vingt-neuf mille cinq cents (25 989 500) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.</b>						
Lot 05 : acquisition d'un logiciel de conception et de dessin Autodesk Auto CARD 2023 au profit de la SONABHY						
TRADECOM TECHNOLOGIES	-	5 605 000	-	-	Non classé	Offre écartée : modèle de lettre de soumission non conforme (modèle de lettre de demande de prix fournie au lieu du modèle de lettre de l'appels d'offres)
<b>Lot 05 : absence d'offre techniquement conforme</b>						
Lot 06 : acquisition d'un logiciel de recueil de préoccupation (boîtes à idées en lignes) au profit de la SONABHY						
Montant total des offres conformes = 5 551 899, E = 2 000 000, P = 1 850 633, 0,4*P = 740 253, 0,6*E = 1 200 000 M=(0,4P+0.6E) = 1 940 253, 0,85M = 1 649 215, 1,15M = 2 231 291, 5%*0,85M = 97 013 (0,85M - 5%*0,85M = 1 552 203)						
SAHELYS		1 775 899		1 775 899	1 <sup>er</sup>	Conforme
NERIS TECHNOLOGIES	1 374 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : lettre de soumission non conforme (demande de prix fournie au lieu de l'appels d'offres) lettre de soumission non conforme (modèle de lettre de demande de prix fournie au lieu de l'appels d'offres) lire les références Appel d'Offres Ouvert N°2025-005/MICA/SONABHY au lieu de DPX N°2025-005/MICA/SONABHY
LOGO SERVICES	1 600 000	1 888 000	9 000 000	10 062 000	2 <sup>ème</sup>	-discordance entre le prix unitaire en lettre 5 000 000 et en chiffre 1 000 000 pour l'acquisition du logiciel de boîte, 3 000 000 en lettre et (500 000) en chiffre pour les prestations d'installation, 1000 000 en lettre et 100 000 en chiffre pour la formation ce qui entraîne une variation de 463%
AGITEX	1 600 000	1 888 000	1 600 000	1 888 000	2 <sup>ème</sup> exo	Conforme
<b>Lot 06 : SAHELYS pour un montant d'un million sept cent-soixante-quinze mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (1 775 899) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.</b>						
Lot 07 : acquisition d'un logiciel pour la veille numérique et médiatique au profit de la SONABHY						
Montant total des offres conformes = 1 888 000, E = 2 000 000, P = 1 888 000, 0,4*P = 755 200, 0,6*E = 1 200 000, M = (0,4P+0.6E) = 955 200, 0,85M = 1 661 920, 1,15M = 2 248 480, 5%*0,85M = 83 096, (0,85M - 5%*0,85M) = 1 578 824						
NERIS TECHNOLOGIES	1 437 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : lettre de soumission non conforme (modèle de lettre de demande de prix fournie au lieu de l'appels d'offres) lire les références Appel d'Offres Ouvert N°2025-005/MICA/SONABHY au lieu de DPX N°2025-005/MICA/SONABHY
AGITEX	1 600 000	1 888 000	1 600 000	1 888 000	1 <sup>er</sup>	Conforme
<b>Lot 07 : AGITEX pour un montant d'un million huit cent quatre-vingt-huit mille (1 888 000) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.</b>						
Lot 08 : acquisition d'un logiciel Adob créative CLOUD au profit de la SONABHY						

NERIS TECHNOLOGIES	2 212 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : lettre de soumission non conforme (modèle de lettre de demande de prix fournie au lieu de l'appels d'offres) lire les références Appel d'Offres Ouvert N°2025-005/MICA/SONABHY au lieu de DPX N°2025-005/MICA/SONABHY
--------------------	-----------	---	---	---	------------	--

**Lot 08 : absence d'offre techniquement conforme**

**Lot 09 : acquisition d'une licence de numérisation et d'indexation QCP au profit de la SONABHY à Bingo et à Bobo**

NERIS TECHNOLOGIES	3 136 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : lettre de soumission non conforme (modèle de lettre de demande de prix fournie au lieu de l'appels d'offres) lire les références Appel d'Offres Ouvert N°2025-005/MICA/SONABHY au lieu de DPX N°2025-005/MICA/SONABHY
--------------------	-----------	---	---	---	------------	--

**Lot 09 : absence d'offre techniquement conforme**

**Lot 10 : acquisition d'un logiciel E-learning au profit de la SONABHY**

LOGO SERVICES	-	10 620 000	-	-	Non classé	Offre écartée : la garantie de soumission non conforme (délais de validité insuffisant 90 jours au lieu de 60 jours)
AGITEX	8 500 000	10 030 000	8 500 000	10 030 000	1 <sup>er</sup>	Conforme

**Lot 10 : AGITEX pour un montant de dix millions trente mille (10 030 000) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours**

**APPEL D'OFFRES N° 2025-008/MICA/SONABHY POUR LA FOURNITURE D'ARTICLES PUBLICITAIRES AU PROFIT DE LA SONABHY.**

Financement : budget SONABHY, exercice 2025

Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°41 79 du Mercredi 09 juillet 2025.

Nombre de plis reçus : trente-quatre plis (34) - Nombre de lots : trois (03) - DATE DE DELIBERATION : 22/08/2025

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
<b>Lot 01 : Acquisition de Calendriers, Cartes de vœux, Cartes de remerciement, blocs notes, Sacs au profit de la SONABHY</b> -une offre est anormalement basse si elle est inférieure à 44 809 002 francs TTC -une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à 60 623 944 francs TTC Seuil de tolérance de l'offre anormalement basse = 42 568 552						
PALLIUM GROUP	45 600 000	53 808 000	-	-	Non classée	Offre écartée : - spécifications techniques incomplètes (absence des caractéristiques des items 1,2 et 3) -absence de prospectus pour tous les item
RMS BURKINA	37 025 000	43 689 500			Non classée	Offre écartée : absence de récépissé de déclaration d'existence délivré par la CSC conformément au décret N° 2017-0458/PRES/PM/MCRP/MINEFID/MCIA portant définition des conditions et règles applicables à l'exercice des professions publicitaires et ce conformément à l'article 2 alinéa 1 de la loi N°080-2015/CNT portant règlement de la publicité au Burkina Faso.
N.S.C SARL FLASH PRESS	42 275 000	49 884 500	-	-	Non classée	Offre écartée : absence de récépissé de déclaration d'existence délivré par la CSC conformément au décret N° 2017-0458/PRES/PM/MCRP/MINEFID/MCIA portant définition des conditions et règles applicables à l'exercice des professions publicitaires et ce conformément à l'article 2 alinéa 1 de la loi N°080-2015/CNT portant règlement de la publicité au Burkina Faso
FLASH PRESS	39 430 000	46 527 400			8 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme
ACE DEVELOPPEMENT	42 300 000	49 914 000			Non classée	Offre écartée : absence de caractéristiques technique sur les prospectus (fournie photo en lieu et place de prospectus)
SIDABO VISION	36 500 000	43 070 000			3 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme
ABC	36 245 000	42 769 100			2 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme :
SITD	36 360 000	42 904 800			Non classée	Offre écartée : Garantie de soumission non conforme (l'objet de la garantie : livraison des fourniture équipement et la réalisation des prestations de fourniture d'article publicitaire au profit de la SONABHY au lieu de fourniture d'articles publicitaires au profit de la SONABHY

CREAT COM INTERNATIONAL	36 050 000	42 539 000			Non classée	Offre écartée : anormalement basse
IMPRIMERIE EMPRIENTE	39 400 000	46 492 000			7 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme
XZOTIK	46 825 000	55 253 500			9 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme
G.I.B-C.A.C. I-B	36 660 000	43 258 800			5 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme
MOUILLO CONSEILS SARL	36 100 000	42 598 000			1 <sup>er</sup>	Offre techniquement conforme Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance.
MIP GROUP	43 405 000	51 217 900			Non classée	Offre écartée : Garantie de soumission non conforme (la référence du dossier sur la garantie de soumission est différent de la référence du dossier d'appel d'offre lire N°2025-008/MICA/SONABHY au lieu de N°2023-009/MDICAPME) -absence de spécifications des caractéristiques sur les prospectus (fournie des photos en lieu et place des prospectus)
REVELAZIONE GROUP INTERNATIONAL	41 959 745	49 512 499			Non classée	Offre écartée : absence de récépissé de déclaration d'existence délivré par la CSC conformément au décret N° 2017-0458/PRES/PM/MCRP/MINEFID/MCIA portant définition des conditions et règles applicables à l'exercice des professions publicitaires et ce conformément à l'article 2 alinéa 1 de la loi N°080-2015/CNT portant règlement de la publicité au Burkina Faso -absence de spécifications des caractéristiques sur les prospectus (fournie des photos en lieu et place des prospectus)
ALBATROS	36 530 000	43 105 400			4 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	39 400 000	46 492 000			Non classée	Offre écartée : Absence de prospectus ou échantillons
AWEGA	35 000 000	41 300 000			Non classée	Offre écartée : anormalement basse
DEFI GRAPHIC	37 250 000	43 955 000			6 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme
BATIMART	36 035 000	42 521 300			Non classée	Offre écartée : Proposition incomplète (n'a pas proposé de petit et moyen format du sac bio dégradable à l'item 7)
K.M.A.S TRADE SARL	36 000 000	42 480 000			Non classée	Offre écartée : absence de récépissé de déclaration d'existence délivré par la CSC conformément au décret N° 2017-0458/PRES/PM/MCRP/MINEFID/MCIA portant définition des conditions et règles applicables à l'exercice des professions publicitaires et ce, conformément à l'article 2 alinéa 1 de la loi N°080-2015/CNT portant règlement de la publicité au Burkina Faso
BAMAC	36 340 000	42 881 200			Non classée	Offre écartée : absence de récépissé de déclaration d'existence délivré par la CSC conformément au décret N° 2017-0458/PRES/PM/MCRP/MINEFID/MCIA portant définition des conditions et règles applicables à l'exercice des professions publicitaires et ce, conformément à l'article 2 alinéa 1 de la loi N°080-2015/CNT portant règlement de la publicité au Burkina Faso
CS CONSULTING GROUP	35 310 169	45 666 000			Non classée	Offre écartée : prospectus non conforme (absence du modèle des articles des item suivi de leur spécifications technique sur les prospectus des items (fournies des images en lieu et place des prospectus)
ELT PUB	35 700 000	42 126 000			Non classée	Offre écartée : anormalement basse
PHILS MEDIA SERVICES	38 625 000	45 577 500			Non classée	Offre écartée : absence de spécifications des caractéristiques sur les prospectus (fournie des photos en lieu et place des prospectus)
AGENCE EVENEMENTIELLE ET SERVICES	47 139 831	55 625 000		-	Non classée	Offre écartée : -Information contradictoire sur la lettre d'intention de groupement lire groupement AES et gadget print au lieu oméga print plus -absence de signature d'un des membres de groupement notamment oméga print

							-la garantie de soumission non conforme (la garantie doit être au nom du groupement au lieu d'un membre.
<b>Attributeur</b>	<b>Lot 1 : MOUILLO CONSEILS SARL, pour un montant de trente-six millions cent mille (36 100 000) francs CFA HTVA soit quarante-deux millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille (42 598 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.</b>						
<b>Lot 02 : Acquisition de Tee shirts, de maillots, de casquettes, de cravates, de tablier, d'écharpes, de masques, d'imperméables, de sweat à capuche et de gilets au profit de la SONABHY.</b> -une offre est anormalement basse si elle est inférieure à <b>194 896 840 francs TTC</b> -une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à <b>263 683 960 francs TTC</b> <b>Seuil de tolérance de l'offre anormalement basse = 185 151 998</b>							
GCI Sarl	178 500 000	210 630 000				Non classée	Offre écartée : Absence de récépissé de déclaration d'existence délivré par la CSC conformément au décret N° 2017-0458/PRES/PM/MCRP/MINEFID/MCIA portant définition des conditions et règles applicables à l'exercice des professions publicitaires et ce conformément à l'article 2 alinéa 1 de la loi N°080-2015/CNT portant règlement de la publicité au Burkina Faso
GBC	306 150 000	361 257 000				Non classée	Offre écartée : - absence de récépissé de déclaration d'existence délivré par la CSC conformément au décret N° 2017-0458/PRES/PM/MCRP/MINEFID/MCIA portant définition des conditions et règles applicables à l'exercice des professions publicitaires et ce conformément à l'article 2 alinéa 1 de la loi N°080-2015/CNT portant règlement de la publicité au Burkina Faso -Proposition financière Hors enveloppe
GROUPEMENT TURBO IMPRIMERIE/ SUD COM	170 990 000	201 768 200				Non classée	Offre écartée : Proposition non ferme à l'item 1, 2 ,3 ,5, 8 ; 12, 13 et 14
XZOTIK	208 100 000	245 558 00				Non classée	Offre écartée : -Spécification technique et prospectus non conforme à l'item (absence de Lien de serrage en coton noir, Zip central couleurs assorties, curseur fantaisie) -Absence d'échantillons des items 1,2 et 3 demandés obligatoirement par le dossier
G.I.B-C.A.C. I-B	163 750 000	193 225 000				1 <sup>er</sup>	Offre techniquement conforme Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance.
GROUPEMENT MOUILLO/ SALEM GROUP	156 500 000	184 670 000	146 500 000	172 870 000		Non classée	Offre écartée : anormalement basse Erreur de calcul à l'item 12 : prix total 15.000.000 au lieu de 25.000.000 entrainant un écart de - 10.000.000 soit -6%
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	164 332 203	193 912 000				Non classée	Offre écartée : Offre écartée : Absence de prospectus ou échantillons conformément à l'exigence des DPAO du dossier
DEFI GRAPHIC	165 600 000	195 408 000				2 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme
BATIMART	157 900 000	186 322 000				Non classée	Offre écartée : Proposition non ferme à l'item 3 Spécification technique non conforme au lieu de proposer 5 ou 7 panneaux il propose 6 à l'item 5 Non précision du nombre de poche des gilets à l'item 14
GROUPEMENT CS CONSULTING GROUP/ IMPERIUM GROUP INTERNATIONAL	168 500 000	198 830 000				Non classée	Offre écartée : - Conformément à l'arrêté n°2018-56/MINEFID/CAB du 09/02/2018 portant adoption des dossiers standards d'appel d'offres de demande prix pour la passation des marchés de travaux, de fourniture et équipements, de services courants et du modèle de rapport d'évaluation (absence du chiffre d'affaires CS CONSULTING). Imperium groupe n'est pas éligible pour participer au marché de gadget publicitaire de la SONABHY suite à la résiliation de marché de même nature conformément à l'article 193 du décret 2024-1748 portant procédure de passation, exécution et de règlement des marchés publics du 31/12/2024
<b>Attributeur</b>	<b>Lot 2 : G.I.B-C.A.C. I-B, pour un montant de cent soixante-trois millions sept cent cinquante mille (163 750 000) francs CFA HTVA soit cent quatre-vingt-treize millions deux cent vingt-cinq mille (193 225 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.</b>						
<b>Lot 03 : Acquisition de sacs d'ordinateur, de portes clés, de tapis de souris chargeable, de gourdes de sport, de stylo, de mini lampe torche et de pins au profit de la SONABHY.</b>							

**-une offre est anormalement basse si elle est inférieure à 67 368 991 francs TTC**  
**-une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à 91 146 281 francs TTC**  
**Seuil de tolérance de l'offre anormalement basse = 64 000 541**

PALLIUM GROUP	69 920 000	82 505 600			Non classée	Offre écartée : -Absence de soumission pour lot 3 voire lettre -Calendrier de livraison des fourniture non conforme (le contenu du calendrier de livraison des fournitures correspond aux articles du lot 1)
GROUP OSAM	64 300 000	75 874 000			Non classée	Offre écartée : Absence de récépissé de déclaration d'existence délivré par la CSC conformément au décret N° 2017-0458/PRES/PM/MCRP/MINEFID/MCIA portant définition des conditions et règles applicables à l'exercice des professions publicitaires et ce conformément à l'article 2 alinéa 1 de la loi N°080-2015/CNT portant règlement de la publicité au Burkina Faso (fournie une demande d'autorisation)
ACE DEVELOPPEMENT	60 600 000	71 508 000			Non classée	Offre écartée : absence de caractéristiques technique sur les prospectus (fournie photo en lieu et place de prospectus)
SIDABO VISION	56 000 000	66 080 000			2 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme
ABC	54 135 000	63 879 300			Non classée	Offre écartée : Anormalement basse
SITD	54 308 000	64 083 440			Non classée	Offre écartée : Garantie de soumission non conforme (l'objet de la garantie : livraison des fourniture équipement et la réalisation des prestations de fourniture d'article publicitaire au profit de la SONABHY au lieu de fourniture d'articles publicitaires au profit de la SONABHY)
CREAT COM INTERNATIONAL	53 950 000	63 661 000			Non classé	Offre écartée : anormalement basse
GBC	109 100 000	128 738 000			Non classée	Offre écartée : absence de récépissé de déclaration d'existence délivré par la CSC conformément au décret N° 2017-0458/PRES/PM/MCRP/MINEFID/MCIA portant définition des conditions et règles applicables à l'exercice des professions publicitaires et ce conformément à l'article 2 alinéa 1 de la loi N°080-2015/CNT portant règlement de la publicité au Burkina Faso -Proposition financière Hors enveloppe -Absence de caractéristiques techniques sur les prospectus proposé (fourni une photo en lieu place de prospectus)
IMPRIMERIE EMPRIENTE	58 000 000	68 440 000			3 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme
XZOTIK	72 370 000	85 396 600			5 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme
G.I.B-C.A.C. I-B	54 700 000	64 546 000			1 <sup>er</sup>	Offre techniquement conforme Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance.
VAINQUEUR PLUS	72 600 000	85 668 000			Non classée	Offre écartée : Absence de récépissé de déclaration d'existence délivré par la CSC conformément au décret N° 2017-0458/PRES/PM/MCRP/MINEFID/MCIA portant définition des conditions et règles applicables à l'exercice des professions publicitaires et ce conformément à l'article 2 alinéa 1 de la loi N°080-2015/CNT portant règlement de la publicité au Burkina Faso -Prospectus non fournis
MOUILLO CONSEILS SARL	53 000 000	62 540 000			Non classée	Offre écartée : anormalement basse
MIP GROUP	67 395 000	79 526 100			Non classée	Offre écartée : Garantie de soumission non conforme (la référence du dossier sur la garantie de soumission est différent de la référence du dossier d'appel d'offre lire N°2025-008/MICA/SONABHY au lieu de N°2023-009/MDICAPME) Prospectus non conforme : absence de spécifications des caractéristiques sur les prospectus (fournie des photos en lieu et place des prospectus)
ALBATROS	55 475 000	65 460 500			Non classée	Offre écartée : Item 2 : absence de tous les modèles d'hydrocarbone, sphère gaz, camion-citerne.

						Item 5 : proposition de stylo à bille rechargeable en lieu place de rétractable.
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	59 900 000	70 682 000			Non classée	Offre écartée : absence de prospectus ou échantillons.
AWEGA	52 800 000	62 304 000			Non classée	Offre écartée : Prospectus incomplet (absence de prospectus des item 4,5,6 et 7)
DEFI GRAPHIC	63 000 000	74 340 000			4 <sup>ème</sup>	Offre techniquement conforme
BATIMART	53 900 000	63 602 000			Non classée	Offre écartée : Anormalement basse
K.M.A.S TRADE SARL	53 390 000	63 000 200			Non classée	Offre écartée : Absence de récépissé de déclaration d'existence délivré par la CSC conformément au décret N° 2017-0458/PRES/PM/MCRP/MINEFID/MCIA portant définition des conditions et règles applicables à l'exercice des professions publicitaires et ce conformément à l'article 2 alinéa 1 de la loi N°080-2015/CNT portant règlement de la publicité au Burkina Faso
BAMAC	54 280 000	64 050 400			Non classée	Offre écartée : Absence de récépissé de déclaration d'existence délivré par la CSC conformément au décret N° 2017-0458/PRES/PM/MCRP/MINEFID/MCIA portant définition des conditions et règles applicables à l'exercice des professions publicitaires et ce conformément à l'article 2 alinéa 1 de la loi N°080-2015/CNT portant règlement de la publicité au Burkina Faso
CS CONSULTING GROUP	58 400 000	68 912 000			Non classée	Offre écartée : Absence de spécifications techniques sur les prospectus des items (fournies des images en lieu et place des prospectus) -prospectus non conforme à tous les item (photo fournie en lieu place des prospectus)
ELT PUB	54 200 000	63 956 000			Non classée	Offre écartée : Anormalement basse
PHILS MEDIA SERVICES	58 500 000	69 030 000			Non classée	Offre écartée : Absence de spécifications des caractéristiques sur les prospectus (fournie des photos en lieu et place des prospectus)
GROUPEMENT AGENCE EVENEMENTIELLE ET SERVICES/ OMEGA PRINT	71 186 441	84 000 000			Non classée	Offre écartée : -Information contradictoire sur la lettre d'intention de groupement lire groupement AES et gadget print au lieu de groupement AES et oméga print -Absence de signature d'un des membres du groupement notamment oméga print -la garantie de soumission non conforme (la garantie doit être au nom du groupement au lieu d'un membre notamment AES.
<b>Attributeur</b>	<b>Lot 3 : G.I.B-C.A.C. I-B, pour un montant de cinquante-quatre millions sept cent mille (54 700 000) francs CFA HTVA soit soixante-quatre millions cinq cent quarante-six mille (64 546 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.</b>					

## OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

### COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement porte à la connaissance des candidats à l'Avis de la Demande de Prix N°023/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI paru dans la revue des marchés publics n°4152 du lundi 02 juin 2025 relatif au travaux de construction d'un local et installation de système de pompage pour alimenter Ziniaré à partir de la conduite DN1000 à Boudtenga, **de l'annulation de la procédure** pour insuffisance de budget.

Le Directeur des Marchés,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

**Souleymane SANNE**



# RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

## REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOU

DEMANDE DE PRIX N°2025-03/RBMH/PBL/CP/SG/CCAM DU 24 JUIN 2025 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE POMPOÏ. **FINANCEMENT** : FMDL, BUDGET COMMUNAL, GESTION 2025. **PUBLICATION DE L'AVIS** : Quotidien des marchés publics n°4185 du 17 juillet 2025.

**CONVOCATION DE LA CCAM** : N°2025\_05/RBMH/PBL/CP/M du 23 juillet 2025. **NOMBRE DE PLIS REÇUS** : dix (10). **NOMBRE DE SOUSMISSIONNAIRES** : dix (10). **NOMBRE DE LOTS** : deux (02). **DATE DE DELIBERATION** : 04 août 2025

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations Borne inférieure : 33 750 351 Borne supérieure : 45 662 239 Marge de tolérance : 32 062 833
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<b>LOT1 : construction de logements administratifs à usage commercial : 1 bloc de quatre chambres-salons + 1 bloc de latrines à 1 poste + cuisine extérieure + mur de clôture à Pompoï</b>					
Faso Conseils en Ingénierie Lagmtaaba (FACIL)	27 487 756 HTVA	-	27 487 756 HTVA	-	Conforme 1 <sup>er</sup>
ENTREPRISE KONATE ADAMA ET FRERES (EKAF)	28 985 495 HTVA	-	27 894 475 HTVA	-	Conforme *Erreur sur le BPU au niveau du logement à l'item I.1 lire « cent-cinquante mille en lettre » ; I.3 lire « cent mille en lettre » ; II.1.5 lire « quarante-cinq mille en lettre » II.2.1 et II.2.2 lire « trois mille en lettre » ; II.4.1 lire « cent mille en lettre » ; III.1 lire « cent mille en lettre » et le mur à l'item III.3.1 lire « six cent mille en lettre » 3 <sup>ème</sup>
YIRIWA MULTI - SERVICES SARL	32 757 756 HTVA	-	32 757 756 HTVA	-	Conforme 6 <sup>ème</sup>
EMERGENCE CONCEPT ET SERVICE SARL	-	32 840 049 TTC	-	32 840 049 TTC	Conforme 2 <sup>ème</sup>
BUREXCO Services	33 286 925 HTVA	-	35 925 905 HTVA	-	Non Conforme *Erreur de sommation (l'entreprise n'a pas pris en compte le sous-total du II.3 = 2 638 980) *hors enveloppe
E.NAB	-	36 507 135 TTC	-	36 507 135 TTC	Conforme 5 <sup>ème</sup>
AGENCE CINQ ETOILES	-	39 530 000 TTC	-	39 529 841 TTC	Conforme *Erreur sur le BPU au niveau du logement à l'item III.2 lire « quarante-cinq mille quatre cent en lettre » ; la cuisine à l'item 0.2 lire « quatorze mille six cent en lettre » et le mur à l'item 0.2 lire « quarante-trois mille cent en lettre » 8 <sup>ème</sup>
ENTREPRISE AÏCHATA SHAIIMA & FRERES (E.A.S.F)	30 004 365 HTVA	-	30 004 365 HTVA	-	Conforme 4 <sup>ème</sup>
Etablissements FORGO & FRERES (EFOF)	-	39 408 283 TTC	-	39 408 283 TTC	Conforme 7 <sup>ème</sup>

ETABLISSEMENT SEYDOU OUANDAOGO ET FILS (ESOF-BTP)	-	31 798 281 TTC	-	31 798 281 TTC	<b>Non Conforme</b> *Agrément technique expiré
ATTRIBUTAIRE	<b>Lot 1 : Faso Conseils en Ingénierie Lagmtaaba (FACIL)</b> pour un montant de vingt-sept millions quatre cent quatre-vingt-sept mille sept cent cinquante-six (27 487 756) FCFA HTVA et un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				
<b>LOT 2 : construction d'un bloc de dix (10) boutiques au marché de Konkoliko</b>					
BUREXCO Services	9 544 680 HTVA	-	10 032 680 HTVA	-	<b>Non Conforme</b> *Erreur de sommation (l'entreprise n'a pas pris en compte le sous total Electricité du VII = 244 000) *hors enveloppe
ENTREPRISE AÏCHATA SHAIIMA & FRERES (E.A.S.F)	9 002 803 HTVA	-	9 685 031 HTVA	-	<b>Conforme</b> *Erreur sur le BPU au niveau des items II.8 lire « trente un mille cinq cent en lettre » et à l'item III.8 lire « deux mille en lettre » <b>1<sup>er</sup></b>
Etablissements FORGO & FRERES (EFOF)	-	13 431 218 TTC	-	13 431 218 TTC	<b>Non Conforme</b> *hors enveloppe
ATTRIBUTAIRE	<b>Lot 2 : ENTREPRISE AÏCHATA SHAIIMA &amp; FRERES (E.A.S.F)</b> pour un montant de neuf millions six cent quatre-vingt-cinq mille trente un (9 685 031) FCFA HTVA et un délai d'exécution de soixante (60) jours				

<b>DEMANDE DE PRIX N°2025-04/RBMH/PBL/CPP/SG/CCAM DU 27 JUIN 2025 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REALISATION D'AUTRES INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE POMPOÏ. FINANCEMENT : FMDL/ BUDGET COMMUNAL, GESTION 2025. PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés publics n°4192 du 28 juillet 2025. CONVOCATION DE LA CCAM : N°2025_034/RBMH/PBL/CPP/M du 1<sup>er</sup> août 2025. NOMBRE DE PLIS REÇUS : neuf (09). NOMBRE DE SOUSMISSIONNAIRES : neuf (09) NOMBRE DE LOTS : quatre (04). DATE DE DELIBERATION : 14 août 2025.</b>					
Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<b>Lot 1 : Construction de vingt (20) hangars au marché de Pompoï</b>					Borne inférieure = 15 011 874 Borne supérieure = 20 310 182 Marge de tolérance = 14 261 280
Arts Service Corporatiste	-----	16 316 927 TTC	-----	16 317 960 TTC	<b>Conforme</b> Correction des erreurs d'arrondi à l'item II (2.1, 2.2, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9)
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION BATIMENT (E. CO. BAT)	-----	14 865 498 TTC	-----	14 865 498 TTC	<b>Conforme</b>
WendPanga Construction Bâtiment Travaux Publics (W.CO.BA.TRA.P)	14 003 980 HTVA	-----	14 003 980 HTVA	-----	<b>Conforme</b>
OUEDAF SARL BTP	-----	14 601 945 TTC	-----	14 598 405 TTC	<b>Conforme</b> Erreur à l'item 1.4 : quantité 12,37 au lieu de 13,37
BOLD BUSINESS	13 217 490 HTVA	-----	15 038 490 HTVA	-----	<b>Conforme</b> Erreur sur le BPU à l'item 1.7 lire « cinquante mille en lettre et 20 000 en chiffre sur le devis »
ETABLISSEMENT SEYDOU OUANDAOGO ET FILS (ESOF-BTP)	-----	14 597 281 TTC	-----	14 597 281 TTC	<b>Non conforme</b> Agrément technique expiré Bétonnière non conforme (250 l au lieu de 350l) Attestation de travail du personnel non fournie
ATTRIBUTAIRE	<b>Lot 1 : OUEDAF SARL BTP</b> pour un montant de quatorze millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent cinq (14 598 405) FCFA TTC et un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.				
<b>LOT 2 : Réalisation de vingt (20) boutiques métalliques à Pompoï</b>					
WendPanga Construction Bâtiment Travaux Publics (W.CO.BA.TRA.P)	15 666 100 HTVA	-----	15 735 900 HTVA	18 568 362 TTC	<b>Conforme</b> Erreur sur le BPU à l'item I.5 lire « deux mille cinq cent en lettre et 2 000 en chiffre sur le devis » et à l'item V.2 lire « mille cinq cent en lettre et 1 000 en chiffre sur le devis »
SAFIA BUSINESS CENTER (S-B-C)	-----	15 185 774 TTC	-----	15 185 774 TTC	<b>Non conforme</b> Diplôme du conducteur des travaux non conforme (Master en ingénierie de l'eau et de l'environnement au lieu de génie civil ; Documents scannés (diplômes, garantie de soumission)
ETABLISSEMENT SEYDOU OUANDAOGO ET FILS (ESOF-BTP)	-----	14 726 400 TTC	-----	14 726 400 TTC	<b>Non conforme</b> Agrément technique expiré Bétonnière non conforme (250 l au lieu de 350l) Attestation de mise à disposition du camion benne 11 KG 7798 non fournie
ATTRIBUTAIRE	<b>Lot 2 : WendPanga Construction Bâtiment Travaux Publics (W.CO.BA.TRA.P)</b> pour un montant de dix-huit millions cinq cent soixante-huit mille trois cent soixante-deux (18 568 362) FCFA TTC et un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				
<b>LOT 3 : Fourniture et installation de quarante (40) lampadaires solaires pour éclairage public à Pompoï</b>					
SOUTONG-NOOMA MULTI SERVICES	-----	30 916 000 TTC	-----	30 916 000 TTC	<b>Non conforme</b> Agrément technique R3 et C3 non fournis
FOF ELECTRONIQUE SARL	-----	35 308 000 TTC	-----	37 308 000 TTC	<b>Conforme</b> -Erreur sur le BPU à l'item 3 lire « deux cent vingt mille en lettre et 170 000 en chiffre sur le devis »
ATTRIBUTAIRE	<b>Lot 3 : FOF ELECTRONIQUE SARL</b> pour un montant de trente-sept millions trois cent huit mille (37 308 000) FCFA TTC et un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				

Lot 4 : Réalisation d'une fourrière à Pompoï					Borne inferieur = 5 227 700 Borne supérieur = 7 072 770 Marge de tolérance = 4 966 315
WendPanga Construction Bâtiment Travaux Publics (W.CO.BA.TRA.P)	4 700 655 HTVA	-----	7 050 655 HTVA	-----	<b>Non conforme</b> Erreur sur le BPU à l'item III.2 lire « douze mille cinq cent en lettre » Hors enveloppe
SAFIA BUSINESS CENTER (S-B-C)	-----	5 325 918 TTC	-----	5 325 918 TTC	<b>Non conforme</b> Diplôme du conducteur des travaux non conforme (Ingénieur en génie rural au lieu de génie civil ; Attestation de disponibilité du conducteur des travaux au nom de SAKANDE Abdoulaye au lieu de CESSOUMA Hervé Documents scannés (diplômes, garantie de soumission) Délai d'exécution proposé 90 jours alors que le délai maximum 60 jours
OUEDAF SARL BTP	-----	5 111 760 TTC	-----	5 111 760 TTC	<b>Non conforme</b> Devis utilisé non conforme (saut de l'item III.3 et la quantité de l'item III.2 est 235 au lieu de 351)
BOLD BUSINESS	4 410 510 HTVA	-----	5 009 760 HTVA	5 911 517 TTC	<b>Non conforme</b> Erreur sur le BPU à l'item III.2 : 4 300 au lieu de 1 750 Pièce administrative non fournies
ATTRIBUTAIRE	Infructueux pour absence d'offre conforme				

### REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

OBJET : DEMANDE DE PRIX N° 2025-001/RBMH/PMHN/TCHB/M/CCAM/PRM du 21 juillet 2025 pour les travaux de construction d'une (01) auberge dans la Commune de TCHERIBA - FINANCEMENT : FMDL gestion 2025  
Publication de l'avis : Quotidien n° 4209 du mercredi 20 août 2025  
-Convocation de la CCAM n° 2025-001/RBNK/PMHN/TCHB/M/SG/PRCP du 25 AOÛT 2025  
Nombre de plis reçus : huit (08) pour le lot unique - DATE DE DELIBERATION : le 29 AOÛT 2025

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LIMANIA SERVICE	-	31 058 326 F CFA	-	30 916 725 F CFA	Offre conforme	3 <sup>ème</sup>
EZOWKF	-	30 351 553 F CFA	-	-	Offre conforme	2 <sup>ème</sup>
ENDF	-	32 984 862 F CFA	-	33 983 036 F CFA	Offre conforme	5 <sup>ème</sup>
GBCO	25 500 000 F CFA	-	25 500 000 F CFA	-	Non Conforme ; Tout le personnel a seulement un (01) an d'expérience,	Non classé
EDEF	28 239 850 F CFA	-	28 239 850 F CFA	-	Non conforme ; Numéro de l'Agrément technique appartient à une autre entreprise.	Non classé
FC.BTP	25 659 254 F CFA	-	25 659 254 F CFA	-	Offre conforme	1 <sup>er</sup>
SAS Groupe	-	32 580 248 F CFA	-	32 580 248 F CFA	Offre conforme	4 <sup>ème</sup>
NEAB Sarl	28 454 840 F CFA	-	28 454 840 F CFA	-	Offre conforme	6 <sup>ème</sup>
Attributaire	<i>Pour le Lot unique : L'entreprise « FC-BTP » comme attributaire du marché pour les travaux de construction d'une auberge dans la Commune de TCHERIBA, pour un montant de vingt-cinq millions six cent cinquante-neuf mille deux cent cinquante-quatre (25 659 254) francs CFA HTVA et un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.</i>					

### GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC / AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN

DEMANDE DE PRIX N°2025-1/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 31/07/2025 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DE MATERIELS HYDROMETRIQUES DANS LE CADRE DE L'OPER L'ATIONALISATION DU PLAN DE SUIVI COMMUNAUTAIRE DES COMITES LOCAUX DE L'EAU DJENKOA ET MOUHOUN TA. Financement : Budget Gestion 2025/ECDD-GIRE  
Publication de l'avis : Quotidien n°4195-du jeudi 31 juillet 2025 page 65. Convocation de la CCAM n° 2025-01/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 06 août 2025. Nombre de plis reçus : Un (01). **DATE DE DELIBERATION** : le 11 Aout 2025.  
Acquisition et installation de matériels hydrométriques dans le cadre de l'opérationnalisation du plan de suivi communautaire des comités locaux de l'eau Djenkoa et Mouhoun Tâ.  
Enveloppe prévisionnelle : 20 000 000 TTC

Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SI3E		19 997 460			Conforme
Proposition d'attribution	SI3E pour un montant de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent soixante (19 997 460) TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.				

### REGION DES HAUTS-BASSINS

**Réexamen du lot2 de la DEMANDE DE PRIX 2025-02/RHBS/PHUE/C-FO relative à la réhabilitation du CSPS de Dorona au profit de la commune de Fo suivant décision N°2025-L0312/ARCOP/ORD du 28/08/2025**  
**PUBLICATION DE L'AVIS** : Revue des marchés publics n° 4176 du vendredi 04 juillet 2025. Numéro et Date de publication du Marché : Revue des marchés publics n° 4176 du vendredi 04 juillet 2025. Date de dépouillement des offres : 14 juillet 2025. Nombre de plis reçus : deux (02). Date de la délibération : 29 Août 2025. FINANCEMENT : Fonds minier

Soumissionnaires	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		

Lot 2 : Travaux de réhabilitation du CSPS de Dorona (lot2) au profit de la commune de Fo pour un montant prévisionnel de dix-sept millions six cent mille (17.600.000) FCFA TTC						
2S BATI PLUS	14.330.125	16.909.548	15.172.525 : -100.000( Item B.II.2, 100.000 en lettre sur BPU contre 200.000 en chiffre) : erreur arithmétique : omission des montants des sous- totaux de la partie C (I=55.780 ,II=150.000 ,III=468.900 IV=267.720 I+II+III+IV= +942.400 soit une augmentation de 5,88%	17.903.580	Non Conforme	Non classée (hors enveloppe) Conformément à l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024
E.C.B Services	14.890.190	17.570.424	-	-	Conforme	1 <sup>er</sup>
Attributaire : ECB Services avec un montant hors taxe de quatorze millions huit cent quatre-vingt-dix mille cent quatre-vingt-dix (14.890.190) F CFA HT et toute taxe confondue de dix-sept millions cinq cent soixante-dix mille quatre cent vingt-quatre (17.570.424) F CFA TTC ; avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

### COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Appel d'Offres Accélééré N°2025-21/CO/M/DCP pour les travaux de normalisation et d'électrification du CSPS de Som'massom (Guikofè) dans l'Arrondissement n°11 de la commune de Ouagadougou Financement : Fond Minier pour le Développement Local (FMDL)  
Publication : Quotidien des marchés Publics N°4204 du 13/08/2025 - Date de dépouillement : 27/08/2025  
Date de délibération : 12/09/2025

Lot 1 : Travaux de construction d'une maternité, d'une cuisine, de latrines et d'amenée d'énergie électrique au profit du CSPS de Som'massom (Guikofè) dans l'arrondissement n°11 de la commune de Ouagadougou

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant lu exempté de l'item B.V.1 F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	Conformité technique	Délai d'exécution Proposé	Montant après ajustement F CFA HTVA	Rang	Conclusions	
									0,85M : 145 647 152,86 TTC Seuil de tolérance : 138 364 795,22 TTC	
01	DAZ BUILD	166 051 464	160 151 464	166 464 464	Conforme	75 jours	140 721 580	2 <sup>ème</sup>	Conforme : Erreur de calcul aux items C.5.4 et D.4.3	
02	ETW EXPRESS SA	149 000 105	138 567 105	-	Non conforme	-	-	-	Non conforme : -Chiffre d'affaires moyen inférieur à celui exigé (94 721 902 F CFA fourni et 250 000 000 F CFA exigé) -Option du diplôme de l'électricien non conforme -Absence de poste à souder	
03	MVI SARL	154 879 419	148 979 419	-	Non conforme	-	-	-	Non conforme : - Chiffre d'affaires moyen inférieur à celui exigé (144 147 322 F CFA fourni et 250 000 000 F CFA exigé) -Absence de méthodologie	
04	GROUPEMENT EKF/ESF	132 831 243	129 881 243	-	non qualifié	-	-	-	Non qualifié : Absence de l'agrément technique de ESF	
05	SOGEBAC	141 775 873	140 595 873	-	non qualifié	-	-	-	Non qualifié : Chiffre d'affaires des 03 dernières années non fourni	
06	COGETI SARL	132 511 056	130 151 056	-	Non conforme	-	-	-	Non conforme : Planning d'exécution non exhaustif car ne prend pas en compte le corps d'état béton-béton armé-maçonnerie	
07	GROUPEMENT BASSIBIRI SARL/CA SERVICES SARL	162 283 494	159 923 494	-	Conforme	90 jours	137 597 149	1 <sup>er</sup>	Conforme	
08	ENF	141 940 807	118 340 170	-	Non conforme	-	-	-	Non conforme : -Diplôme niveau BAC en électricité au lieu d'un BAC+2 au moins exigé -Planning d'exécution non exhaustif : absence de la tâche électricité-climatisation et de la tâche plomberie - Facture de petit matériel non conforme : la vérification du sticker de la facture normalisée renvoie au N°IFU de NIKIEMA Séni et non à ETDF	
Attributaire		GROUPEMENT BASSIBIRI SARL/CA SERVICES SARL pour un montant de cent cinquante-neuf millions neuf cent vingt-trois mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (159 923 494) F CFA TTC après suppression du poste B.V.1 soit								

cent soixante-quinze millions deux cent soixante-trois mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (175 263 494) F CFA après ajout de la somme provisionnelle du poste B.V.1. Le délai d'exécution est de 90 jours								
Lot 2 : travaux de réalisation d'ouvrages annexes (Incinérateur, Halls de Causerie, Parking, Dépôt MEG) au profit du CSPS de Som'massom (Guikofè) dans l'arrondissement n°11 de la commune de Ouagadougou								
N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	Conformité technique	Délai d'exécution Proposé/jours	Montant après ajustement F CFA HTVA	Rang	Conclusions
01	ETWZF	34 716 485	34 716 485	Conforme	60 jours	29 420 750	2 <sup>ème</sup>	Conforme
02	GRUPEMENT EGHTP/ERST SARL	33 583 974	39 189 411	Conforme	60 jours	28 460 995	1 <sup>er</sup>	Conforme : Erreur de calcul : non prise en compte du total HTVA 02 hall de causerie soit une variation de 16,69% Offre retenue après confirmation des prix et le taux de démarrage de 40% en cas d'attribution (cf. lettre réponse du 11-09-2029)
03	DAZ BUILD	38 548 287	39 160 052	Conforme	60 jours	32 668 040	3 <sup>ème</sup>	Conforme
04	BASSIBIRI SARL	39 160 052	39 160 052	Conforme	75 jours	33 203 078	4 <sup>ème</sup>	Conforme
05	ENF	39 514 996	33 133 834	Conforme	60 jours	33 504 029	5 <sup>ème</sup>	Conforme : -Erreur de calcul aux items B.1.1 et C.1.3 à C.1.5 -Erreur de sommation au sous total 2 du C soit une variation de 16,14%
Attributaire		GRUPEMENT ENTREPRISE DU GENIE HYDRAULIQUE ET DES TRAVAUX PUBLICS/SOCIETE D'ETUDES, DE REALISATION ET DE SERVICES TILGRE SARL (EGHTP/ERST SARL) pour un montant de trente-trois millions cinq cent quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante-quatorze (33 583 974) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 60 jours						

### COMMUNE DE OUAGADOUGOU

DEMANDE DE PRIX N°2024-20/CO/M/DCP

Travaux de normalisation de l'école primaire publique Manegda « D » et de réhabilitation partielle du mur de clôture du Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets et du Centre de Collecte et de Tri de la commune de Ouagadougou.

Financement : Lot1 : Fond Minier pour le Développement Local (FMDL) ; Lot2 : Budget Communal 2025.

Publication : Quotidien des marchés Publics N°4204 du 13/08/2025. Date de dépouillement et de délibération : 22/08/2025

#### Lot1 : Travaux de normalisation de l'école primaire publique Manegda « D » dans l'arrondissement n°11 de la commune de Ouagadougou

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA	Montant corrigé	Conformité technique	Délai d'exécution	Montant après ajustement HTVA	Rang	Conclusions
01	SEMAT BF SARL	19 985 790 HTVA 23 583 232 TTC	-	Non conforme	-	-	-	Non conforme : la facture N°2023-0784/SG/DG du 12/04/20223 jointe dans l'offre est non conforme : conformément au sticker la facture a été émise par BUREAU D'INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT OUEDRAOGO SERGE ROLAND (IFU 00066165 X) au lieu de SAHEL GABION (IFU 00014482 W)
02	ECS	22 487 523 TTC	-	Non conforme	-	-	-	Offre écartée pour pièces administratives non conformes
03	Groupement EGHTP/ERST	25 644 958 TTC	21 683 015 HTVA 26 585 958 TTC	Conforme	60 jours	21 683 015	2 <sup>ème</sup>	Conforme au lot1 ou au lot2 : -Même personnel et matériels proposés pour les deux lots -Discordance entre montant en lettres et en chiffres aux items A.1.1 et A.1.2
04	HASYLY SERVICES	22 172 710 TTC	-	Conforme	60 jours	18 172 710	1 <sup>er</sup>	Offre sous le seuil de tolérance de 5% mais retenue après confirmation des prix (cf. lettre réponse de HASYLY SERVICES du 02/09/2025)
Attributaire		HASYLY SERVICES pour un montant de vingt deux millions cent soixante douze mille sept cent dix (22 172 710) F CFA TTC. Le délai d'exécution est 60 jours						

#### Lot2: Travaux de réhabilitation partielle du mur de clôture du Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets et du Centre de Collecte et de Tri de la commune de Ouagadougou

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA	Montant corrigé	Conformité technique	Délai d'exécution	Montant après ajustement HTVA	Rang	Conclusions
01	SEMAT BF SARL	23 665 655 HTVA 27 925 473 TTC	-	Non conforme	-	-	-	Non conforme : la facture N°2023-0784/SG/DG du 12/04/20223 jointe dans l'offre est non conforme : conformément au sticker la facture a été émise par BUREAU D'INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT OUEDRAOGO SERGE ROLAND (IFU 00066165 X) au lieu de SAHEL GABION (IFU 00014482 W)

02	ECS	26 498 347 TTC		Non conforme		-	-	Offre écartée pour pièces administratives non conformes
03	Groupement EGHTP/ERST	29 703 759 TTC		Conforme	60 jours	25 172 677	1 <sup>er</sup>	Conforme au lot1 ou au lot2 : même personnel et matériels proposés pour les deux lots
04	HASYLY SERVICES	31 020 439 TTC	26 288 708 HTVA 31 020 675 TTC	Conforme	60 jours	26 288 708	2 <sup>ème</sup>	Conforme : Erreur de quantité à l'item D.2.6
<b>Attributaire</b>		Groupement ENTREPRISE DU GENIE HYDRAULIQUE ET DES TRAVAUX PUBLICS/SOCIETE D'ETUDES, DE REALISATION ET DE SERVICES TILGRE SARL (EGHTP/ERST SARL) pour un montant de vingt-cinq millions cent soixante-douze mille six cent soixante-dix-sept (25 172 677) F CFA HTVA soit vingt-neuf millions sept cent trois mille sept cent cinquante-neuf (29 703 759) GF CFA TTC. Le délai d'exécution est de 60 jours						

**Appel d'Offres Accélééré N°2025-20/CO/M/DCP :**

Travaux de construction et de réhabilitation de bâtiments administratifs dans la commune de Ouagadougou. **Financement** : Budget communal, gestion 2025. **Publication** : Quotidien des marchés Publics N°4102 du 11/08/2025. **Date de dépouillement** : 22/08/2025. **Date de délibération** : 03/09/2025

**Lot 1 : Travaux de construction d'une salle d'archives plus portique d'entrée à la fourrière municipale de la commune de Ouagadougou**

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA	Montant corrigé F CFA	Conformité technique	Délai d'exécution Proposé/jours	Montant après ajustement F CFA	Rang	Conclusions
01	DAROUL ZAM-ZAM BTP SARL	56 237 631 TTC	-	Non conforme	-	-	-	Non conforme : camion benne proposé non conforme (Discordance des références du camion benne proposé entre la mise à disposition et la carte grise fournie )
02	ENTREPRISE TEEGA WENDE ZOENEBA & FRERES	57 191 420 TTC	57 456 920 TTC	Conforme	75 jours	-	1 <sup>er</sup>	Conforme Erreur de calcul aux items B1.1 à B.13 et C.I.1.4
<b>Attributaire</b>		ENTREPRISE TEEGA WENDE ZOENEBA & FRERES pour un montant de cinquante-sept millions cent quatre-vingt-onze mille quatre cent vingt (57 191 420) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 75 jours						

**Lot 2 : Travaux de réaménagements divers de locaux et de plomberie dans des bâtiments administratifs de la commune de Ouagadougou**

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA	Montant corrigé F CFA	Conformité technique	Délai d'exécution Proposé/jours	Montant après ajustement F CFA HTVA	Rang	Conclusions
01	DAROUL ZAM-ZAM BTP SARL	78 042 746 TTC	78 053 366 TTC	Conforme	90 jours	66 643 022	1 <sup>er</sup>	Conforme : Erreur de quantité à l'item A2.1.4
02	ENTREPRISE TEEGA WENDE ZOENEBA & FRERES	84 661 672 TTC	87 257 672 TTC	Conforme	75 jours	73 947 180	2 <sup>ème</sup>	Conforme : Erreur de sommation au sous total 1 du A1
<b>Attributaire</b>		DAROUL ZAM-ZAM BTP SARL pour un montant de soixante-dix-huit millions quarante-deux mille sept cent quarante-six (78 042 746) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 90 jours						

**Lot 3 : Travaux de réhabilitation du mur de clôture de la Direction du Patrimoine Municipal et de la Direction Générale des Services Techniques Municipaux**

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA	Montant corrigé F CFA	Conformité technique	Délai d'exécution Proposé/jours	Montant après ajustement F CFA HTVA	Rang	Conclusions
01	DAROUL ZAM-ZAM BTP SARL	26 952 970 TTC	-	Conforme	90 jours	23 012 811	1 <sup>er</sup>	Conforme
02	LAWATELI OFFICE	24 614 135 HTVA 29 044 679 TTC	30 489 135 HTVA 35 977 179 TTC	Conforme	-	-	-	Offre hors enveloppe Erreur de quantité et d'unité à l'item B.II.2.1 soit une variation de 23,83%
03	ETWZF	28 990 771 TTC	-	Conforme	75 jours	24 568 450	2 <sup>ème</sup>	Conforme
<b>Attributaire</b>		DAROUL ZAM-ZAM BTP SARL pour un montant de vingt-six millions neuf cent cinquante-deux mille neuf cent soixante-dix (26 952 970) F CFA TTC Le délai d'exécution est de 90 jours						

**DEMANDE DE PRIX N°2025-23/CO/M/DCP**

Acquisition de sabots pour les véhicules poids lourds et poids légers au profit de la Police Municipale de Ouagadougou. **Financement** : Budget communal 2025. **Publications** : Revues des Marchés Publics N°4212 du 25/08/2025. **Date d'ouverture et de délibération** : 03, 04, 08 et 10 septembre 2025

**Lot 1 : Acquisition de sabots pour les véhicules poids lourds et poids légers au profit de la Police Municipale de Ouagadougou**

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Ajustements en F CFA		Montant après ajustement en F CFA	Rang	Observations
		Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale			
ROLAND GLOBAL EQUIPEMENTS SARL	14 366 500 TTC	90 jours +27 393 750 HTVA	Ouagadougou - 608 750 HTVA	38 960 000 HTVA	8 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours
HAUTE ASSISTANCE GROUPE	10 500 000 HTVA	90 jours +23 625 000 HTVA	Ouagadougou - 525 000 HTVA	33 600 000 HTVA	5 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours
KANRE DISTRIBUTION	12 036 000 TTC	--	--	--	--	Offre rejetée pour non-conformité des spécifications techniques à l'item 1 (largeur des pneus prise en charges par les sabots)

SOCIETE DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCE (SODICOM) SARL	10 039 000 HTVA	90 jours +22 587 750 HTVA	Ouagadougou - 501 950 HTVA	32 124 800 HTVA	2 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours Prix confirmés par lettre N°006/SDC/2025 le 10/09/2025. Garantie de bonne exécution fixée à 40 % du montant du marché en cas d'attribution.
SOCIETE DE DISTRIBUTION KADIOGO (SODIKAD)	11 859 000 TTC	90 jours +22 612 500 HTVA	Ouagadougou - 502 500 HTVA	32 160 000 HTVA	3 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours Prix confirmés par lettre N°2025/09/09/SODIKAD en date 10/09/2025. Garantie de bonne exécution fixée à 40 % du montant du marché en cas d'attribution.
GETRAL	11 210 000 TTC	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Absence de l'attestation de situation fiscale, l'attestation de situation cotisante, l'attestation de ANPE, l'attestation de soumission aux marchés publics, l'attestation de non engagement trésor public, le certificat de non faillite, de redressement et de liquidation judiciaire, l'attestation d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément. * Proposition financière anormalement basse et en déca du seuil de tolérance
AS AMANDINE SERVICE SARL	12 180 550 TTC	90 jours +23 225 625 HTVA	Kombissiri 00	33 548 125 HTVA	4 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours Prix confirmés par lettre en date du 11/09/2025. Garantie de bonne exécution fixée à 40 % du montant du marché en cas d'attribution.
ANALYTICA VISUAL GROUPE SARL	11 120 000 HTVA	90 jours +25 020 000 HTVA	Ouagadougou - 556 000 HTVA	35 584 000 HTVA	7 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours
SOCIETE AFRICAINE D'EQUIPEMENT ET DE CONSTRUCTION (SADEC) SARL	12 095 000 TTC	90 jours +23 062 500 HTVA	Ouagadougou - 512 000 HTVA	32 800 500 HTVA	--	Offre rejetée pour absence de l'attestation de situation cotisante, l'attestation de ANPE, l'attestation de soumission aux marchés publics, l'attestation de non engagement AJE, le certificat de non faillite, de redressement et de liquidation judiciaire, l'attestation d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.
ETABLISSEMENT GERLOR SHOP	10 715 000 HTVA	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Absence de prospectus aux items 1 et 2 * Absence de l'attestation de situation fiscale malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.
SOCIETE RABAOAONGO DISTRIBUTION	8 451 000 HTVA	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Absence de prospectus aux items 1 et 2 * Contradiction sur le délai d'exécution, un paramètre de conformité technique et d'ajustement financier * Absence de l'attestation de situation fiscale, l'attestation de situation cotisante, l'attestation de ANPE, l'attestation de soumission aux marchés publics, l'attestation de non engagement AJE, le certificat de non faillite, de redressement et de liquidation judiciaire, l'attestation d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.
ISRAEL BUSINESS CENTER	11 823 600 TTC	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Non-conformité de la capacité maximale de blocage à l'item 1. Une capacité de blocage de 215 mm proposée en lieu et place des 520 mm (20,5 pouces) exigés par la demande de prix (confère les données de EUROEXPOS pour le produit référencé 7717) * Prospectus non probant à l'item 1. Le prospectus fourni n'a pas de lien avec le produit référencé 7717 (confère <a href="https://www.euro-expos.com/fr/sabot-denver-vl-jante-acier-7717.html">https://www.euro-expos.com/fr/sabot-denver-vl-jante-acier-7717.html</a> ) * Absence de l'attestation de situation fiscale malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.
TALAH BUROTEK	9 960 000 HTVA	90 jours +22 410 000 HTVA	Ouagadougou - 498 000 HTVA	31 872 000 HTVA	1 <sup>er</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours Prix confirmés par lettre N°008/2025 le 10/09/2025. Garantie de bonne exécution fixée à 40 % du montant du marché.
EZOBIF SARL	11 000 000 HTVA	90 jours +24 750 000 HTVA	Ouagadougou - 550 000 HTVA	35 200 000 HTVA	--	Offre rejetée pour non validité de l'attestation de situation fiscale fournie en complément.
DAN-BARKI TRADING SARL	10 600 000 HTVA	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Non-conformité des spécifications techniques à l'item 1 (largeur des pneus prise en charges par les sabots) * Non validité de l'attestation de non engagement AJE fournie en complément.

ATTRIBUTAIRE **TALAH BUROTEK** pour un montant de onze millions deux cent quarante mille (11 240 000) F CFA HTVA après une augmentation de 12,85 % des quantités à l'item 2 (+4). Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.

**Lot 2 : Acquisition de sabots pour les véhicules poids lourds et poids légers au profit de la Police Municipale de Ouagadougou**

Soumissionnaires	Ajustements en F CFA	Rang	Observations
------------------	----------------------	------	--------------

	Montant lu en F CFA	Par rapport au délai d'exécution	Par rapport à la préférence locale	Montant après ajustement en F CFA		
ROLAND GLOBAL EQUIPEMENTS SARL	14 366 500 TTC	90 jours +3 652 500 HTVA	Ouagadougou -608 750 HTVA	15 218 750 HTVA	7 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours
HAUTE ASSISTANCE GROUPE	: 10 500 000 HTVA	90 jours +3 150 000 HTVA	Ouagadougou -525 000 HTVA	13 125 000 HTVA	4 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours
SOCIETE DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCE (SODICOM) SARL	9 930 000 HTVA	90 jours +2 979 000 HTVA	Ouagadougou -496 500 HTVA	12 412 500 HTVA	1 <sup>er</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours Prix confirmés par lettre N°006/SDC/2025 le 10/09/2025. Garantie de bonne exécution fixée à 40 % du montant du marché.
SOCIETE DE DISTRIBUTION KADIOGO (SODIKAD)	11 859 000 TTC	90 jours +3 015 000 HTVA	Ouagadougou -502 500 HTVA	12 562 500 HTVA	3 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours Prix confirmés par lettre N°2025/09/09/SODIKAD le 10/09/2025. Garantie de bonne exécution fixée à 40 % du montant du marché en cas d'attribution.
GETRAL	10 207 000 TTC	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Absence de l'attestation de situation fiscale, l'attestation de situation cotisante, l'attestation de ANPE, l'attestation de soumission aux marchés publics, l'attestation de non engagement trésor public, le certificat de non faillite, de redressement et de liquidation judiciaire, l'attestation d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément. * Proposition financière anormalement basse et en deca du seuil de tolérance
COMMERCIAL EXPERTS INTERNATIONAL	10 500 000 HTVA	--	--	--	--	Variation de -8,33 % due à une discordance de quantités aux items 1 et 2. Offre anormalement basse et en deca du seuil de tolérance.
AS AMANDINE SERVICE SARL	12 242 500 TTC	90 jours +3 112 500 HTVA	Kombissiri 00	13 487 500 HTVA	5 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours Prix confirmés par lettre en date 11/09/2025. Garantie de bonne exécution fixée à 40 % du montant du marché en cas d'attribution.
ANALYTICA VISUAL GROUPE SARL	11 120 000 HTVA	90 jours +3 336 000 HTVA	Ouagadougou -556 000 HTVA	13 900 000 HTVA	6 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours
SOCIETE AFRICAINE D'EQUIPEMENT ET DE CONSTRUCTION (SADEC) SARL	11 446 000 TTC	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Absence de l'attestation de situation cotisante, l'attestation de ANPE, l'attestation de soumission aux marchés publics, l'attestation de non engagement AJE, le certificat de non faillite, de redressement et de liquidation judiciaire, l'attestation d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément. * Proposition financière anormalement basse et en deca du seuil de tolérance.
ETABLISSEMENT GERLOR SHOP	10 600 000 HTVA	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Absence de prospectus aux items 1 et 2 * Absence de l'attestation de situation fiscale malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.
SOCIETE RABAOSAONGO DISTRIBUTION	9 122 000 HTVA	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Absence de prospectus aux items 1 et 2 * Contradiction sur le délai d'exécution, un paramètre de conformité technique et d'ajustement financier * Absence de l'attestation de situation fiscale, l'attestation de situation cotisante, l'attestation de ANPE, l'attestation de soumission aux marchés publics, l'attestation de non engagement AJE, le certificat de non faillite, de redressement et de liquidation judiciaire, l'attestation d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.
ISRAEL BUSINESS CENTER	11 864 900 TTC	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Non-conformité de la capacité maximale de blocage à l'item 1. Une capacité de blocage de 215 mm proposée en lieu et place des 520 mm (20,5 pouces) exigés par la demande de prix (confère les données de EUROEXPOS pour le produit référencé 7717) * Prospectus non probant à l'item 1. Le prospectus fourni n'a pas de lien avec le produit référencé 7717 (confère <a href="https://www.euro-expos.com/fr/sabot-denver-vl-jante-acier-7717.html">https://www.euro-expos.com/fr/sabot-denver-vl-jante-acier-7717.html</a> ) * Absence de l'attestation de situation fiscale malgré le délai de 72 heures accordé pour le complément.
TALAH BUROTEK	10 016 000 HTVA	90 jours	Ouagadougou -500 800 HTVA	12 520 000 HTVA	2 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 90 jours

		+3 004 800 HTVA				Prix confirmés par lettre N°008/2025 10/09/2025. Garantie de bonne exécution fixée à 40 % du montant du marché en cas d'attribution.
EZOBIF SARL	11 000 000 HTVA	90 jours +3 300 000 HTVA	Ouagadougou -550 000 HTVA	13 750 000 HTVA	--	Offre rejetée pour non validité de l'attestation de situation fiscale fournie en complément.
DAN-BARKI TRADING SARL	10 600 000 HTVA	--	--	--	--	Offre rejetée pour : * Non-conformité des spécifications techniques à l'item 1 (largeur des pneus prise en charges par les sabots) * Non validité de l'attestation de non engagement AJE fournie en complément.
ATTRIBUTAIRE	<b>SOCIETE DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCE (SODICOM) SARL</b> pour un montant de onze millions deux cent deux mille (11 202 000) F CFA HTVA après une augmentation de 12,80 % des quantités à l'item 2 (+4). Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.					

### REGION DU CENTRE OUEST

DEMANDE DE PRIX N°2025-002/RCOS/PSNG/CKRD/SG/PRM DU 07 JUILLET 2025, RELATIVE AU LEVÉ TOPOGRAPHIQUE ET REMBLAI DE LA GARE ROUTIÈRE DE LA COMMUNE DE KORDIÉ. SOURCE DE FINANCEMENT : Fond Minier pour Développement (FMD), gestion 2025.

PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien N° 4189 du mercredi 23 juillet 2025. CONVOCATION DE LA CCAM : N°2025-

024/RCOS/PSNG/CKRD/SG/PRM du 28 juillet 2025. DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 1<sup>er</sup> août 2025. NOMBRE DE PLIS REÇUS : Trois (03)

N°	Prestataires	Montant lu en FCFA HT	Montant lu en FCFA TTC	Montant corrigé en FCFA HT	Montant corrigé en FCFA TTC	Observations	Classement
1	WGS	20 154 200	-	-	-	<b>Non conforme</b> Diplôme non conforme, car BEP Topographie fournie au lieu de BTS Topographie	Non classé
2	GPS BURKINA SARL	-	26 284 854		-	<b>Conforme</b>	1 <sup>er</sup>
3	PAANI	18 357 750	21 662 145	-	-	<b>Non conforme</b> - Diplôme du chef d'équipe topographe non authentique - Incohérence entre les informations du diplôme et de la CNIB chef d'équipe topographe - Signatures (à la même date) non identique sur les CV et attestations de disponibilité sur la plupart du personnel proposé	Non classé
<b>Attributaire :</b>		- <b>GPS BURKINA SARL</b> pour un montant de vingt-six millions deux cent quatre-vingt-quatre mille huit cent cinquante-quatre (26 284 854) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

### REGION DU NAKAMBE

Demande de prix N° : 2025-03/RNKB/PKRT/C.KPL/M du 04/08/2025 pour les travaux de réalisation d'infrastructures diverses au profit de la commune de Koupéla (lot 1). Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 25 août 2025. Nombre de plis reçus : 02. Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 4205-4206 du jeudi 14 et vendredi 15 août 2025. Financement : Budget Communal, gestion 2025. Référence de la lettre d'invitation : N° 2025- 04/C.KPL/M/SCP du 19 août 2025. Date de délibération : 25 août 2025

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Observations
<b>LOT 1 : délimitation du bosquet communal en balises</b>			
KOROGO ET FILS	5 940 000	5 940 000	Conforme 2 <sup>ème</sup>
DOUGITIENOU SERVICES SARL	5 906 520	5 906 520	Conforme 1 <sup>er</sup>
ATTRIBUTAIRE	DOUGITIENOU SERVICES SARL, pour la délimitation du bosquet communal en balises, pour un montant de cinq millions neuf cent six mille cinq cent vingt (5 906 520) F CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.		
<b>Lot2 : réalisation d'un hangar au commissariat central de police de Koupéla</b>			
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Observations
KOROGO ET FILS	4 700 440	4 700 440	Conforme 1 <sup>er</sup>
DOUGITIENOU SERVICES SARL	4 747 350	4 747 350	Conforme 2 <sup>ème</sup>
ATTRIBUTAIRE	KOROGO ET FILS, pour la réalisation d'un hangar au commissariat central de police de Koupéla, pour un montant de quatre millions sept cent mille quatre cent quarante (4 700 440) F CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.		

Demande de prix N° : 2025-04/RNKB/PKRT/C.KPL/M du 04/08/2025 pour les travaux réalisation d'infrastructures scolaires au profit de la commune de Koupéla (lot1). Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 25 août 2025. Nombre de plis reçus : 04. Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 4205-4206 du jeudi 14 et vendredi 15 août 2025. Financement : Budget Communal, gestion 2025. Référence de la lettre d'invitation : N° 2025- 04/C.KPL/M/SCP du 19 août 2025. Date de délibération : 25 août 2025

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Observations
<b>LOT 1 : construction de deux salles de classes équipées à l'école Koupéla Est C</b>			
GETRAS SERVICES	10 993 135	10 993 135	Conforme 1 <sup>er</sup>
NAS Multi Services	12 261 690	12 261 690	Conforme 3 <sup>ème</sup>
LOAD SERVICES	12 159 370	12 159 370	Conforme 2 <sup>ème</sup>
SOGEBAT TP SARL	12 779 323	12 779 323	Conforme 4 <sup>ème</sup>
ATTRIBUTAIRE :	GETRAS SERVICES, pour la construction de deux salles de classes équipées à l'école Koupéla Est C, pour un montant de dix millions neuf cent quatre-vingt-treize mille cent trente-cinq (10 993 135) F CFA HT avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.		
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Observations

LOT 2 : Construction d'une salle de classe équipée à l'école de Gorgo			
LOAD SERVICES	6 484 580	6 484 580	Conforme 1 <sup>er</sup>
BO.GE.SER SARL	6 139 315	5 944 910	Non conforme, écarté : citerne à eau, bétonnière, véhicule de liaison, compacteur, lot de matériel de maçonnerie, menuiserie et de ferrailage non fournis ; item III.2 : montant en chiffre =5 500 et montant en lettre cinq mille cent ; erreur de sommation des totaux.
SOGEBAT TP SARL	6 551 811	6 551 811	Conforme 2 <sup>ème</sup>
ATTRIBUTAIRE	LOAD SERVICES, pour la construction d'une salle de classe équipée à l'école de Gorgo, pour un montant de six millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent quatre-vingt (6 484 580) F CFA HT soit sept millions six cent cinquante-un mille huit cent quatre (7 651 804) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.		

DEMANDE DE PRIX N°2025-10/RCES/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP DU 1er Août 2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DANS LA COMMUNE DE POUYTENGA. Publication de l'avis de la demande de prix : Quotidien des marchés publics N° 4207 – Lundi 18 Août 2025. Financement : Budget communal, gestion 2025, Fonds Propres. Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : N°2025-34/RCES/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP du 18 Août 2025. Date de dépouillement : 27 août 2025 Date de délibération : 02 septembre 2025						
RANG	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT DE L'OFFRE EN HT Lu publiquement (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN HT Corrigé (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC Lu publiquement (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC Corrigé (FCFA)	OBSERVATIONS
<b>Lot 1 : Travaux de réalisation de la clôture de l'école Tang-Zugou</b>						
1 <sup>er</sup>	LOAD SERVICES SARL	26 116 660	30 817 659	26 116 660	30 817 659	Offre conforme non Offre anormalement élevée
<b>Lot 2 : Renforcement de la clôture du marché à bétail.</b>						
1 <sup>er</sup>	LOAD SERVICES SARL	11 590 000	13 676 200	11 590 000	13 676 200	Offre conforme
ATTRIBUTAIRES	<p>- Lot 1 : les travaux de réalisation de la clôture de l'école Tang-Zugou pour un montant prévisionnel de vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours, est déclaré infructueux pour offre anormalement élevée.</p> <p>- Lot 2 : les travaux de Renforcement de la clôture du marché à bétail à L'ENTREPRISE LOAD SERVICES SARL pour un montant de onze millions cinq cents quatre-vingt-dix mille (11 590 000) francs CFA HT et treize millions six cents soixante-seize mille deux cents (13 676 200) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.</p>					

DEMANDE DE PRIX DE PRIX N°2025-11/RCES/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP DU 06 AOUT 2025 POUR L'ACQUISITIONS DE TENUES ET ACCESSOIRES POUR LA POLICE MUNICIPALE, TENUES DES COLLECTEURS ET VDP DE LA COMMUNE DE POUYTENGA. Publication de l'avis de la demande de prix : Quotidien des marchés publics N° N° 4204 du mercredi 13 août 2025 Financement : Budget communal, gestion 2025 sur Fonds propres. Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : N°2025-30/RNKB/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP DU 14 août 2025. Date de dépouillement : 22 Août 2025. Date de délibération : 28 Août 2025						
Rang	Soumissionnaire	Montant lu publiquement en (HT)	Montant corrigé en (HT)	Montant lu publiquement en (TTC)	Montant corrigé en (TTC)	Observations
1 <sup>er</sup>	KOUMIYAMA SERVICES	9 202 000	10 858 360	9 202 000	10 858 360	Offre conforme
Non classées	AS2P	10 878 800	12 836 984	---	---	Non fournies : Tenues et accessoires pour la Police municipale Item 3, 4, 5,9 et 10 Tenues des collecteurs Item 1 Tenues des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) de la commune de Pouytenga Item 1 et 2 Fournies Non conformes Tenues et accessoires pour la Police municipale Item 1, 2, 6, 10 et 12 Tenues des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) de la commune de Pouytenga Item 3 et 4 Non Conforme
	GTCI	7 473 000	8 818 140	---	---	Fournies Non conformes Tenues et accessoires pour la Police municipale Item 5 et 4 Tenues des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) de la commune de Pouytenga Item 1, 2 et 6 Non conformes Autorisation de vente délivrée par le ministère de l'intérieur et de la sécurité de la République de Côte d'Ivoire. Non Conforme
ATTRIBUTAIRES	<p>Lot unique : Acquisition de tenues et accessoires pour la Police Municipale, tenues des Collecteurs et VDP de la commune de Pouytenga, à KOUMIYAMA SERVICES pour un montant de : Montant lu publiquement : neuf millions deux cents deux mille (9 202 000) Francs CFA HT ;</p> <p>Montant attribué : avec une augmentation de 14,98% soit (item I.1= +18, item II.1= +5, item II.2= +5, item II.3= +10, item II.5= +10, item III.4= +9, item III.5= +9) : dix millions cinq cents quatre-vingt-un mille (10 581 000) Francs CFA HT avec un délai de livraison de trente (30) jours.</p>					

Publication de l'Avis : Quotidien N° 4067 du lundi 03 février 2025								
Rectification des résultats provisoires de l'Avis à Manifestation d'Intérêt N° 2025- 01/C.PTG/M/SG/PRM du 06 janvier 2025 pour la constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires publiés dans le quotidien N° 4099 (bis) du mercredi 19 mars 2025								
Domaine d'activité : Prestation de Services								
N°	Nom Commercial	N° IFU	N° RCCM	CV	Représentant légal	N° Tél	Observations	
1	ABDOUL CONCEPTION	00173735R	BF-KPL-2022-C-001	F	Abdoulaye YAMCOULGA	61 56 39 69	Retenue	
2	AFRIC BUSINESS CENTRAL	00091234R	FDG2017A135N	Fn2, ; Fa2 ;Fd2 , B3-T4+H	KOURAOGO Lizèta	70 27 44 29/ 76842723	Retenue	
3	AFRIC BUSINESS CENTRAL	00091234R	FDG2017A135N	Fn2, ; Fa2 ;Fd2 , B3-T4+H	KOURAOGO Lizèta	70 27 44 29/ 76842723	Retenue	

4	AGENCE DE CONSTRUCTION ET D'ETUDES TECHNIQUES WEND-YAM BTP	00096125N	BFKPL2017A1549	F	SANWIDI JEREMIE	72 84 86 04/ 78 45 39 55	Retenue
5	ALLIANCE INGENIERIE ET SERVICES	00165805C	BFOUA2021B10346		KOURAOGO Hamidou	72 72 81 81	Retenue
6	ASWPT	00244200V	BF KDG 01 2024 A10 00444		YAMEOGO Denis	77878831 78449890	Retenue
7	AUBERGE AFRIQUE	00118876D	BF-TNK-2019-A-076 DU 14/03/2019		BISSYENDE Wenvenegba Arnaud	64 07 18 13/ 70 53 83 31	Retenue
8	B.E.P.I	0022307B	BF-TNK 2024 C001		Abdoul Rasmane ZONGO	76 34 63 14/ 70 00 10 72	Retenue
9	BANGRE YNEEM INTERNATIONAL	00059102W	BF-OUA 2015M1369	E	Paul Arzouma LEOSGO	78 01 73 06/ 70 26 29 64	Retenue
10	BENEB GROUP SARL	00189057B	BFOUA012022B1311 872		GUEL ADAMA RODOLPHE	70 37 02 18	Retenue
11	BOUDCONCEPT	00090441J	BF OUA 2017 A3705		BOUDA Boureima	78873020 76515145	Retenue
12	BOULGOU PRESTATIONS	00071126 G	BF OUA 2016 B 0357		ZARE Fatoumata	77 07 14 16 78 20 11 45	Retenue
13	BUREAU DE TRAVAUX D'ETUDES ET D'AMENAGEMENTS	00043993X	BFTNK2013A002	F	NADEMBEGA Boniface	70 38 88 34/ 64 18 45 65	Retenue
14	CABINET HAMS CONSEIL	00189150C	BF OUA 01 2022 B13 11973	F	SOUDRE Hamidou	77578286 70298887	Retenue
15	COGEDIS-SERVICES	00013229U	BF OUA 2012M110	S (704)	BARO Dramane	72 07 21 07	Retenue
16	DELMA ET YOUNGBARE SERVICES	00140431R	BF TNK 2020 A 488		YOUNGBARE Madi	76506263 70302301	Retenue
17	DISMEDIS	00049733Y	BFOUA2013B4546		SINARE Daouda	70 76 85 85 78 35 79 51	Retenue
18	E.T. F	00177011T	BF-KPL-2022-A-026		MALGOUBRI Yolande	70 29 86 80/ 76 28 34 91	Retenue
19	ECRIB	00087686G	BF FDG 2017 A058		NATAMA Doilé	52011707 75549295	Retenue
20	ELF	00066775P	BF OUA 2015 A 3477		LINGANE Ibrahim	66594243 70228693	Retenue
21	ENK	00000096U	BF OUA 2002 A 2625		KABORE Nicaise	70256796 50370252	Retenue
22	ENTREPRISE BISSYENDE TEGUIWENDE FABRICE ET FRERES	00222918H	BF TNK 2023 A 0388		BISSYENDE Teguiwende Fabrice	70538331 56234568	Retenue
23	ENTREPRISE FESTIN ROYAL	00205920E	BF-KPL-2023-C- 00026		OUEDRAOGO P. Sandrine	63010039/ 74562527/	Retenue
24	ENTREPRISE TINSE	00052580 H	BF TNK 2014 A 008		KABORE W. Benjamin	70 52 46 12 74 42 72 26	Retenue
25	EPANA SERVICES	00224841R	BFKPL012024A1000 023		NARE PAUL	76 84 48 67/ 53 95 10 34	Retenue
26	ETABLISSEMENT KABORE VIVIANE	00103099M	BF-KPL-2019-M		KABORE T. Vivianne	70 36 71 38/ 76 32 00 40	Retenue
27	ETS WEND KOUNI (HAMZA)	00075151G	BF OUA 2016 A 3156		KISSOU Hamza	70717310 78033627	Retenue
28	EXCELLENCE MULTISERVICES BURKINA	00140538N	BFOUA2020A6518		NANA HAROUNA	78 07 55 35 / 73 33 32 08	Retenue
29	GECOZAF	00040502Z	BF TNK 2012 A 90	D1 B	ZABLODOGO Sibila Clément	60045960 79464188	Retenue
30	G.P.D.	00138994 J	BF KPL 2020 A 134		OUEDRAOGO Dieudonné	70 45 73 38 76 20 74 20	Retenue
31	GENERALE CONCEPTION ET REALISATION	00072562B	BFOUA012016A1001 241		KABORE Christelle	70 60 98 51 / 78 26 38 11	Retenue
32	GROUPE BORIMA GENERAL SERVICE	00257483C	BFOUA012025B1300 715		ILBOUDO Z. Fabrice	71 28 12 31	Retenue
33	GROUPE COSMOS SERVICE (GCS) SARL	00197780T	BF-FDG-01-2023- B13-032	F	MAIGA Abdoul Aziz	72 98 10 44/ 74 50 68 52	Retenue
34	HASFAT	00209708X	BF-OUA-01-2023- B12-10582		KOURAOGO Abdoul Rachid	70 71 39 75	Retenue
35	Hayat & Happy International Trading Sarl	00137828 D	BF OUA 2020 B 4610		NAMALGUE Ablassé	70 27 14 93 78 27 88 14	Retenue
36	HIEN KOBINA LANDRY	00203823B	BFOUA012023B1206 728		HIEN Kobina Landry	70 32 88 06/ 55 43 01 74	Retenue
37	IMPRIMERIE PAPETERIE LA PYRAMIDE	00090528A	BFOUA2017A3759		KIENON KOUILBI	78 99 98 02/ 70 14 34 55	Retenue
38	KASI GLOBALE INNOVATION	00245968P	BFOUA012024B1312 857		KABORE Sidiki	70 58 87 60/ 79 20 79 28	Retenue
39	KOANDA ABRAHIM ET SERVICES SARL	00254374X	BFOUA012024B1317 545		KOANDA ABRAHIM	70 22 95 57/ 74 44 64 87	Retenue
40	KOUMIYAMA SERVICES	0088009S	BF KPL 2017 M 181		LANKOANDE Yenipiabamba	78 71 71 68 71 90 90 49	Retenue
41	LANKOANDE ISIDORE	00187783S	BF OUA 2022 B13 10967	F	LANKOANDE Isidore	70 84 44 26 76 34 98 53	Retenue

42	LATIF SERVICES	00138590W	BF FDG 2020 A129	B2, D1 C	YONLI Souleymane	70 41 04 59/ 76 08 67 00	Retenue
43	NAC MULTI SERVICE	00105411H	BF OUA 2018 A 4111		KORA Nafi	70301903 76638323	Retenue
44	ODES RAISE SARL	00190241N	BFOUA012022B1312 757		OUEDRAOGO S. E. DANIEL	70 66 86 80/ 78 78 49 97	Retenue
45	ORAMA SERVICES	00209666C	BFOUA012023B1210 618		TONDE VALERIE	66 81 90 63	Retenue
46	PERFECT INGENIERIE CONSULT	00145671D	BFOUA2020A9721	F	KYELEM A. Donald Modeste	70 40 79 18/ 65 67 07 92	Retenue
47	RABO ABDOUL RAHIM	Néant	Néant		RABO Abdoul Rahim	72 33 29 26/ 78 02 68 81	Retenue
48	RASMAL BUIDING ET COMMERCE	00221392X	BFKPL012023A10 00151	F	KOANDA Souleymane	70 79 97 79 / 56 56 37 56	Retenue
49	SAABR IMPRIMERIE sarl	00191357B	BF OUA 01 2022 B13 13551		OUEDRAOGO Adama	78275305 60001666	Retenue
50	SADEC	00124820 Z	BFOUA 2019B6798	D5	Abdoul Aziz H. BOLY	70 21 15 91/ 78 87 60 02	Retenue
51	SAGI	00011386E	BF KGS 2006 A 85		ROAMBA Alain	70177937 78805296	Retenue
52	SAKATI SERVICE	00236783C	BF OUA 01 2024 A10 08207		SAKANDE Tidjané	70699264 75616634	Retenue
53	SELANGOR Événementiel	00248124A	BF OUA 01 2024 B13 140993		TASSEMBEDO Firmine	75061056	Retenue
54	SMS	00096350T	BF FDG 2017 A233		Joel LANKOANDE	70 75 56 89/ 78 36 43 11	Retenue
55	SMS INTER SARL	00250115M	BF-OUA-2024-15181		TAPSOBA Abdoulaye	76 36 37 53/ 78 57 58 98	Retenue
56	SOCIETE DE TRAVAUX ET SERVICES A2R	00137494A	BFOUA2020B4423		RABO Abdoulaye	72 33 29 26/ 78 02 68 81	Retenue
57	SOGES SARL	00213407M	BF-KPL-01-2023- B13-00091	F	KIEMA Delwendé Ebénézer	79 10 5005/ 74 91 46 17	Retenue
58	SOZOF BTP	00209663K	BF-OUA-01-2023- B12-10619		ZOTYENGA Albert	76 76 38 35	Retenue
59	SWH BTP	00229480V	BF OUA 01 2024 A10 04444	F	SAWADOGO W. Hervé	71289989 78178439	Retenue
60	TCHAPI SERVICE ET DEVELOPPEMENT SARL	00183170C	BF-OUA-01-2022- 7673	F	Toussaint MANO	71260402/ 75731698	Retenue
60	TRAVAUX PUBLICS ETUDE ET CONSEIL	00024212R	BFTNK2009A166		SILGA Philippe	70 48 84 03/ 76 51 19 79	Retenue
61	WEND DATA	00151414J	BFFDG2021A023		TIROGO ISSA	71 76 60 79	Retenue
62	WEND-BENEDO	00185050W	BF-KPL 2022-C014		DAMBRE Brice Donald Wend-Yam	72 44 67 77/ 64 47 39 12	Retenue
63	YASNICE CONSULTING SERVICES	00118928K	BF BGD 2019 C0001	D1 B	LAMIEN Korotimi	76 49 11 17/ 70 46 28 05	Retenue
64	ZAKA CONSTRUCTION	00169615M	BF KPL 2021 E 115		NADEMBEGA Bertrand	75 37 07 85	Retenue
65	ZENICH.COM	00225256X	BF FDG 01 2024 A 1000065		SAWADOGO Lagma Dieudonné	70255796 76762533	Retenue

### REGION DU NAZINON

DEMANDE DE PRIX N° 2025-001/RCSD/PBZG/CTOEC/M/CCAM DU 23 JUILLET 2025 PORTANT :

Lot 1 : Travaux de transformation de trois (03) forages en PEA au profit du marché de Toécé, de l'abattoir de Toécé et du centre médical de Toécé.

Lot 2 : Travaux de réalisation d'un PEA au profit du service de l'environnement de Toécé.

Financements :

Lot 1 : Budget communal (FMDL), gestion 2025;

Lot 2 : Budget communal (FMDL), gestion 2025 ;

Revue des marchés publics n° 4199 du mercredi 06 août 2025 - Convocation de la CCAM n° 2025-001/RCSD/PBZG/CTOEC/SG du 11 août 2025

Date d'ouverture des plis : lundi 18 août 2025 - Nombre de plis reçus : Lot 1 : douze (12) Plis- Lot 2 : dix (10) Plis

Date de délibération : lundi 18 août 2025

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT HTVA		MONTANT TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
<b>Lot 1 : Travaux de transformation de trois (03) forages en PEA au profit du marché de Toécé, de l'abattoir de Toécé et du centre médical de Toécé.</b>						
SGTE	-----	-----	19 124 999	-----	Conforme	6 <sup>ème</sup>
Rime International SARL	-----	-----	17 186 700	-----	Conforme	4 <sup>ème</sup>
TIENSO-CDR	-----	-----	17 894 700	-----	Non Conforme : Plombier : <i>Diplôme de BQP fourni en lieu et place de BEP demandé</i>	-----
SORAF	14 350 500	-----	-----	-----	Conforme	2 <sup>ème</sup>
ZANBATIYA SERVICE	14 490 000	-----	-----	-----	Conforme	3 <sup>ème</sup>
E.E.G. F	14 310 000	-----	-----	-----	Conforme	1 <sup>er</sup>
LIMANIA SERVICE	-----	-----	17 048 640	17 030 940	Non conforme ; Plombier : <i>Diplôme de CQP fourni en lieu et place de BEP demandé</i> Erreur BPU :	-----

					Item 4.1 : lire 4500F en lettre au lieu de 4550F en chiffre	
OMETRON	----	----	18 036 600	18 507 120	Non conforme : citerne carburant non fourni Erreur calcul TVA 2 823 120F au lieu de 2 352 600F	-----
EGMS	15 405 000	----	----	----	Non conforme : Documents de Soudeur fournis au lieu de soudeur demandé Documents de aide soudeur fournis au lieu de aide soudeur demandé	----
WARMISSI	14 830 500		17 499 990	-----	Non conforme : Plombier : identités distinctes sur les documents fournis (TAPSOBA W. Arnaud diffèrent de KINDA W. Arnaud	----
CMR	16 350 000	-----	19 293 000	-----	Non conforme : Electromécanicien : Diplôme de génie mécanique fourni au lieu d'électromécanique demandé	----
ESIF	-----	-----	17 275 200	-----	Conforme	5 <sup>ème</sup>

**ATTRIBUTAIRE**  
**Entreprise Emergent GOUNGOUNGA ET FRERES (E.E.G.F)**  
**Montant : Quatorze millions trois cent dix mille (14 310 000) Fcfa HTVA**  
**Délai d'exécution : quatre-vingt-dix (90) jours**

**Lot 2 : Travaux de réalisation d'un PEA au profit du service de l'environnement de Toécé.**

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT HTVA		MONTANT TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
SGTE	-----	-----	9 137 330	-----	Conforme	6 <sup>ème</sup>
Rime International SARL	-----	-----	7 510 700	8 100 700	Conforme Erreur de sommation du total général	3 <sup>ème</sup>
TIENSO-CDR	-----	-----	8 501 900	-----	Non Conforme : Plombier : Diplôme de BQP fourni en lieu et place de BEP demandé	-----
SORAF	7 150 000	-----	----	-----	Non Conforme : même personnel et même matériel proposé que le lot1	-----
ZANBATIYA SERVICE	6 980 000	-----	-----	-----	Conforme	2 <sup>ème</sup>
E.E.G. F	6 817 000	-----	-----	-----	Conforme	1 <sup>er</sup>
LIMANIA SERVICE	-----	-----	8 614 000	-----	Non conforme ; Chef de chantier : Diplôme de CAP fourni en lieu et place de BTS demandé Plombier : Diplôme de CQP fourni en lieu et place de BEP demandé	-----
WARMISSI	7 203 400	7 403 400	8 500 012	8 736 012	Conforme Omission de l'item 2.7 : désinfection du forage	4 <sup>ème</sup>
CMR	7 775 000	-----	9 174 500	-----	Non Conforme : même personnel et même matériel proposé que le lot1	-----
ESIF	8 171 500	-----	8 997 500	-----	Conforme Erreur de sommation du total général	5 <sup>ème</sup>

**ATTRIBUTAIRE**  
**Entreprise Emergent GOUNGOUNGA ET FRERES (E.E.G.F)**  
**Montant : Six millions huit cent dix-sept mille (6 817 000) F CFA HTVA**  
**Délai d'exécution : quatre-vingt-dix (90) jours.**

DEMANDE DE PRIX N° 2025-002/RCSD/PBZG/CTOEC/M/CCAM DU 07 août 2025 PORTANT :  
Travaux de construction de quatre (04) boutiques de rue au profit de la commune de Toécé.  
Financement : ADCT, gestion 2025 - Revue des marchés publics n° 4213 du mardi 26 août 2025  
Convocation de la CCAM n° 2025-002/RCSD/PBZG/CTOEC/SG du 26 août 2025  
Date d'ouverture des plis : jeudi 04 septembre 2025 - Nombre de plis reçus : Un (01) Pli  
Date de délibération : jeudi 04 septembre 2025

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT HTVA		MONTANT TTC		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
SOPECO SARL	-----	-----	9 500 687	9 500 687	Conforme	1 <sup>er</sup>

**ATTRIBUTAIRE**  
**SOPECO SARL**  
**Montant : neuf millions cinq cent mille six cent quatre-vingt-sept (9 500 687) Fcfa TTC**  
**Délai d'exécution : Quarante-cinq (45) jours**

DEMANDE DE PRIX N° 2025-003/RCSD/PBZG/CTOEC/M/CCAM DU 07 août 2025 PORTANT :  
Travaux de construction d'un magasin servant d'entrepôts au profit de la commune de Toécé.  
Financements : FMDL, gestion 2025 - Revue des marchés publics n° 4213 du mardi 26 août 2025  
Convocation de la CCAM n° 2025-002/RCSD/PBZG/CTOEC/SG du 26 août 2025  
Date d'ouverture des plis : jeudi 04 septembre 2025 - Nombre de plis reçus : Un (01) Pli  
Date de délibération : jeudi 04 septembre 2025

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	Observations	Rang
------------------	--------------	-------------	--------------	------

	<b>Lu</b>	<b>Corrigé</b>	<b>Lu</b>	<b>Corrigé</b>	
SOPECO SARL			12 151 793		Conforme
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>SOPECO SARL</b> <b>Montant : Douze millions cent cinquante un mille sept cent quatre-vingt-treize (12 151 793) Fcfa TTC</b> <b>Délai d'exécution : Soixante (60) jours</b>				

### COMMUNE DE KOUDOUGOU

AOO n°2025-01/CKDG/M/SG/DMP RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS À USAGE COMMERCIAL DANS LA COMMUNE DE KOUDOUGOU - Financement : Budget communal (Fonds propres et ADCT/PREGOLS), Gestion 2025  
Revue des marchés publics (quotidien) N°4211 du 22 Août 2025  
Date d'ouverture de plis : 08 septembre 2025  
Nombre de plis reçus : dix (10)

Lot 1 : Construction de quarante-cinq (45) boutiques + quatre (4) locaux compteurs + quatre (4) blocs de latrines à trois (03) postes dans la commune de Koudougou.

Budget prévisionnel = 112 250 140 FCFA TTC ;  
Moyenne des offres conformes = 111 899 743 FCFA TTC ;  
Moyenne Pondérée (MP) = 112 109 981 FCFA TTC ;  
Minimum (0,85MP) = 95 293 484 FCFA TTC ;  
Maximum (1,15MP) = 128 926 478 FCFA TTC.

Lot 2 : Construction de trente-deux (32) boutiques + deux (2) locaux compteurs + deux (2) blocs de latrines à quatre (04) postes dans la commune de Koudougou.

Budget prévisionnel = 82 000 000 FCFA TTC ;  
Moyenne des offres conformes = 71 500 358 FCFA TTC ;  
Moyenne Pondérée (MP) = 77 800 143 FCFA TTC ;  
Minimum (0,85MP) = 66 130 122 FCFA TTC ;  
Maximum (1,15MP) = 89 470 165 FCFA TTC.

Lot 3 : Construction d'un dépôt MEG à Villy Nadioulou.

Budget prévisionnel = 7 000 000 FCFA TTC ;  
Moyenne des offres conformes = 5 701 592 FCFA TTC ;  
Moyenne Pondérée (MP) = 6 480 637 FCFA TTC ;  
Minimum (0,85MP) = 5 508 541 FCFA TTC ;  
Maximum (1,15MP) = 7 452 732 FCFA TTC.

Les résultats des travaux analysés techniquement et financièrement sont consignés dans les tableaux ci-dessous :

**Lot 1 : Construction de quarante-cinq (45) boutiques + quatre (4) locaux compteurs + quatre (4) blocs de latrines à trois (03) postes dans la commune de Koudougou**

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	S.E.C	66 927 630	78 974 603	-	-	Offre technique non conforme et non retenue pour l'analyse financière : Plombier : diplôme non conforme : CQP en lieu et place du BQP exigé Chef de chantier : diplôme non conforme de SANKARA Sidbewendé Martin : CAP au lieu du BEP Etanchéiste : Absence du CV et de l'attestation de travail de OUEDRAOGO Abasse	Non classée
2	ENTREPRISE SALVADOR BTP	80 133 912	94 558 016	-	-	Offre technique non conforme et non retenue pour l'analyse financière : Chiffre d'affaire moyen inférieur au minimum exigé Plombier : diplôme surchargé au niveau de l'option Maçon : même n° de PV sur les diplômes de OUEDRAOGO Mamoudou et OUEDRAOGO Nestor.	Non classée
3	ETAR SARL	94 830 291	111 899 743	94 830 291	111 899 743	Offres conformes pour l'essentiel et retenues	1 <sup>er</sup>
4	E.CO.BAT	95 125 526	112 248 121	-	-	Offre technique non conforme et non retenue pour l'analyse financière : Certificat du Chiffre d'affaires non fourni Peintre : diplôme de SEMDE Yacouba non fourni	Non classée

**Lot 2 : Construction de trente-deux (32) boutiques + deux (2) locaux compteurs + deux (2) blocs de latrines à quatre (04) postes dans la commune de Koudougou.**

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	E.Z.I.P - SARL	60 593 519	71 500 352	60 593 524	71 500 358	Offre conforme pour l'essentiel et retenue : Erreur sur le total général HTVA pour huit (08) blocs : 6 586 201 *8 = 52 689 608 FCFA au lieu 52 689 604 FCFA. Erreur sur le total général HTVA pour deux (02) blocs : 2 373 308 *2 = 4 746 616 FCFA au lieu 4 746 615 FCFA. En somme, le montant corrigé se chiffre à 71 500 358 TTC.	1 <sup>er</sup>
2	S.E.C	45 170 360	53 301 025	-	-	Offre technique non conforme et non retenue pour l'analyse financière :	Non classée

						Plombier : diplôme non conforme : CQP en lieu et place du BQP exigé Chef de chantier : diplôme non conforme de SANKARA Sidbewendé Martin : CAP au lieu du BEP Étanchéiste : Absence du CV et de l'attestation de travail de OUEDRAOGO Abasse	
3	E.T.J – SARL	64 762 290	76 419 502	-	-	Offre technique non conforme et non retenue pour l'analyse financière : Chiffre d'affaire moyen inférieur au minimum exigé Maçon : diplôme non fourni (KABRE Albert) Plombier : Diplôme du CAP fourni au lieu du BQP exigée	Non classée
4	GROUPE-MENT EGNAF /BTP ET STS SARL	57 833 180	68 243 152	-	-	Offre technique non conforme et non retenue pour l'analyse financière : Chiffre d'affaires moyen inférieur au minimum exigé Plombier : diplôme non conforme : CQP en lieu et place du BQP exigé	Non classée
5	ETAR SARL	56 822 834	67 050 944	-	-	Offre technique non conforme et non retenue pour l'analyse financière : Le soumissionnaire a fourni la même liste de personnel et de matériels pour le lot 2 et le lot 3. Tandis que le dossier d'appel Offres ouvert en demande pour chaque lot	Non classée
6	S.S.I	63 447 090	74 867 566	-	-	Offre technique non conforme et non retenue pour l'analyse financière : Chiffre d'affaires moyen inférieur au minimum exigé Absence d'agrément Plombier : non concordance entre le nom porté sur le CV/Attestation et celui du diplôme (KABORE au lieu de KABRE) Chef d'équipe maçonnerie : non concordance entre le nom porté sur le CV/Attestation et celui du diplôme (Wendkouni au lieu de Wendinmi)	Non classée

**Lot 3 : Construction d'un dépôt MEG à Villy Nadioulou.**

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	SAHA CONSTRUCTION BTP	4 831 858	5 701 592	4 831 858	5 701 592	Offre conforme pour l'essentiel et retenue	1er
2	W.T.Y	4 635 050	-	-	-	Charpentier/menuisier : Diplôme non conforme : CAP en lieu et place du BEP exigé Peintre : Absence de diplôme	Non classée
3	GROUPE-MENT EGNAF et BTP ET STS SARL	4 687 240	-	4 687 240	-	Le soumissionnaire a fourni la même liste de personnel et de matériels pour le lot 2 et le lot 3. Tandis que le dossier d'appel Offres ouvert en demande pour chaque lot.	Non classée

**ATTRIBUTAIRES :**

Lot	Travaux à réaliser	Soumissionnaires proposés
1	Construction de quarante-cinq (45) boutiques + quatre (4) locaux compteurs + quatre (4) blocs de latrines à trois (03) postes dans la commune de Koudougou.	ETAR SARL pour un montant de cent onze millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quarante-trois (111 899 743) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
2	Construction de trente-deux (32) boutiques + deux (2) locaux compteurs + deux (2) blocs de latrines à quatre (04) postes dans la commune de Koudougou	E.Z.I.P – SARL pour un montant de soixante-onze millions cinq cent mille trois cent cinquante-huit (71 500 358) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
3	Construction d'un dépôt MEG à Villy Nadioulou.	SAHA CONSTRUCTION BTP pour un montant de cinq millions sept cent un mille cinq cent quatre-vingt-douze (5 701 592) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

**REGION DU PLATEAU CENTRAL**

**DEMANDE DE PRIX N°2025-01/RPCL/POTG/CLBL/M/SG/PRM DU 23 JUIN 2025** relative aux travaux de construction d'une école à trois salles de classe + Magasin + Bureau et une latrine à quatre postes muni d'un système de lave mains dans les villages de Nonguestenga, Bendogo pour normalisation et de Daguilma (Lot 1, 2 et 3). **Financement :** Budget communal, Gestion 2025 ;  
**Publication de l'avis :** Revue des marchés publics N°4203 du Mardi 12 août 2025 ; **Convocation :** N° 2025-01/RPCL/POTG/CLBL/M/SG/PRM du 13 août 2025 ; **Date du dépouillement :** Jeudi 21 août 2025 ; **Nombre de lots :** Trois (03) lots ; **Nombre de candidats :** Trois (03) au lot 1, Trois (03) au lot 2 et un (01) au lot 3 ; **Nombre de soumissionnaires :** Trois (03) au lot 1, Trois (03) au lot 2 et un (01) au lot 3.

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA HTVA	Montant lu en FCFA TTC	Montant Corrigé en FCFA HTVA	Montant Corrigé en FCFA TTC	Rang	OBSERVATIONS
<b>LOT 1 : Construction de trois (03) salles de classes + bureau + magasin + latrines à quatre (04) postes munis d'un système de lave-mains à Nonguestenga pour normalisation au profit de la commune de Loubila.</b>						
ROO-SONGO IMMO SARL	19 835 774	23 406 213	19 835 774	23 406 213	1er	Conforme
ENTREPRISE SAID BENEWENDE (E.S.B)	23 560 425	27 801 302	23 560 425	27 801 302	--	Non Conforme (Absence de camion benne et véhicule de liaison)

DIARGAL GLOBAL SERVICES INTERNATIONAL SARL	--	21 927 975	--	21 927 975	--	Non Conforme (Absence de compacteur)
Attributaire du lot 1	ROO-SONGO IMMO SARL, attributaire provisoire du lot1 du présent marché d'un montant de : <b>DIX NEUF MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE TROIS CENT TRENTE QUATRE (19 784 334) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.</b>					
<b>LOT 2 : Construction de trois (03) salles de classes + bureau + magasin + latrines à quatre (04) postes munis d'un système de lave-mains à Daguilma au profit de la commune de Loubila.</b>						
ENTREPRISE SAID BENEWENDE (E.S.B)	26 443 282	31 203 072	26 493 632	31 262 486	--	Non Conforme (camion benne et véhicule de liaison non fournis)
KEF (KOROGO ET FILS)	26 853 221	--	26 689 928	--	--	Non Conforme (la garantie de soumission n'est pas conforme car il a pour bénéficiaire la commune de Zitenga et non celle de Loubila)
ACIFEB SARL	--	22 556 573	--	22 556 573	1er	Conforme
Attributaire du lot 2	ACIFEB SARL, attributaire provisoire du lot 2 du présent marché d'un montant de : <b>VINGT DEUX MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE SIX MILLE CINQ CENT SOIXANTE-TREIZE (22 556 573) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.</b>					
<b>LOT 3 : Construction de trois (03) salles de classes + bureau + magasin + latrines à quatre (04) postes munis d'un système de lave-mains a Bendogo pour normalisation au profit de la commune de Loubila.</b>						
ACIFEB SARL	--	22 410 005	--	22 410 005	1er	Conforme
Attributaire du lot 3	ACIFEB SARL, attributaire provisoire du lot 3 du présent marché d'un montant de : <b>VINGT DEUX MILLIONS QUATRE CENT DIX MILLE CINQ (22 410 005) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.</b>					

**Fiche synthèse des résultats de la Demande de prix N°02/RPCL/POTG/CLBL/M/SG/PRM DU 27/06/2025** relative à l'acquisition d'un réfrigérateur médical au profit du CSPS de Loubila (lot 1) et acquisition de tables-bancs au profit des écoles de la commune de Loubila (Lot 2).  
**Financement :** Budget communal, Gestion 2025 ; **Publication de l'avis :** Revue des marchés publics N°4203 du Mardi 12 août 2025 ; **Convocation :** N° 2025-02/RPCL/POTG/CLBL/M/SG/PRM du 13 août 2025 ; **Date du dépouillement :** Jeudi 21 août 2025 ; **Nombre de lots :** Deux (02) lots ; **Nombre de candidats :** Sept (07) au lot 1 et Cinq (05) au lot 2 ; **Nombre de soumissionnaires :** Sept (07) au lot 1 et Cinq (05) au lot 2.

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA HTVA	Montant lu en FCFA TTC	Montant Corrigé en FCFA HTVA	Montant Corrigé en FCFA TTC	Rang	OBSERVATIONS
<b>LOT 1 : Acquisition d'un réfrigérateur médical au profit du CSPS de Loubila</b>						
Médical Faso	--	3771933	--	3 771 933	4 <sup>ème</sup>	Conforme
Yembi Burkina	--	4248000	--	4 248 000	--	Non Conforme (pas de caractéristiques techniques proposées)
Raoul w .P. International SARL	--	2950000	--	2 950 000	--	Offre anormalement basse
Innovation Burkina	3241525	--	3 241 525	--	1 <sup>er</sup>	Conforme
Anker Burkina Distribution	3420000	--	3 420 000	--	--	(le modèle proposé par le soumissionnaire ne dispose pas de Thermostat de gaz ni d'Allumage piézo). En effet le modèle demande comporte un Thermostat électrique et un Thermostat de gaz.
Sarl SABINE International	3298000	--	3 298 000	--	3 <sup>ème</sup>	Conforme
SIF MATERIEL SARL	--	3835000	--	3 835 000 TTC	2 <sup>ème</sup>	Conforme
Attributaire du lot 1	INNOVATION BURKINA, attributaire provisoire du lot 1 du présent marché d'un montant de : <b>TROIS MILLIONS DEUX CENT QUARANTE-UN MILLE CINQ CENT VINGT-CINQ (3 241 525) F CFA HTVA avec un délai de livraison de trente (30) jours.</b>					
<b>LOT 2 : Acquisition de tables-bancs au profit des écoles de la commune de Loubila.</b>						
E.G.N.A. F		15 531 750	--	15 531 750	--	Non Conforme (pas de caractéristiques techniques proposées)
OWEM METALLIQUE Sarl	14 782 500	--	14 782 500	--	2 <sup>ème</sup>	Conforme
SERVICES WENDEMANEGDA LA PLANTE	15 997 500	--	15 997 500	--	3 <sup>ème</sup>	Conforme
WENDPANGA MATERIELS	16 200 000	19 116 000	16 200 000	19 116 000	4 <sup>ème</sup>	Conforme
WEND KATO SERVICES	14 175 000	--	14 175 000	--	1 <sup>er</sup>	Conforme
Attributaire du lot 2	WEND KATO SERVICES, attributaire provisoire du lot 2 du présent marché d'un montant de : <b>QUATORZE MILLIONS CENT SEPT MILLE CINQ CENTS (14 107 500) F CFA HTVA avec un délai de livraison de soixante (60) jours.</b>					

**Fiche synthèse des résultats de la Demande de prix N°03/RPCL/POTG/CLBL/M/SG/PRM DU 03/07/2025** relative aux travaux de réalisation d'un forage positif équipé d'installation solaire et d'un poly tank d'une capacité de 10 000l et sa connexion avec quatre (04) bassins de rétention d'eau sur le terrain de l'association Wend Songdo de Goué au profit de la commune de Loubila (Lot unique)  
**Financement :** Budget communal, Gestion 2025 ; **Publication de l'avis :** Revue des marchés publics N°4203 du Mardi 12 août 2025 ; **Convocation :** N° 2025-03/RPCL/POTG/CLBL/M/SG/PRM du 13 août 2025 ; **Date du dépouillement :** Jeudi 21 août 2025 ; **Nombre de lots :** Lot unique ; **Nombre de candidats :** Deux (02) au Lot unique ; **Nombre de soumissionnaires :** Deux (02) au Lot unique

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA HTVA	Montant lu en FCFA TTC	Montant Corrigé en FCFA HTVA	Montant Corrigé en FCFA TTC	Rang	OBSERVATIONS
<b>LOT unique : Travaux de la réalisation d'un forage positif équipé d'installation solaire et d'un poly tank d'une capacité de 10 000l et sa connexion avec quatre (04) bassins de rétention d'eau sur le terrain de l'association Wend Songdo de Goué au profit de la commune de Loubila</b>						

ROO-SONGO IMMO SARL	--	9 404 600	--	9 404 600	--	Non Conforme (Agrément non conforme TA minimum demandé et Fa1, Fd1, Fn1 proposé)
GROUPEMENT D'ENTREPRISES FEBAK INTERNATIONAL ET WEND KATO SERVICES	9 017 500	--	9 017 500	--	1er	Conforme
Attributaire du Lot unique	GROUPEMENT D'ENTREPRISES FEBAK INTERNATIONAL ET WEND KATO SERVICES, attributaire provisoire du lot unique du présent marché d'un montant de : NEUF MILLIONS DIX SEPT MILLE CINQ CENT (9 017 500) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

**Demande de prix N°2025-016/RPCL/POTG/CZTG/PRM du 20 juin 2025 pour les travaux de réalisation d'un parking au profit de la Mairie de Zitenga. Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 08 septembre 2025. Nombre de plis reçus : 05 plis.**  
**Publication : Revue des marchés publics n° 4214 du mercredi 27 août 2025, Financement : Budget Communal, gestion 2025.**  
**Référence de la lettre d'invitation de la CCAM : N°2025 -064/RPCL/POTG/CZTG/M/PRM du 03 septembre 2025**  
**Borne Supérieure : 17 059 665 FCFA TTC - Borne Inférieure : 11 978 850 FCFA TTC**

Soumissionnaires	Montant en FCFA HTVA		Montant en FCFA TTC		Rang	Observations
	Montant lu	Montant corrigé	Montant lu	Montant corrigé		
Etablissement Wend Waogo Hindi Service	10 373 232	-----	-----	-----	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme : Prix confirmé suivant lettre n°018-2025-DG-EWWHS du 09 Septembre 2025</b>
PAANI	-----	-----	12 782 833	12 830 033	4 <sup>ème</sup>	<b>Conforme :</b> Montant corrigé au point I.V 3 le nombre demandé est 10 et le nombre proposé 8 avec un montant unitaire de 20 000 on a un total de 200 000 ce qui donne un montant corrigé de 10 872 909 FCFA HTVA et un montant corrigé de <b>12 830 033 FCFA TTC</b> avec une variation en hausse de 0,36
KOROGO ET FILS (KEF)	10 907 958	10 933 958	-----	-----	5 <sup>ème</sup>	<b>Conforme :</b> Montant corrigé au point I.V 3 le nombre demandé est 10 et le nombre proposé 8 avec un montant unitaire de 13 000 on a un total de 130 000 ce qui donne un montant corrigé de 10 933 958 FCFA HTVA et un montant corrigé de <b>12 902 070 FCFA TTC</b> avec une variation en hausse de 0,24
METAL SOMKIETA	-----	-----	12 463 588	-----	3 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
Société Générale de Bâtiment et des Travaux d'Aménagement (SGBTA)	10 472 906	-----	-----	-----	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>

**ATTRIBUTAIRE: Etablissement Wend Waogo Hindi Service , pour un montant de dix-millions-trois-cent-soixante-treize-mille-deux-cent-trente-deux (10 373 232) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**

**REGION DES TANNOUNYAN**  
**COMMUNE DE DAKORO**

Résultats provisoires du DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2025-05/RTNY/PLRB/CDKR relatifs aux travaux de construction d'un centre multimédia au profit de la commune ; Financement budget communal (FMDL), gestion 2025.  
**Référence de publication :** quotidien de marches publiques N° 4207 du lundi 18 août 2025 page 79 ;  
**Date d'ouverture :** 27 août 2025 ; **Date de délibération** 03 septembre 2025 ; **Nombre de plis :** lot unique : 08

**Lot unique :** Travaux de construction d'un centre multimédia au profit de la commune de Dakoro  
**Borne inférieure : 29 727 227, Borne supérieure :40 219 189, Seuil de tolérance : 28 240 866**

Soumissionnaires	Montant HT Corrigé	Montant TTC Corrigé	Montant HT LU	Montant TTC LU	Observations
SOCIETE SANLE ET FILS	25 117 360	29 638 485	25 117 360	29 638 485	<b>Conforme 3e</b>
H2S SERVICES	30 000 000	35 400 000	30 000 000	35 400 000	<b>Conforme 7e</b>
BARAK TUUMA SARL	24 821 705	29 289 612	24 821 705	29 289 612	<b>Conforme 2e</b>
GAI	26 588 215	31 374 094	26 588 215	31 374 094	<b>Conforme 6e</b>
NOVA CONSTRUCTION	25 469 710	30 054 258	25 469 710	30 054 258	<b>Conforme 4e</b>
ECOGEC	26 569 570	31 352 093	26 569 570	31 352 093	<b>Conforme 5e</b>
KOBE CONSTRUCTION	23 829 930	28 119 317	23 114 430	27 275 027	<b>Non Conforme</b> Offre anormalement basse Les items 2.9 et 2.10 n'ont pas été pris en compte dans les calculs.
ECB SERVICES	24 080 581	29 080 581			<b>Conforme 1er</b>

**Attributaire** ECB SERVICES pour un montant de vingt-neuf millions quatre-vingt mille cinq cent quatre-vingt-un (29 080 581) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

**COMMUNE DE DAKORO**

Résultats provisoires de la DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2025-04/RTNY/PLRB/CDKR relatif aux travaux de construction de la clôture de l'auberge communale au profit de la commune ; Financement budget communal (FMDL), gestion 2025.  
**Référence de publication :** quotidien de marches publiques N° 4207 du lundi 18 août 2025 page 80 ; **Date d'ouverture :** 27 août 2025 ;  
**Date de délibération** 03 septembre 2025 ; **Nombre de plis :** lot unique : 06

**Lot unique :** travaux de construction de la clôture de l'auberge communale au profit de la commune  
**Borne inférieure : 19 085 165, Borne supérieure :25 821 105, Seuil de tolérance :18 130 907**

Soumissionnaires	Montant HT Lu	Montant TTC Lu	Montant HT Corrigé	Montant TTC corrigé	Observations
------------------	---------------	----------------	--------------------	---------------------	--------------

KOBE CONSTRUCTION	15 448 700	18 229 466			Conforme 1er
DIO/BTP	17 944 600	21 174 628			Non Classé Offre technique non conforme Absence du diplôme du personnel ; absence de carte grise du matériel proposé
ECB SERVICES	15 567 300	18 369 414			Conforme 3e
BARAK TUUMA SARL	18 426 900	21 743 742			Conforme 5e
SO.GE.K SARL	15 588 936	18 349 944			Conforme 2e
WARAWARA SARL	16 283 700	19 214 766			Conforme 4e
Attributaire	KOBE CONSTRUCTION pour un montant de dix-huit millions deux cent vingt-neuf mille quatre cent soixante-six (18 229 466) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

### COMMUNE DE DAKORO

Résultats provisoires de la DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2025-02/RTNY/PLRB/CDKR relatif aux travaux de construction d'infrastructures scolaires au profit de la commune ; Financement budget communal, gestion 2025, (FMDL).

Référence de publication : quotidien de marches publiques N° 4207 du lundi 18 août 2025 pages 78-80.

Date d'ouverture : 27 août 2025 ; Date de délibération 03 septembre 2025 ;

Nombre de plis : lot1 : 06 ; Nombre de plis : lot 2 : 07 ; Nombre de plis : lot 3 : 04

**Lot1** : : travaux de construction d'une garderie de trois (03) salles de classe + bureau + magasin + hangar + bac à sable (électrifiée) + deux blocs de latrines et une clôture.

**Borne inférieure : 42 520 007, Borne supérieur :57 517 069, Seuil de tolérance :40 394 007**

Soumissionnaires	Montant lu FCFA		Montant corrige F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SO.GE.K SARL	33 919 497	40 025 007	-	-	Non conforme : Offre Anormalement basse
SOCIETE SANLET ET FILS	35 571 425	41 074 282	37 326 182	44 044 895	Non Classé : Offre technique non conforme -Attestation de mise à disposition du véhicule benne immatriculée 11HJ 0976 non signé -Attestation de mise à disposition de la voiture particulière A666E902 non signé -Absence de planning d'exécution et planning d'approvisionnement
ECB SERVICES	35 617 580	42 028 744	-	-	Conforme 1er
NOVA CONSTRUCTION	38 169 035	45 039 000	36 368 803	42 915 187	Conforme 2e -erreur de sommation mur de clôture :1 644 800 en lieu et place de 1 294 000 -erreur de calcul de la façade principale du mur de clôture : 2 549 400 en lieu et place de 2 005 700. -erreur de calcul du total de la façade arrière : 624 240 en lieu et place de 604 800 -erreur de calcul de la clôture de la façade arrière et latérale : 6242 400 en lieu et place de 6 048 000
ECOBASM	38 169 035	45 039 461	38 702 610	45 669 079	Conforme 3e -erreur de l'item 2.8 : deux mille cinq cent en lettre en lieu et place de deux mille en chiffre
PGS	41 737 191	49 249 885	44 147 211	52 093 709	Conforme 4e -Non prise en compte du calcul de la façade principale du mur de clôture B=Ax1,55 soit 2 568 400 x 1.55=3 981 020
Attributaire	ECB SERVICES pour un montant de quarante-deux millions vingt-huit mille sept cent quarante-quatre (42 028 744) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours...				
<b>LOT 2</b> : Travaux de construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin (électrifiée) et trois (03) blocs de latrines à Dakoro.					
<b>Borne inférieure : 34 779 089, Borne supérieur : 47 054 062, Seuil de tolérance :33 040 135</b>					
ECB SERVICES	29 093 885	34 330 784	29 013 885	34 236 384	Conforme 3e Erreur de quantité sur l'item V.2 : quantité 1 en lieu et place de 2
CASCADES CONSTRUCTION	33 210 495	39 188 384	33 535 225	39 571 566	Conforme 7e -erreur d'écriture en lettre de l'idem VI.1 de 3 salles de classe + bureau + magasin : 1 000 000 en lettre en lieu et place de 450 000. -erreur d'écriture en lettre de l'item VII.7 : mille en lettre en lieu et place de 1500. - erreur d'écriture en lettre de l'item VII.8 : mille en lettre en lieu et place de 1500
GAI	32 344 866	38 166 942	32 404 866	38 237 742	Conforme 6e -erreur de sommation de l'item IV.1 à IV.6 : 2 662 900 en lieu et place de 2 602 900
NOVA CONSTRUCTION	30 723 651	36 253 908	30 813 651	36 360 108	Conforme 4e -erreur de sommation de l'item II.1 à II.6 de 3 salles de classe + bureau + magasin : 764 340 en lieu et place de 674 340
OUATTKO	28 877 310	34 075 226	28 757 310	33 933 626	Conforme 2e

					-erreur de l'item VII.1 de latrine à 2 postes : prix unitaire 30 000 en lettre en lieu et place de 150 000
ECOBASM	30 929 987	36 496 987			Conforme 5 <sup>e</sup>
PGS	28 732 005	33 950 966	28 732 005	33 903 765	Erreur de sommation du total général Conforme 1 <sup>er</sup> Après confirmation de son Prix.
Attributaire	PGS pour un montant de <b>trente-trois millions neuf cent trois mille sept cent soixante-cinq (33 903 765) francs CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.				
<b>Lot 3 : Travaux de construction de trois (03) salles de classe à l'école de Nadera à Kasseguera</b> <b>Borne inférieure : 18 668 217, Borne supérieur :25 256 999, Seuil de tolérance :17 734 806</b>					
MBC	17 212 103	20 310 282			Conforme 3 <sup>e</sup>
WARAWARA SARL	15 698 910	18 524 714			Conforme 1 <sup>er</sup> Prix confirmé
GAI	16 790 093	19 812 286	16 850 073	19 883 086	Conforme 2 <sup>e</sup> Erreur de sommation de sous total IV : 2 417000 en lieu et place de 2 357 000
AXIOME HYDREAU	15 600 000	18 408 000			Non Conforme Pièces administratives non fournies
Attributaire	WARAWARA SARL pour un montant de <b>dix-huit millions cinq cent vingt-quatre mille sept cent quatorze (18 524 714) francs CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

### COMMUNE DE WOLOKONTO

<b>RESULTATS PROVISOIRES DE DEMANDE DE PRIX N°2025-03/RCAS/PLRB/CWLKT/REED+ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE VIVRES (FASO YAAR), DANS LA COMMUNE DE WOLOKONTO.</b> <b>Financement : FMDL, gestion 2025 ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4199 du 06 août 2025 ;</b> <b>Convocation de la CAM : n° 2025-03 du 14 août 2025 ; Date d'ouverture des plis : 18 août 2025 ;</b> <b>Nombre de plis reçus : 02 ; Date de délibération : 18 août 2025</b>					
<b>LOT 02</b>					
Soumissionnaires	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Entreprise Bamba Seydou et Frères (E.B.S.F)	8 923 095	10 529 252	8 923 095	10 529 252	Hors enveloppe
Atelier General Burkina (A.G.B)	8 015 448	9 458 229	8 015 448	9 458 229	RAS
Attributaire	L'Entreprise Atelier General Burkina (A.G.B) pour un montant de <b>neuf millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent vingt-neuf (9 458 229) FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

### COMMUNE DE KANKALABA

<b>RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-002/RCAS/PLRB/CKKLB du 28 juillet 2025</b> pour les travaux de réhabilitation d'infrastructures scolaires et sanitaires dans la commune de kankalaba (lot 1 et lot 2) <b>FINANCEMENT : Budget Communal (FMDL), gestion 2025.</b> <b>PUBLICATION DE L'AVIS : quotidien des marchés publics N° 4210 du jeudi 21 Août 2025 page 61.</b> <b>DATE DE DEPOUILLEMENT : le lundi 01 septembre 2025</b> <b>DATE DE DELIBERATION : le lundi 01 septembre 2025</b> <b>NOMBRE DE PLIS RECUS : lot unique (01)</b>							
<b>Lot 1 : travaux de réhabilitation de six (06) salles de classe à l'école primaire de Niantono dans la commune de kankalaba.</b>							
N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé		
01	BITTRAC SARL	6.836.665	8.067.265	-			Conforme
Attributaire		BITTRAC SARL pour un montant de huit millions soixante-sept mille deux cent soixante-cinq (8 067 265) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					
<b>Lot 2 : Travaux de réhabilitation de la résidence du major du CSPS de kankalaba.</b>							
N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé		
01	BITTRAC SARL	2 413 454	2 847 875	-			Conforme
Attributaire		BITTRAC SARL pour un montant de <b>deux millions huit cent quarante-sept mille huit cent soixante-quinze (2 847 875) Francs CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

### REGION DU YAADGA

#### COMMUNE DE OULA

<b>Demande de prix N°2025-07/RDYG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP</b> relatif aux Travaux de construction d'un bâtiment à trois (03) salles de classe et une latrine à quatre (04) postes à Ziga Rolla au profit de la commune de Oula. <b>Financement : Financement : FMDL, 2025</b> Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :	
<b>FICHE DE SYNTHESE</b> Publiée dans la revue N°4202 du 11/08/2025 Date de dépouillement : 20/08/2025 Financement FMDL, gestion 2025 Imputation budgétaire : chapitre 23 art 233 Para :2330 Prévision : <b>24 700 000 FCFA TTC.</b>	

Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :	
➤ <b>ESF</b>	<b>18 000 000 FCFA HTVA</b>
➤ <b>EOMF</b>	<b>19 614 256 F CFA TTC</b>
➤ <b>CCD</b>	<b>17 497 792 HTVAF CFA</b>
➤ <b>EBTB</b>	<b>18 051 651 F CFA HTVA</b>
➤ <b>ESOF-BTP</b>	<b>21 455123 F CFA TTC</b>

**Demande de prix N°2025-07/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP** relatif aux Travaux de construction d'un bâtiment à trois (03) salles de classe et une latrine à quatre (04) postes à Ziga Rolla au profit de la commune de Oula.

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA	MONTANT CORRIGE TTC	OBSERVATIONS
01	<b>ESF</b>	18 000 000	-	-	-	<b>Conforme 3ème</b>
02	<b>EOMF</b>		19 614 256	16 464 751	19 428 406	<b>Conforme et retenue 1ère</b> après la confirmation des prix et la fourniture de la garantie de bonne exécution Erreur sur le bordereau des prix de la latrine : V-3: 45 000f en chiffre et 4 500f en lettre VIII-1 40 000f en chiffre et 4 000F en lettre
03	<b>CCD</b>	17 497 792	-	17 151 792		<b>Conforme 2ème</b> Erreur de calcul du sous total III de la latrine
04	<b>EBTB</b>	18 051 651	-	-	-	<b>Conforme 4ème</b>
05	<b>ESOF-BTP</b>	-	21 455 123	-	-	<b>Conforme 5ème</b>

**Attributaire : EOMF pour un montant de Seize millions quatre cent soixante-quatre mille sept cent cinquante et un (16 464 751) francs CFA HTVA soit Dix-neuf millions quatre cent vingt-huit mille quatre cent six (19 428 406) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.**

### COMMUNE DE OULA

**Demande de prix N°2025-08/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP** relatif aux Travaux de transformation d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) en adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) à Ziga au profit de la commune de Oula

**Financement : Financement : ADCT fonds de stabilisation et de relèvement, 2025**

Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :

#### FICHE DE SYNTHESE

Publiée dans la revue N°4207 du 18/08/2025

Date de dépouillement : 27/08/2025

Imputation budgétaire : Cchapitre 23 art 234 Para :2341

Prévision : **36 757 000 FCFA TTC.**

Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :

➤ <b>IMG</b>	<b>31 856 400 FCFA TTC</b>
➤ <b>ESI</b>	<b>24 998 500 F CFA HTVA</b>
➤ <b>MGB</b>	<b>24 025 000 F CFA HTVA</b>
➤ <b>STRUT-Sarl</b>	<b>26 651 500 F CFA HTVA</b>

**Demande de prix N°2025-08/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP** relatif aux Travaux de transformation d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) en adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) à Ziga au profit de la commune de Oula.

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA	MONTANT CORRIGE TTC	OBSERVATIONS
01	<b>IMG</b>	-	31 856 400	-	31 836 400	<b>Conforme, 4ème</b> Erreur sur le montant en lettre dans la lettre de soumission : <b>31 836 400f</b> CFA en lettre et <b>31 856 400f</b> CFA en chiffre.
02	<b>ESI</b>	24 998 500	-	-	-	<b>Conforme et retenue 2ème</b>
03	<b>MGB</b>	24 025 000	-	23 525 000	-	<b>Conforme, après confirmation des prix 1er</b> -erreur sur l'item III-2 : <b>1 500 000f</b> CFA en chiffre et <b>1 000 500f</b> CFA en lettre.
04	<b>STRUT-Sarl</b>	26 651 500				<b>Conforme, 3ème</b>

**Attributaire : MGB pour un montant de Vingt-trois millions cinq cent vingt-cinq mille (23 525 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours.**

### COMMUNE DE OULA

**Demande de prix N°2025-09/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP** relatif aux Travaux de construction d'un mur de clôture d'un centre de santé et de promotion sociale (CSPS) au profit de la commune de Oula.

**Financement : Financement : Budget communal, 2025**

Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :

#### FICHE DE SYNTHESE

Publiée dans la revue N°4211 du 22/08/2025

Date de dépouillement : 01/09/2025

Financement Budget communal, gestion 2025

Imputation budgétaire : Cchapitre 23 art 233 Para :2331

Prévision : **52 250 000 FCFA TTC.**

Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :

➤ <b>EBTB</b>	<b>37 503 825 F CFA HTVA</b>
➤ <b>Entreprise Nacanabo Moumini et Frères</b>	<b>47 121 058 F CFA TTC</b>
➤ <b>ERBTP</b>	<b>32 495 000 F CFA HTVA</b>
➤ <b>SORO SERVICE BTP</b>	<b>35 525 505 F CFA HTVA</b>
➤ <b>Complexe Commercial de Développement</b>	<b>30 502 165 F CFA HTVA</b>

Demande de prix N°2025-09/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP relatif aux Travaux de construction d'un mur de clôture d'un centre de santé et de promotion sociale (CSPS) au profit de la commune de Oula						
N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA	MONTANT CORRIGE TTC	OBSERVATIONS
01	ESOF-BTP	-	38 690 896	-	-	<b>Non Conforme</b> : l'agrément de l'entreprise ne couvre pas la région du Nord
02	Entreprise Africa Building	40 825 845	-	-	-	<b>Écarté</b> , agrément expiré
03	Entreprise Nacanabo Moumini et Frères	-	47 121 058	-	-	<b>Conforme, 3ème</b>
04	ERBTERP	32 495 000	-	-	-	<b>Écarté</b> , offre financière anormalement basse
05	Soro Service BTP	35 525 505	-	-	-	<b>Conforme et retenue 1er</b>
06	Complexe Commercial de Développement	30 502 165	-	-	-	<b>Écarté</b> , offre financière anormalement basse
07	EBTB	37 503 825	-	-	-	<b>Conforme, 2ème</b>

**Attributaire** : Soro Service BTP pour un montant de Trente-cinq millions cinq cent vingt-cinq mille cinq cent cinq (35 525 505) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

COMMUNE DE OULA	
Demande de prix N°2025-10/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP relatif aux travaux de Réalisation de forages positifs équipés de pompe à motricité humaine (PMH) au profit de la commune de Oula. <b>Financement</b> : <b>Financement</b> : <b>Budget communal, 2025</b> Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées : Publiée dans la revue N°4211 du 22/08/2025 - Date de dépouillement : 01/09/2025 Imputation budgétaire : Cchapitre 23 art 233 Para :2331 Prévion : <b>lot1 : 36 653 715 FCFA TTC</b> <b>lot2 : 27 490 285 FCFA TTC.</b> Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :	
<b>Lot1</b>	
OUELAF Hydraulique	23 270 000 F CFA HTV
M.S.T	27 200 000 F CFA HTVA
RCU Sarl	24 060 000 F CFA HTVA
E.Y.F	25 095 000 F CFA HTVA
IMG	26 019 000 F CFA TTC
<b>Lot2</b>	
OUELAF Hydraulique	17 500 000 F CFA HTVA
M.S.T	18 000 000 F CFA HTVA
RCU Sarl	18 095 000 F CFA HTVA
E.Y.E	18 050 000 F CFA HTVA
ESI	18 540 000 F CFA HTVA
IMG	20 502 500 F CFA TTC

Demande de prix N°2025-10/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP relatif aux travaux de Réalisation de forages positifs équipés de pompe à motricité humaine (PMH) au profit de la commune de Oula						
N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU En FCFA HTVA	MONTANT LU En FCFA TTC	MONTANT CORRIGE En FCFA HT	MONTANT CORRIGE En FCFA TTC	OBSERVATION
<b>Lot1 : Travaux de réalisation de quatre (04) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine (PMH) au profit de la commune de Oula</b>						
01	OUELAF Hydraulique	23 270 000	-	-	-	<b>Conforme et retenue 1ère</b> , après confirmation des prix
02	M.S.T	27 200 000	-	-	-	<b>Conforme, 4ème</b>
03	RCU Sarl	24 060 000	-	-	-	<b>Conforme, 2ème</b>
04	Entreprise le blanc	25 835 000	-	-	-	<b>Non Conforme</b> , diplôme de géotechnique fourni au lieu de diplôme de géophysique demandé pour le géophysicien, <b>écarté</b>
05	E.Y.F	25 095 000	-	-	-	<b>Conforme, 3ème</b>
06	IMG	-	26 019 000	-	-	<b>Écarté</b> , offre financière anormalement basse.
07	MGB	23 915 500	-	-	-	<b>Non Conforme</b> , absence de foreuse, <b>écarté</b>
<b>Attributaire</b> : OUELAF Hydraulique pour un montant de Vingt-trois millions deux cent soixante-dix mille (23 270 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						
<b>Lot2 : Travaux de Réalisation de trois (03) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine (PMH) au profit de la commune de Oula</b>						
01	OUELAF Hydraulique	17 500 000	-	-	-	<b>Conforme, 2ème</b>
02	M.S.T	18 000 000	-	-	-	<b>Conforme, 3ème</b>
03	RCU Sarl	18 095 000	-	-	-	<b>Conforme, 5ème</b>
04	Entreprise le blanc	19 432 500	-	-	-	<b>Non Conforme</b> , diplôme de géotechnique fourni au lieu de diplôme de géophysique demandé pour le géophysicien, <b>écarté</b>
05	E.Y.E	18 050 000	-	-	-	<b>Conforme, 4ème</b>
06	ESI	18 540 000	-	-	-	<b>Conforme, 6ème</b>
07	IMG	-	20 502 500	-	-	<b>Conforme et retenue, 1ère</b> , après confirmation des prix.
<b>Attributaire</b> : IMG pour un montant de Dix-sept millions trois cent soixante-quinze mille (17 375 000) francs CFA HTVA et Vingt millions cinq cent deux mille cinq cents (20 502 500) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

### COMMUNE DE OULA

**Demande de prix N°2025-11/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP** relatif aux Travaux de construction d'un bâtiment à trois salles de classes+Bureau+Magasin à Kiré au profit de la Commune de Oula.

**Financement : Budget communal, 2025**

Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :

Publiée dans la revue N°4211 du 22/08/2025 - Date de dépouillement : 01/09/2025

Financement Budget communal, gestion 2025

Imputation budgétaire : Cchapitre 23 art 233 Para :2330

Prévision : **25 175 000 FCFA TTC.**

Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :

> <b>ESF</b> > <b>SAMTECH SARL</b> > <b>EBTB</b>	<b>17 500 000 FCFA HTV</b> <b>21 044 124 F CFA HTVA</b> <b>18 990 000 F CFA HTVA</b>
--	--

**Demande de prix N°2025-11/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP** relatif aux Travaux de construction d'un bâtiment à trois salles de classes+Bureau+Magasin à Kiré au profit de la Commune de Oula.

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA	MONTANT CORRIGE TTC	OBSERVATIONS
01	ESF	17 500 000	-	-	-	Écarté pour non fourniture des Pièces administratives conformément à la lettre N°2025-50/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/CCAM du 02/09/2025 portant complément des pièces administratives
02	SAMTECH SARL	21 044 124	-	-	-	<b>Conforme, 2ème</b>
03	EBTB	18 990 000	-	-	-	<b>Conforme et retenue 1 er</b>

**Attributaire :** EBTB pour un montant de Dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix mille (18 990 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

### COMMUNE DE OULA

**Demande de prix N°2025-12/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP** relatif aux Travaux de construction et de réfection d'infrastructures commerciales au profit de la commune de Oula. **Financement : Financement : FMDL pour le lot1 et Budget communal pour le lot2 gestion, 2025**

Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :

Publiée dans la revue N°4217 du 01/09/2025 - Date de dépouillement : 10/09/2025

Imputation budgétaire : Cchapitre 23 art 233 Para :2332

Prévision : **lot1: 45 837 500 F CFA TTC**

**Lot2: 5 620 544 FCFA TTC.**

Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :

Lot1	
EBTB	33 950 733 HTVA
EOMF	32 085 706 TTC
Établissement Bouda Soumaila et Frères	34 993 210 HTVA
Lot2	
EBTB	3 600 000 HTVA
Entreprise Wend La Songda de Bagayalogo	4 557 490 TTC
Établissement Bouda Soumaila et Frères	3 986 115 HTVA

**Demande de prix N°2025-12/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP** relatif aux Travaux de construction et de réfection d'infrastructures commerciales au profit de la commune de Oula.

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU En FCFA HTVA	MONTANT lu En FCFA TTC	MONTANT CORRIGE En FCFA HT	MONTANT CORRIGE En FCFA TTC	OBSERVATION
<b>Lot1 Travaux de construction des boutiques y compris deux blocs de latrines à deux postes au marché de Ziga au profit de la commune de Oula</b>						
01	EBTB	33 950 733	-	-	-	<b>Conforme et retenue 1er</b>
02	Africa Building	35 000 000	-	-	-	<b>Non Conforme ; écarté</b> Agrément expiré
03	EOMF		32 085 706	-	32 193 954	<b>Écarté ; offre financière anormalement basse.</b> Erreur sur la latrine : -I-6 quantité 0,375 au lieu de 0,373 soit 22 500F CFA au lieu de 22 380 f CFA -II-2 quantité 1,61 au lieu de 0,61 soit 80 500 F CFA au lieu de 30 500 F CFA II-8 quantité 1,04 au lieu de 0,04 soit 52 000 F CFA au lieu de 2 000 F CFA
04	Entreprise Wend La Songda de Bagayalogo		36 816 184	-	-	<b>Écarté ; non fourniture de la garantie de soumission</b>
05	E.K.M		45 637 653	-	-	<b>Écarté ; agrément non conforme</b>
06	Établissement Bouda Soumaila et Frères	34 993 210	-	-	-	<b>Conforme ; 2ème</b>

**Attributaire :** EBTB pour un montant de Trente-trois millions neuf cent cinquante mille sept cent trente-trois (33 950 733) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours

Lot2 Travaux de réfection des boutiques au marché de Bougouré au profit de la commune de Oula.						
01	EBTB	3 600 000	-	-	-	<b>Conforme et retenue 1ère</b> après confirmation des prix

02	Entreprise Wend La Songda de Bagayalogo		4 557 490	3 862 280		Conforme ; 2ème Déduction du montant TVA du montant TTC lu pour non imposition de l'entreprise à la TVA.
03	E.K.M	-	4 813 952	-	-	Écarté, agrément non conforme
04	Établissement Bouda Soumaila et Frères	3 986 115	-	-	-	Conforme ; 3ème

**Attributaire :** EBTB pour un montant de Trois millions six cent mille (3 600 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

#### COMMUNE DE OULA

**Demande de prix N°2025-13/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP** relatif aux Travaux de réhabilitation et de transformation d'infrastructures hydrauliques au profit de la commune de Oula. **Financement :** Financement : FMDL pour le lot1 et Budget communal pour le lot2 gestion, 2025  
Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées : Publiée dans la revue N°4217 du 01/09/2025.  
Date de dépouillement : 10/09/2025. Imputation budgétaire : Cchapitre 23 art 234 Para :2341  
Prévision : lot1: 44 840 000 F CFA TTC ; Lot2: 9 500 000 FCFA TTC.  
Entreprise retenue pour le calcul des offres anormalement bas et les offres anormalement élevées :

Lot1	
ECO Service International (ESI)	37 990 000 HTVA
Lot2	
ECO Service International (ESI)	8 040 000 HTVA

**Demande de prix N°2025-13/RYDG/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP** relatif aux Travaux de réhabilitation et de transformation d'infrastructures hydrauliques au profit de la commune de Oula.

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU En FCFA HTVA	MONTANT lu En FCFA TTC	MONTANT CORRIGE En FCFA HT	MONTANT CORRIGE En FCFA TTC	OBSERVATION
<b>Lot1 Travaux de réhabilitation de deux (02) Adductions d'Eau Potable Simplifiées (AEPS) au profit de la Commune de Oula</b>						
01	ECO Service International (ESI)	37 990 000	-	-	-	Conforme et retenue 1er
<b>Attributaire :</b> ECO Service International (ESI) pour un montant de Trente-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix mille (37 990 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours						
<b>Lot2 Travaux de transformation d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) en Poste d'Eau Autonome (PEA) pour le foyer de l'élu au profit de la commune de Oula</b>						
01	ECO Service International (ESI)	8 040 000	-	-	-	Conforme et retenue 1er
<b>Attributaire :</b> ECO Service International (ESI) pour un montant de Huit millions quarante mille (8 040 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

#### COMMUNE DE BOKIN

Objet : Travaux de construction du mur de séparation +latrine à deux postes+ un portail à l'auberge de Bokin.

Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 03 septembre 2025. Nombre de plis reçus : 01 pli

Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4212 du 25/08/2025. Financement : Budget Communal, gestion 2025, fond minier

Référence de la lettre d'invitation : N° 2025- 54/RYDG/PPSR/CBKN/ du 01 septembre 2025

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations
BOLD BUSINESS	6 875 835	6 875 835	-	-	Conforme

**ATTRIBUTAIRE :** BOLD BUSINESS pour un montant de six millions huit cent soixante-quinze mille huit cent trente-cinq (6 875 835) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

### OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

## COMMUNIQUE

Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement porte à la connaissance des candidats à l'Avis de la Demande de Prix N°028/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMT1 paru dans la revue des marchés publics n°4174 du mercredi 02 juillet 2025 relatif au travaux d'achèvement des travaux de réfection de la piste d'accès au CEMEAU au profit de l'ONEA, de l'annulation de la procédure pour insuffisance de budget.

**Le Directeur des Marchés,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Souleymane SANNE**



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

#### Fournitures et Services courants

#### LES EDITIONS SIDWAYA

### Entretien et réparations des outils de production au profit de l'imprimerie des Editions Sidwaya

Avis de demande de prix  
N° :10-2025/ES/DG/PRCP du 1er septembre 2025  
Financement : Budget des Editions Sidwaya – exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 des Editions Sidwaya.

La Directrice Générale des Editions Sidwaya dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour l'entretien et la réparation des outils de production au profit de l'imprimerie des Editions Sidwaya, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

#### Lot unique : entretien et réparations des outils de production au profit de l'imprimerie des Editions Sidwaya

Le délai d'exécution est de quarante cinq (45) jours après l'ordre de service de commencer les prestations.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 31 32 96– 25 31 20 39.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 63 06 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** à la Comptabilité des Editions Sidwaya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA** et devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante :01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 63 06, avant le **29-09-2025 à 9 heures**. L'ouverture des plis sera en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

#### Budget prévisionnel :

Lot unique : quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC

**Le président de la Commission d'attribution des marchés**

**Boubacar OUATTARA**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,  
des Lettres et de la Communication

**Achat de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du CENOU**

Avis de demande de prix

N° 2025-018/CENOU/DG/PRM du 15/09/2025

Financement : Budget du CENOU, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025, du Centre national des œuvres universitaires (CENOU).

1. Le Centre national des œuvres universitaires (CENOU) dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'achat de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du CENOU**, tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les achats sont constitués en **lot unique**.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **quarante-cinq (45) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction générale du Centre national des œuvres universitaires (CENOU), sise à l'entrée, à gauche, de la cité universitaire de Kossodo sur la route de Ziniaré/ Kaya dans le bureau de la Personne responsable des marchés, **Tél : 78 85 43 82**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la PRM du CENOU, 1<sup>er</sup> étage de la Direction générale du CENOU sise dans la cité universitaire de Kossodo 01 BP 1926 Ouagadougou 01, sur présentation d'une quittance (délivrée par l'agence comptable du CENOU sise à Zogona, dans l'enceinte de l'Université Joseph KI-ZERBO) d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA**.

6. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) F CFA** devront parvenir ou être remises, à Ouagadougou au secrétariat de la Personne responsable des Marchés du CENOU à la Direction générale du CENOU, sise dans la cité universitaire de Kossodo, avant le **29/09/2025 à neuf (09) heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB : le budget prévisionnel TTC est de dix millions (10 000 000) F CFA.**

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

Yabré Charles DARANKOUM

**Achat de matériels et d'équipements au profit du CENOU**

Avis de demande de prix

N° 2025-017/CENOU/DG/PRM du 15/09/2025

Financement : Budget du CENOU, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025, du Centre national des œuvres universitaires (CENOU).

1. Le Centre national des œuvres universitaires (CENOU) dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'**achat de matériels et d'équipements au profit du CENOU**, tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les achats se décomposent en **deux (02) lots repartis comme suit** :

**-lot 1 : achat, montage et équilibrage de pneus et batteries au profit du CENOU ;**

**-lot 2 : achat de petits matériels médicaux au profit du CENOU.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

- **trente (30) jours** pour le **lot 1** ;

- **vingt-et-un (21) jours** pour le **lot 2**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Direction générale du Centre national des œuvres universitaires (CENOU), sise à l'entrée, à gauche, de la cité universitaire de Kossodo sur la route de Ziniaré/ Kaya dans le bureau de la Personne responsable des marchés, **Tél : 78 85 43 82**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la PRM du CENOU, 1<sup>er</sup> étage de la Direction générale du CENOU sise dans la cité universitaire de Kossodo 01 BP 1926 Ouagadougou 01, sur présentation d'une quittance (délivrée par l'agence comptable du CENOU sise à Zogona, dans l'enceinte de l'Université Joseph KI-ZERBO) d'un montant remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA pour chacun des lots 1 et 2**.

6. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 1 et cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises, à Ouagadougou au secrétariat de la Personne responsable des Marchés du CENOU à la Direction générale du CENOU, sise dans la cité universitaire de Kossodo, avant le **29/09/2025 à neuf (09) heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera immédiate en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB** : le budget prévisionnel TTC est de :

- **dix millions (10 000 000) F CFA pour le lot 1** ;

- **cinq millions (5 000 000) F CFA pour le lot 2**.

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

**Yabré Charles DARANKOUM**

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

**Acquisition d'intrants pour la fabrication d'aliments pour poisson et volaille pour les trois unités de production (KOMSILGA, BAMA et CPAMAP) au titre de l'année 2 du PIMSAR.**

Avis d'appel d'offres ouvert N°2025-16F/MARAH/SG/DMP

Secteur : Agriculture

Financement : Prêt FAD n°2100150043497 du 27/02/2023

N° d'identification du Projet : P-BF-AA0-032.

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, exercice 2025.

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) a obtenu un financement de la Banque africaine de développement (BAD) ci-après dénommée « la Banque », afin de financer le Projet de développement intégré des chaînes de valeurs maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs à l'acquisition d'intrants pour la fabrication d'aliments pour poisson et volaille pour les trois unités de production (KOMSILGA, BAMA et CPAMAP) au titre de l'année 2 du PIMSAR.
2. Le MARAH sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes :
  - **Lot 1 : Acquisition de maïs pour la fabrication d'aliments pour poisson et volaille;**
  - **Lot 2 : Acquisition de soja pour la fabrication d'aliments pour poisson et volaille;**
  - **Lot 3 : Acquisition d'ingrédients pour la fabrication d'aliments pour poisson et volaille**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder **soixante (60) jours** calendaires pour chaque lot. Ce délai n'est pas cumulable en cas d'attribution de plus d'un lot.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, e-mail : dmpmaah@gmail.com. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).
6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) francs CFA pour chacun des lots 2 et 3**, à l'adresse mentionnée ci-après : auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèces.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après, Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso au plus tard le **17/10/2025 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre millions cinq cent mille (4 500 000) francs CFA pour le lot 1, deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA pour le lot 2 et un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA pour le lot 3.**
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17/10/2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la DMP du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée.

**NB** : Le budget prévisionnel pour chaque lot est de :

- Lot 1 : **Cent cinquante-sept millions cinq cent mille (157 500 000) francs CFA TTC;**
- Lot 2 : **Quatre-vingt-treize millions (93 000 000) francs CFA TTC;**
- Lot 3 : **Cinquante-sept millions (57 000 000) francs CFA TTC.**

*Le Président de commission d'attribution des marchés*

**Wendsonqda Elie ZONGO**

Administrateur des services financiers

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

**Acquisition d'intrants pour la fabrication d'aliments pour poisson et volaille pour les trois unités de production (KOMSILGA, BAMA et CPAMAP) au titre de l'année 3 du PIMSAR.**

Avis d'appel d'offres ouvert N°2025-17F/MARAH/SG/DMP  
Secteur : Agriculture  
Financement : Prêt FAD n°2100150043497 du 27/02/2023  
N° d'identification du Projet : P-BF-AA0-032.

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, exercice 2025.

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) a obtenu un financement de la Banque africaine de développement (BAD) ci-après dénommée « la Banque », afin de financer le Projet de développement intégré des chaînes de valeurs maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs à l'acquisition d'intrants pour la fabrication d'aliments pour poisson et volaille pour les trois unités de production (KOMSILGA, BAMA et CPAMAP) au titre de l'année 3 du PIMSAR.

2. Le MARAH sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes :

- **Lot 1 : Acquisition de maïs pour la fabrication d'aliments pour poisson et volaille;**
- **Lot 2 : Acquisition de soja pour la fabrication d'aliments pour poisson et volaille;**
- **Lot 3 : Acquisition d'ingrédients pour la fabrication d'aliments pour poisson et volaille**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder **soixante (60) jours** calendaires pour chaque lot. Ce délai n'est pas cumulable en cas d'attribution de plus d'un lot.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, e-mail : dmpmaah@gmail.com. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).

6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) francs CFA pour chacun des lots 2 et 3**, à l'adresse mentionnée ci-après : auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèces.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après, Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso au plus tard le **17/10/2025 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) francs CFA pour le lot 1, deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA pour le lot 2 et un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA pour le lot 3.

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17/10/2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la DMP du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée.

**NB** : Le budget prévisionnel pour chaque lot est de :

- **Lot 1 : Cent cinquante-sept millions cinq cent mille (157 500 000) francs CFA TTC;**
- **Lot 2 : Quatre-vingt-treize millions (93 000 000) francs CFA TTC;**
- **Lot 3 : Cinquante-sept millions (57 000 000) francs CFA TTC.**

*Le Président de commission d'attribution des marchés*

**Wendsongda Elie ZONGO**  
Administrateur des services financiers

**Prestation de régie médiatique du TOUR DU FASO au profit de l'ONASER**

Avis de demande de prix  
N°: 2025-34/MSECU/SG/ONASER/DG/PRM du 15/09/2025  
Financement : Budget ONASER, Exercice 2025  
Budget prévisionnel: 15 000 000 FCFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de L'Office National de la Sécurité Routière (ONASER).

- 1-L'ONASER lance une demande de prix ayant pour objet : Prestation de régie médiatique du TOUR DU FASO au profit de l'ONASER en lot unique.
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en lot unique tel que ci-dessus cités.
- 3- Le délai ne devrait pas excéder 30 jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de M. KABORE Etienne ; Personne Responsable des Marchés,

Rue : **sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane**

Étage/n° de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1<sup>er</sup> bureau à droite.

Ville : Ouagadougou.

Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10

Pays : Burkina Faso Numéro de téléphone : (00226) 25 37 44 78

Adresse électronique : [onaser.bf@gmail.com](mailto:onaser.bf@gmail.com)

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés

N° et rue : **ONASER sis à Ouaga 2000-1296 ville, 10 BP 656 OUAGA**

Étage/n° de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1<sup>er</sup> bureau à droite Ville : Ouagadougou

Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10

Pays : Burkina Faso

Téléphone : (00226) 25 37 44 78

Adresse électronique : [onaser.bf@gmail.com](mailto:onaser.bf@gmail.com)).et moyennant paiement à l'Agence Comptable de l'ONASER d'un montant non remboursable de :

**-Lot unique : vingt mille (20 000) FCFA ;**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat

5. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, sont accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **deux cent vingt cinq mille (225 000) F CFA**.

Elles devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable des marchés de l'ONASER sis à Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane- 10), avant le **29/09/2025 à 9heures00**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la commission d'attribution des marchés**

**KABORE Etienne**

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

**acquisition de vaccins, produits et consommables  
Médicaux au profit de la SONABHY au Siège, à Bingo et à Bobo-Dioulasso**

Avis de demande de prix révisée  
n° 2025-046/MICA/SONABHY  
Financement : Budget SONABHY, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la SONABHY.

La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet : **l'acquisition de vaccins, produits et consommables médicaux au profit de la SONABHY au Siège à Bingo et à Bobo-Dioulasso** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréée disposant d'un **agrément technique de type catégorie A2 (arrêté conjoint N°2023-190/MSHP/MEF portant conditions d'octroi, de renouvellement de retrait d'agrément technique pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance de dispositifs médicaux)** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *trois (03) lots* :

- Lot 01 : acquisition de vaccins, produits et consommables médicaux au profit de la SONABHY au siège ;
- Lot 02 : acquisition de vaccins, produits et consommables médicaux au profit de la SONABHY à Bingo ;
- Lot 03 : acquisition de vaccins, produits et consommables médicaux au profit de la SONABHY à Bobo-Dioulasso.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 01, trente mille (30 000) F CFA pour le lot 02 et trente mille (30 000) F CFA pour le lot 03 à la caisse de la SONABHY, porte A016.**

6. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (**150 000**) FCFA pour le lot 01 ; sept cent mille (**700 000**) FCFA pour le lot 02 et huit cent mille (**800 000**) FCFA pour le lot 03 devront parvenir ou être remises au **secrétariat DMP, 1<sup>er</sup> étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le 29/09/2025 à 9h00mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

**Les budgets prévisionnels sont de :**

- Lot 01 : cinq millions deux cent dix mille (**5 210 000**) FCFA ;
- Lot 02 : vingt-quatre millions six cent quinze mille (**24 615 000**) FCFA ;
- Lot 03 : vingt-sept millions (**27 000 000**) FCFA.
- 

*Le Directeur des Marchés Publics*

**K. Socratès Yannick BASSOLE**

**Travaux de réhabilitation du mur de clôture de la Direction Régionale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers des Hauts Bassins.**

Avis de demande de prix  
N°2025-0079/MEF/SG/DMP du 15/09/2025  
Financement : budget de l'Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Économie et des Finances.

Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de réhabilitation du mur de clôture de la Direction Régionale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers des Hauts Bassins tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**Agrément technique B1**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en **lot unique** : **travaux de réhabilitation du mur de clôture de la Direction Régionale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers des Hauts Bassins.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **cent vingt (120) jours.**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au rez de chaussée de l'immeuble R+11 situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03, téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au rez de chaussée de l'immeuble R+11 situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **cinquante mille (50 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.**

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **neuf cent mille (900 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au **rez de chaussée de l'immeuble R+11 situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51**, avant le **30/09/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

**NB** : le budget prévisionnel est de **rente millions (30 000 000) francs CFA TTC.**

*Le président de la Commission d'attribution des marchés*

**Moumouni TAO**

*Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances*

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**Travaux de construction de quarante-cinq (45) infrastructures scolaires de type primaire équipées (Bloc de 3 salles de classe+ bureaux+ magasin+ éclairage solaire+ équipement en mobilier scolaire) et dix (10) infrastructures scolaires de type lycée équipées (Bloc de 3 salles de classe+ bureaux+ magasin+ hall+ 02 terrasses+ éclairage solaire+ équipement en mobilier scolaire) dans les communes des régions du Centre-nord et du Nord.**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON)  
Appel d'Offres national N° 2025-0056/MEF/SG/DMP du 21/08/2025  
CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF  
REFERENCE STEP : BF-UCP-PCRSS-490142-CW-RFB

1. Le BURKINA FASO à travers le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a reçu un financement de la Banque mondiale (Association Internationale pour le Développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché : **Travaux de construction de quarante-cinq (45) infrastructures scolaires de type primaire équipées (Bloc de 3 salles de classe+ bureaux+ magasin+ éclairage solaire+ équipement en mobilier scolaire) et dix (10) infrastructures scolaires de type lycée équipées (Bloc de 3 salles de classe+ bureaux+ magasin+ hall+ 02 terrasses+ éclairage solaire+ équipement en mobilier scolaire) dans les communes des régions du Centre-nord et du Nord.**

2. Le Directeur des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation des **Travaux de construction de quarante-cinq (45) infrastructures scolaires de type primaire équipées (Bloc de 3 salles de classe+ bureaux+ magasin+ éclairage solaire+ équipement en mobilier scolaire) et dix (10) infrastructures scolaires de type lycée équipées (Bloc de 3 salles de classe+ bureaux+ magasin+ hall+ 02 terrasses+ éclairage solaire+ équipement en mobilier scolaire) dans les communes des régions du Centre-nord et du Nord** composés de sept (07) lots distincts ainsi qu'il suit :

**Lot1** : Travaux de construction de dix (10) infrastructures scolaires de type primaire équipées (Bloc de 3 salles de classe+ bureaux+ magasin+ éclairage solaire+ équipement en mobilier scolaire) dans les communes de Kaya et de Boussouma dans la région du Centre-nord ;

**Lot2** : Travaux de construction de dix (10) infrastructures scolaires de type primaire équipées (Bloc de 3 salles de classe+ bureaux+ magasin+ éclairage solaire+ équipement en mobilier scolaire) dans les communes de Korsimoro, Barsalogho, Tougouri et Yalگو dans la région du Centre-nord ;

**Lot3** : Travaux de construction de huit (8) infrastructures scolaires de type primaire équipées (Bloc de 3 salles de classe+ bureaux+ magasin+ éclairage solaire+ équipement en mobilier scolaire) dans les communes de Kongoussi et de Sabcé dans la région du Centre-nord ;

**Lot4** : Travaux de construction de dix (10) infrastructures scolaires de type primaire équipées (Bloc de 3 salles de classe+ bureaux+ magasin+ éclairage solaire+ équipement en mobilier scolaire) dans les communes de Ouahigouya et de Gourcy dans la région du Nord ;

**Lot5** : Travaux de construction de sept (7) infrastructures scolaires de type primaire équipées (Bloc de 3 salles de classe+ bureaux+ magasin+ éclairage solaire+ équipement en mobilier scolaire) dans les communes de Namissiguima et de Titao dans la région du Nord ;

**Lot6** : Travaux de construction de six (6) infrastructures scolaires de type lycée équipées (Bloc de 3 salles de classe+ bureaux+ magasin+ hall+ 02 terrasses+ éclairage solaire+ équipement en mobilier scolaire) dans les communes de Boussouma et de Korsimoro dans la région du Centre-nord ;

**Lot7** : Travaux de construction de quatre (4) infrastructures scolaires de type lycées équipées (Bloc de 3 salles de classe+ bureaux+ magasin+ hall+ 02 terrasses+ éclairage solaire+ équipement en mobilier scolaire) dans les communes de Ouahigouya et de Arbolle dans la région du Nord.

3. La procédure sera conduite par Appel d'Offres national tel que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement (FPI) de Juillet 2016 révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025 de la Banque mondiale « le Règlement de passation des marchés », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du guichet de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et examiner le Document d'Appel d'Offres durant les heures de bureau 8h à 15h00 mn à l'adresse indiquée ci-dessous: Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment R+11 du Ministère de l'Économie et des Finances, situé dans la Zone d'Activités commerciales et Administratives (ZACA), à 100 mètres de Coris Bourse, 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Numéro de téléphone : 25-47-20-69/64 91 35 51.

Les Soumissionnaires nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

**Une attestation de situation Fiscale ;**

**Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;**

**Une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;**  
**Une attestation de Non Engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat ;**  
**Une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;**  
**Un certificat de non faillite.**  
**Un agrément technique de catégorie B4 pour chaque des lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 délivré**  
**par le ministère en charge de l'habitat et en cours de validité.**

Les Soumissionnaires non nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

**Une attestation de registre du commerce ;**  
**Un certificat de non faillite.**

Les critères de qualifications et de capacités financières requises pour chacun des lots sont :

Lots	Ligne de Crédit FCFA	Chiffres d'Affaires moyen des trois (3) dernières années FCFA	Marchés similaires
1	175 000 000	600 000 000	Deux marchés similaires chacun d'au moins 400 000 000 FCFA
2	175 000 000	600 000 000	Deux marchés similaires chacun d'au moins 400 000 000 FCFA
3	140 000 000	500 000 000	Deux marchés similaires chacun d'au moins 350 000 000 FCFA
4	175 000 000	600 000 000	Deux marchés similaires chacun d'au moins 400 000 000 FCFA
5	122 000 000	400 000 000	Deux marchés similaires chacun d'au moins 300 000 000 FCFA
6	150 000 000	600 000 000	Deux marchés similaires chacun d'au moins 400 000 000 FCFA
7	100 000 000	300 000 000	Deux marchés similaires chacun d'au moins 200 000 000 FCFA

**Le délai d'exécution sera de six (6) mois calendaires pour chacun des Lots 1, 2, 3, 4 et**  
**de quatre (4) mois calendaires pour chacun des Lots 5, 6 et 7.**

5. Le Document d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tous les Soumissionnaires de pays éligibles en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA pour chacun des Lots 1, 2, 4 et 6 et deux cent mille (200 000) FCFA pour chacun des Lots 3, 5 et 7** auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh à Ouagadougou. La méthode de paiement sera espèces ou chèque bancaire certifié.

7. Les Offres doivent être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics du MEF, sis au Rez-de-chaussée du bâtiment R+11 du Ministère de l'Économie et de, **17/10/2025 à 09 H00 TU**. La remise des Offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous : salle de réunion de la Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment R+11 du Ministère de l'Économie et des Finances, situé dans la Zone d'Activités commerciales et Administratives (ZACA), le **17/10/2025 à 09H 30 mn TU**.

8. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une **Garantie d'Offre** pour un montant de :

**Lots 1, 2 et 4 : Dix-sept millions (17 000 000) FCFA pour chaque lot ;**  
**Lot 3 : Treize millions (13 000 000) FCFA ;**  
**Lot 5 : Douze millions (12 000 000) FCFA ;**  
**Lot 6 : Quinze millions (15 000 000) FCFA ;**  
**Lot 7 : Neuf millions cinq cent mille (9 500 000) FCFA.**

Les garanties d'offres resteront valables pour une durée minimum de vingt-huit (28) jours après la validité des offres soit **cent quarante-huit (148) jours** pour compter de la date limite de leur remise.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics**  
**Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Moumouni TAO**  
 Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

**OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE**

**Construction et implantation de panneaux type ONASER**

Avis de demande de prix  
N° 2025-33/MSECU/SG/ONASER/DG/PRM  
Financement : Budget ONASER 2025  
Budget: 29 000 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'Office National de la Sécurité Routière (ONASER).

L'ONASER lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales disposant de l'agrément de **catégorie B2 en BTP** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique : Construction et implantation de panneaux type ONASER. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 45 jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à l'ONASER ;

Rue : sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane

Étage/no de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite.

Ville : Ouagadougou.

Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10

Pays : Burkina Faso Numéro de téléphone : (00226) 25 37 44 78

1. Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'ONASER; Rue : sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane

Étage/no de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite.

Ville : Ouagadougou.

Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10

Pays : Burkina Faso Numéro de téléphone : (00226) 25 37 44 78

Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant : 435 000 FCFA.

Elles devront parvenir ou être remises à l'ONASER; Rue : sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane

Étage/no de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite.

Ville : Ouagadougou.

Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10

Pays : Burkina Faso Numéro de téléphone : (00226) 25 37 44 78, avant le **29/09/2025 à 9 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante(60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Président de la commission d'attribution des marchés**

**KABORE Etienne**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

**SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)**

**Travaux d'aménagement à l'entrée du dépôt de la SONABHY à Bingo.**

Avis de demande de prix  
N°2025-049/MICA/SONABHY  
Financement : Budget SONABHY, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de la SONABHY.

La SONABHY lance une demande de prix ayant pour **objet : les travaux d'aménagement à l'entrée du dépôt de la SONABHY à Bingo** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés d'un agrément de **type T2** au moins dans le domaine des routes couvrant la région du Centre pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en *lot unique* : travaux d'aménagement à l'entrée du dépôt de la SONABHY à Bingo.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trois (03) mois**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) à la caisse de la SONABHY, porte A016 pour le lot 02**.

Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de *trois millions* (3 000 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au **secrétariat DMP, 1<sup>er</sup> étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le 29/09/2025 à 9 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**NB : Budget prévisionnel** : cent quarante millions (140 000 000) francs CFA.

*Le Directeur des Marchés Publics*

K S Yannick BASSOLE



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

### Fournitures et Services courants

#### REGION DES HAUTS BASSINS

### Achat de consommables scolaire pour le fonctionnement courant des écoles primaires publiques de la province du Houet

Avis de demande de prix

Financement : Budget Etat, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la DPEPPNF-HOUET

1. La DPEPPNF-HOUET dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : **Achat de consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles primaires publiques de la province du Houet** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Le budget prévisionnel s'élève à **Soixante-quatre millions quatre cent soixante mille quatre cent vingt-deux (64 460 422) Francs CFA TTC.**

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales n'étant pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les achats sont en lot unique.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du gestionnaire de la DPEPPNF du Houet, téléphone : 75109211/70100420, email : [traoradama@gmail.com](mailto:traoradama@gmail.com).

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau du gestionnaire sur présentation d'une quittance d'achat de dossier après paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la trésorerie régionale du Guiriko.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **Un million deux cent quatre-vingt-neuf mille deux cent huit (1 289 208) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau du gestionnaire de crédit, avant le **29/09/2025 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le gestionnaire ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

**Laurent KONTOGOM**  
Administrateur civil  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

**COMMUNE RURALE DE SAABA**

**ACQUISITION DE TABLES-BANCS AU PROFIT DES ECOLES DE LA COMMUNE RURALE DE SAABA**

**Avis de demande de prix**  
**N :2025-15/CRS/M /SG/PRM du 26/08/2025**  
**Financement : BUDGET COMMUNAL 2025.**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, issu de l'adoption du budget supplémentaire de la mairie de SAABA.

1. la Mairie de SAABA dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Lot unique **acquisition de tables-bancs au profit des écoles de la Commune rurale de SAABA** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

a participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots avec le budget prévisionnel suivant :

Lot unique **acquisition de tables bancs au profit des écoles de la Commune rurale de SAABA Budget prévisionnel : vingt millions (20 000 000) FCFA TTC**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable des marchés.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service de la Personne responsable des marchés publics **contact 70 70 07 35**, et moyennant paiement d'un montant non remboursable **trente mille (30 000) francs CFA** à la **régie de recettes de la mairie de SAABA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies pour chaque lot, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA**, devront parvenir ou être remise au bureau de la Personne responsable des marchés de la mairie le **29/09/2025 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés Publics**  
**Le Président de Commission Communale d'Attribution des Marchés**

**Lare RAMDE**  
**Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabé**

**AGENCE MUNICIPALE DES GRANDS TRAVAUX**

**Acquisition de mobiliers scolaires et de bureau pour les groupes scolaires, les lycées et les CEEP dans la commune de Ouagadougou, en deux (02) lots.**

**RECTIFICATIF PORTANT SUR LE MODE DE PASSATION  
DE L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2025-05/AMGT/DG/DPM/PDDO II  
PARU DANS LA REVUE N°4229 DU 17 SEPTEMBRE 2025.**

**Avis de d'Appel d'Offres N° :2025-04/AMGT/DG/DPM/PDDO II du 15 septembre 2025  
Financement : Convention CBF 1282 01 C du 05/04/2017**

Cet avis d'Appel d'Offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'Agence Municipale des Grands Travaux (AMGT).

L'Agence Municipale des Grands Travaux (AMGT) lance un **Appel d'Offres** pour l'**acquisition de mobiliers scolaires et de bureau pour les groupes scolaires, les lycées et les CEEP dans le cadre du PDDO II, en deux (02) lots**.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupement desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'UEMOA, être en règle vis-à-vis l'autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions se décomposent en **deux (02) lots** réparties comme suit:

- **Lot 1 : Acquisition de mobiliers scolaires et mobiliers de bureau au profit des infrastructures de KATR-YAAR et DASSASGHO** ;
- **Lot 2: Acquisition de mobiliers scolaires et mobiliers de bureau au profit des infrastructures de TAMPOUY ET KILWIN.**

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **trois (03) mois pour chaque lot**.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de l'Agence Municipale des Grands Travaux (AMGT) sise Rue n°24.126 (contigüe à la marie de l'arrondissement n°4) secteur 18, 01 BP 1917 Ouagadougou 01, Téléphone : + 226 25 41 90 15 /25 66 91 96, tous les jours ouvrables de 8h 00 à 13h 00 et de 14h 00 à 17h 00 TU.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci dessus, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA par lot** à la Direction de l'Administration des Finances et de la Comptabilité (DAFC).

Les offres présentées en un (1) original et trois (3) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **d'un million trois cent mille (1 300 000) FCFA par lot** devront parvenir ou être remises à l'adresse : Secrétariat de la DPM/AMGT, Rue n°24.126 (contigüe à la marie de l'arrondissement n°4) secteur 18, 01 BP 1917 Ouagadougou 01, Téléphone : + 226 25 41 90 15 /25 66 91 96, avant le **17/10/2025 à 9 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB : Le budget prévisionnel est de cinquante millions (50 000 000) FCFA HT pour le lot 1 et cinquante millions (50 000 000) FCFA HT par lot 2.**

*Le Directeur de la Passation des Marchés*

**Lenkora Drissa DEMBELE**

**REGION DU NAKAMBE**

**Acquisitions de motos pour les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), Police Nationale, la Police Municipale**

Avis de demande de prix

N° : 2025-12/RNKB/C.PTG/M/SG/PRCP du 18 Août 2025

Financement : *Fonds Propres*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de Pouytenga.

1. La Commune de Pouytenga dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de motos pour les Volontaires pour Défense de la Patrie (VDP), Police Nationale, la Police Municipale** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréée dans la livraison de matériels et mobiliers pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en un lot unique intitulé comme suit :

**Lot Unique : Acquisitions de motos pour les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), Police Nationale, la Police Municipale.**

**NB** : montant de l'enveloppe :

**Lot Unique : Acquisitions de motos pour les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), Police Nationale, la Police Municipale vingt-cinq millions quatre cents trente-trois mille sept cents cinquante (25 433 750) francs CFA TTC.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours** pour le lot unique.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP : 40 Mairie de Pouytenga, Tel : 24-70-68-82/ 72 52 17 16.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la Mairie de Pouytenga et moyennant paiement d'un montant non remboursable de: **trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot unique** à la Perception de Pouytenga.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **Lot unique : Acquisitions de motos pour les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), Police Nationale, la Police Municipale = sept cent mille (700 000) Francs CFA** ; devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne Responsable de la Commande Publique, avant le **29 septembre 2025 à 10 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés (CCAM)**

**Palingwendé André BONKOUNGOU**

**Secrétaire Administratif**

**REGION DU NAZINON**

**Acquisition de kits de semences et de matériels de production**

Avis de demande de prix

N°2025-006/RCSD/PNHR/CPO/PRCP

Financement : *PGPC/REDD+, gestion 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Pô.

1. La commune de Pô lance une demande de prix ayant pour objet :

**Lot unique Acquisition de kits de semences et de matériels de production**

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique comme suit :

**Lot unique Acquisition de kits de semences et de matériels de production**

Pour un montant prévisionnel de :

**Lot unique : DIX-HUIT MILLIONS HUIT (18 000 000) FCFA TTC.**

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : quarante (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis à la mairie de Pô, contact : 70 79 82 43.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne responsable des marchés sis à la Mairie de Pô et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** à la Perception de Pô. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **cinq cent mille (500 000) F CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable des marchés, avant le **29/09/2025 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*La Personnes Responsable de la commande publique*

**W. A. Christian SAWADOGO**

**Travaux de construction de boutiques de rue.**

**Avis de demande de prix**

**Demande de prix n° 2025-01/CM-DDG/M/SG/SMP**

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2025 du budget révisé de la Commune de Dédougou.

1. La Personne Responsable des Marchés de la commune de Dédougou lance une demande de prix ayant pour objet : **Les travaux de construction de boutiques de rue** et sera financée sur fonds propres.
2. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini au décret n°2014-1748/ PRES/PM/MINEFID du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles. Le marché se compose en lot unique et se présente comme suit : **travaux de construction de boutiques de rue.**
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Mairie de la Commune de Dédougou ; (PRM : OUATTARA Omarou, **0226 72 34 47 74** et prendre connaissance des documents du dossier de demande de prix auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés **72 34 47 74**, de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et 12 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes.
4. Le délai d'exécution ne devra pas excéder **soixante (60) jours.**
5. Les exigences en matière de qualifications sont : disposées de **l'agrément technique B1**  
Voir le DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Régionale **Bankui** ou à la régie de recettes de la mairie de Dédougou. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service des marchés publics de la mairie de Dédougou sur présentation de la quittance de paiement.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la personne responsable des marchés de la Mairie de Dédougou au plus tard le le **29/09/2025 à 9 heures 00** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de : sept cent mille (**700 000**) **FCFA** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le le **29/09/2025 à 9 heures 00** à l'adresse suivante : salle des fêtes de la Mairie de Dédougou, (**226**) **20 52 04 12.**

**NB : Le montant prévisionnel est de : 24 135 092 FCFA TTC.**

**Avant la signature du contrat, la présentation d'une garantie de bonne exécution de 5% du marché est exigée.**

*Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés*

**Omarou OUATTARA**  
*Secrétaire administratif*

**Travaux de construction de hangars aux marchés des secteurs 5 et 3.**

**Avis de Demande de prix  
Demande de prix n° 2025-02/ CM-DDG/M/SG/SMP**

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2025 du budget révisé de la Commune de Dédougou.

1. La Personne Responsable des Marchés de la commune de Dédougou lance une demande de prix ayant pour objet : **les travaux de construction de hangars aux marchés des secteurs 5 et 3.**
2. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini au décret n°2014-1748/ PRES/PM/MINEFID du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles. Le marché se compose en lot unique et se présente comme suit : **travaux de construction de hangars aux marchés des secteurs 5 et 3.**
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Mairie de la Commune de Dédougou ; (PRM : OUATTARA Omarou, **0226 72 34 47 74** et prendre connaissance des documents du dossier de demande de prix auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés **72 34 47 74**, de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et 12 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes.
4. Le délai d'exécution ne devra pas excéder **soixante (60) jours**
5. Les exigences en matière de qualifications sont : disposées de l'agrément technique B1.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Régionale de **Bankui** ou à la régie de recettes de la mairie de Dédougou. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service des marchés publics de la mairie de Dédougou sur présentation de la quittance de paiement.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la personne responsable des marchés de la Mairie de Dédougou au plus tard le le **29/09/2025 à 9 heures 00** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de : sept cent mille (**700 000**) **FCFA** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le le **29/09/2025 à 9 heures 00** à l'adresse suivante : salle des fêtes de la Mairie de Dédougou **72344774**.

**NB : Le montant prévisionnel est de : (24 212 500) FCFA TTC**

**Avant la signature du contrat, la présentation d'une garantie de bonne exécution de 5% du marché est exigée.**

**Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

**Omarou OUATTARA**  
Secrétaire administratif

Travaux complémentaires du jardin du maire

Avis de demande de prix  
Demande de prix n° 2025-03/ CM-DDG/M/SG/SMP  
Financement : fonds propres

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2025 du budget révisé de la Commune de Dédougou.

La Personne Responsable des Marchés de la commune de Dédougou lance une demande de prix ayant pour objet : **Les travaux complémentaires du jardin du maire** et sera financée sur fonds propres.

1. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini au décret n°2014-1748/ PRES/PM/MINEFID du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles. Le marché se compose en lot unique et se présente comme suit : **travaux complémentaires du jardin du maire**.
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Mairie de la Commune de Dédougou ; (PRM : OUATTARA Omarou, **0226 72 34 47 74** et prendre connaissance des documents du dossier de demande de prix auprès du bureau de la Personne Responsable des Marchés **72 34 47 74**, de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et 12 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes.
3. Le délai d'exécution ne devra pas excéder **soixante (60) jours**.
4. Les exigences en matière de qualifications sont : disposées de l'agrément technique B1  
  
Voir le DPAO pour les informations détaillées.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Régionale **Bankui** ou à la régie de recettes de la mairie de Dédougou. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service des marchés publics de la mairie de Dédougou sur présentation de la quittance de paiement.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la personne responsable des marchés de la Mairie de Dédougou au plus tard le le **29/09/2025 à 9 heures 00** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de : un million cent soixante mille (**1 160 000**) **FCFA** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le le **29/09/2025 à 9 heures 00** à l'adresse suivante : salle des fêtes de la Mairie de Dédougou, (**226**) **72344774**.

**NB : Le montant prévisionnel est de : 38 800 000 FCFA TTC.**

**avant la signature du contrat, la présentation d'une garantie de bonne exécution de 5% du marché est exigée.**

*Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés*

**Omarou OUATTARA**  
Secrétaire administratif

**Travaux de réfection de l'auberge du Conseil Régional du Guiriko à Houndé**

**Avis de demande de prix**  
**N°: 2025-011/RGRK/CR/CAB/PRCP**  
**Financement : Budget du Conseil régional, gestion 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025, du Conseil Régional du Guiriko (CR-GRK).

Le CR-GRK dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de réfection de l'auberge du Conseil régional du Guiriko à Houndé, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie B2 minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique : travaux de réfection de l'auberge du Conseil régional du Guiriko à Houndé, pour un montant prévisionnel de cinquante-cinq millions cinq cent mille (55 500 000) francs CFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique du Conseil régional du Guiriko sis à Bobo-Dioulasso, secteur 21, côté sud du stade SANGOULE LAMIZANA, 01 BP 779 Bobo-Dioulasso 01; TEL +226 20 97 69 59 du lundi au jeudi de 07h30 à 16h et le vendredi de 07h30 à 16h30. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable de la commande publique du Conseil régional du Guiriko et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA à la Trésorerie régionale du Guiriko.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique du Conseil régional du Guiriko ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million six cent soixante-cinq mille (1 665 000) francs CFA; devront parvenir ou être remises à la Personne responsable de la commande publique du Conseil régional du Guiriko, sis à Bobo-Dioulasso, secteur 21, côté sud du stade SANGOULE LAMIZANA, 01 BP 779 Bobo-Dioulasso 01, TEL +226 20 97 69 59, avant le le **29/09/2025 à 9 heures 00**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**NB : La visite des sites se fera le cinquième jour à compter du lendemain de la première publication de l'avis entre 09 heures et 12 heures. Elle est obligatoire.**

*Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés*

**Salif OUEDRAOGO**  
Administrateur civil

**Réalisation de divers travaux dans la commune de Markoye**

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX**  
**N°2025-05/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM**  
**Source de financement : BUDGET COMMUNAL (FMDL), EXERCICE 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, exercice 2025 de la Commune de Markoye.

La Commune de Markoye lance une demande de prix pour la réalisation de divers travaux dans la Commune de Markoye tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément B1 pour tous les lots) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois (3) lots :

**Lot 1 : travaux de construction de clôture du CSPS de Tokabangou dans la commune de Markoye avec une enveloppe financière de quarante-sept millions cinq cent mille (47 500 000) francs CFA TTC ;**

**Lot 2 : travaux de construction de la guérite du haut-commissariat de Gorom-gorom et de la clôture de la préfecture de Markoye avec une enveloppe financière de vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) francs CFA TTC ;**

**Lot 3 : travaux de construction de clôture de la maison des jeunes de la commune de Markoye avec une enveloppe financière de neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs CFA TTC.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour chaque lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés ou par appel au 75 50 50 21/70 16 64 13 tous les jours ouvrables entre 7h 30 mn et 16h.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la Mairie de Markoye et moyennant paiement d'un montant non remboursable de quatre-vingt (80 000) Francs CFA pour le lot 1, quarante mille (40 000) francs CFA pour le lot 2 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 3 à la Régie des Recettes de Markoye.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un million (1 000 000) F CFA pour le lot 1, de cinq cent mille (500 000) F CFA pour le lot 2 et de cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés sis au haut-commissariat de Gorom-Gorom au plus tard le **29/09/2025 à 9 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

***Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés***

**Boukaré DAOUEGA**  
*Secrétaire Administratif*

**Travaux de construction d'un (01) bâtiment administratif à la mairie de Kokologho**

**Avis de demande de prix**  
**N° : 2025-001/RCOS/PBLK/CKKL/M/SG/PRCP.**  
**Financement** : ressources propres + FMDL, gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Kokologho, dans la province des Boulkiémdé, Région de NANDO.

1. La commune de Kokologho lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément de type B2 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les travaux sont en lot unique :  
➤ **Lot unique : Travaux de construction d'un (01) bâtiment administratif à la mairie de Kokologho ;**
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-dix (90) jours.**
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Kokologho, tel : 71 89 06 02/ 68 76 01 81 tous les jours ouvrables à partir de 07 heures 30minutes.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Kokologho et moyennant paiement d'un **montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA** à la Trésorerie Départementale de Kokologho. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **un million cent mille (1 100 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Kokologho avant le **29/09/2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**NB : le montant prévisionnel est** : trente-neuf millions quatre cents soixante-douze mille cinq cent quarante-trois (39 472 543) francs CFA TTC.

**La Personne Responsable de la Commande Publique**

**SAWADOGO N Raphaël**  
Adjoint Administratif

COMMUNE DE BINGO

**Travaux d'achèvement de quatre-vingt-treize (93) latrines familiales semi finies (Lot1) et des travaux de construction du mur de clôture du centre d'éveil de Bingo (Lot2)**

Demande de Prix

N° 2025- 02/CBNG/M/SG/SCP du 20 août 2025

Financement : budget communal, (Ressources transférées MEEA+FMDL)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Mairie de Bingo.

La Mairie de Bingo lance une demande de prix ayant pour objet les **travaux d'achèvement de quatre-vingt-treize (93) latrines familiales semi finies (Lot1)** et des **travaux de construction du mur de clôture du centre d'éveil de Bingo (Lot2)**. La réalisation des travaux tels que décrits dans les *données particulières de la demande de prix*.

1. Les travaux seront financés sur les ressources *indiquées dans les Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées titulaire d'un agrément technique de la **catégorie « B1 »** minimum pour tous les lots pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots :

**Lot1 : Travaux d'achèvement de quatre-vingt-treize (93) latrines familiales semi finies;**

**Lot2 : Travaux de construction du mur de clôture du centre d'éveil de Bingo**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours pour les lots **1 et 2**.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable des marchés* (Secrétariat de la Mairie), tous les jours ouvrables et aux heures de service contact : 79 56 23 46
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Mairie et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs** pour chaque lot à la *Perception de Bingo sise à Kokologho*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent sept mille cent quatre-vingt-dix (407 190) francs CFA** pour le lot1 et **quatre-vingt-onze mille quatre cent vingt-neuf (91 429) francs CFA** pour le lot2 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la mairie, avant le **29/09/2025 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**8. Montants prévisionnels :**

**Lot1 : Treize millions cinq cent soixante-douze mille (13 572 000) francs CFA TTC;**

**Lot2 : Trois millions quarante-sept mille six cent dix-neuf (3 047 619) francs CFA TTC;**

*La Personne Responsable de la Commande Publique*

Aimé Félix DRABO  
Adjoint Administratif

**Construction d'une administration à Villy-bongo, d'une fourrière et la réhabilitation de la salle de conférence de l'auberge de Pouni**

Avis de demande de prix  
N° 2025-02/RNDO/PSNG/CPUN/M/SG/PRCP  
Financement : budget communal et FMDL, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025, de la commune de Pouni

1. La commune de Pouni lance une demande de prix ayant pour objet : la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés **d'un agrément de type B1** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en plusieurs lots:

**Lot1 : Travaux de construction d'une administration au CEG de Villy-Bongo : 13 300 000 FCFA TTC;**

**Lot2 : Réalisation d'une fourrière au profit de la mairie de Pouni : 6 446 176 FCFA TTC;**

**Lot3 : Réhabilitation de la salle de conférence de l'auberge de Pouni : 4 750 000 FCFA TTC**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **bureau de la personne responsable de la commande publique de la mairie de Pouni, tel : 72 73 03 90.**
  4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **bureau de la personne responsable de la commande publique de la mairie de Pouni** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot1 et 2 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 3 à la perception de Pouni.**
  5. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.
  6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille (399 000) FCFA pour le lot 1, cent quatre-vingt-treize mille trois cent quatre-vingt-cinq (193 385) FCFA pour le lot 2 et cent quarante-deux mille cinq cent (142 500) pour le lot 3** devront parvenir au bureau de la personne responsable de la commande publique, avant le le **29/09/2025 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante jours (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*La personne responsable de la commande publique*

**NIKIEMA Weninso Josiane**  
Secrétaire Administratif

**Travaux d'aménagement de périmètres maraichers dans les villages de Cassou et Tagnan, commune de Cassou**

Avis de demande de prix

N° 2025-003/RCOS/PZR/CCSU/SG/CCAM

Financement : (PGPC/REDD+)

Montants prévisionnels :

**Lot 1 : seize millions trois cent cinq mille (16 305 000) FCFA TTC;**

**Lot 2 : neuf millions cent quatre-vingt mille (9 180 000) FCFA TTC**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du projet de développement intégré communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+), de la commune de Cassou.

1. La commune de Cassou lance une demande de prix ayant pour objet les travaux d'aménagement de périmètres maraichers à Cassou et à Tagnan. Tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix, les travaux seront financés sur les ressources du (PDIC/REDD+).
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés au moins de la catégorie de type **U 1 minimum** pour le **lot 1** et **B1 minimum** pour le **lot 2** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots comme suit :

**Lot 1 : Aménagement d'un périmètre maraicher d'un (01) ha, Réalisation d'un forage maraicher d'au moins 5m<sup>3</sup>/h, à exhaure solaire, équipé d'un château d'eau /poly-tank de 10m<sup>3</sup> et de quatre (04) bassins réservoirs de puisage dans village de Tagnan.**

**Lot 02 : Réalisation de clôtures grillagées avec soubassement en béton d'un périmètre maraicher de deux (02) ha dans le village de Cassou et d'un périmètre maraicher d'un (01) ha dans le village de Tagnan..**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante jours (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la *Personne responsable des marchés* de la commune de Cassou tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures tél : 65-60-29-12/02-01-18-23.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Bureau de la Personne responsable des Marchés Publics de la mairie de Cassou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA pour chacun des deux (02) lots** auprès de la perception de Cassou.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

**Lot 1 : quatre cent quatre-vingt-neuf mille cent cinquante (489 150) FCFA ;**

**Lot 2 : deux cent soixante-quinze mille quatre cents (275 400) FCFA** et devront parvenir ou être remises au Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics de la mairie de Cassou, au plus tard, le **29/09/2025 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*La Présidente de la Commission Communale  
d'attribution des marchés*

**Florentine BERE**  
Adjoint Administratif

**Construction d'infrastructures diverses dans la commune de Koudougou**

Avis de demande de prix  
N° 2025-10/CKDG/M/SG/DMP

Financement : budget communal sur fonds propres + ADCT/PREGOLS 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025, de la commune de Koudougou.

1. La commune de Koudougou lance une demande de prix ayant pour objet : **construction d'infrastructures diverses dans la commune de Koudougou** tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de type **B1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en trois (03) lots présentés comme suit :

- Lot 1 : Construction de deux blocs de latrines aux CEG de Zinguédègin et Kamédji (Montant prévisionnel : 11 000 000 FCFA TTC) ;**  
**Lot 2 : Construction d'une clôture à la direction des services techniques et municipaux (DSTM) (Montant prévisionnel : 15 000 000 FCFA TTC) ;**  
**Lot 3 : Construction d'un bloc de latrines à quatre postes à Villy Nadioulou (Montant prévisionnel : 4 000 000 FCFA TTC).**

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une **soumission séparée** pour chaque lot

3. Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder **quarante-cinq (45) jours pour chacun des lots 1 et 3 ; soixante (60) jours pour le lot 2.**
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Koudougou, **sis au rez-de-chaussée du bâtiment principal de la Mairie. Tel : 78 79 31 09.**
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Affaires Budgétaires et Financières de la mairie de Koudougou et moyennant paiement auprès de la régie de recettes de la Mairie d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA pour chacun des lots 1 et 2 ; et dix mille (10 000) FCFA pour le lot 3.**
6. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
  - **Lot 1 : trois cent mille [300 000] F CFA**
  - **Lot 2 : quatre cent mille [400 000] F CFA**
  - **Lot 3 : cent mille [100 000] F CFA**Elles devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Affaires Budgétaires et Financières de la **Mairie de Koudougou**, avant le **29/09/2025 à 09 heures précises**. L'ouverture des plis se fera immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

Harouna NIKIEMA

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/BUREAU D'ETUDES POUR L'ELABORATION DU PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT (PRD) 2026-2030 DU CONSEIL REGIONAL DU KADIOGO**

**CONSEIL REGIONAL**

**Avis à Manifestations d'intérêt**  
**N° 2025 -08/RKDG/CR/SG/DCP DU 12/09/2025**

**FINANCEMENT : Budget du Conseil régional du Centre, Gestion 2025**

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, Gestion 2025 du **Conseil régional du Kadiogo**.
2. L'objectif général est de : « est de doter le Conseil régional du Kadiogo d'un PRD performant, réaliste, prenant en compte les ODD, les priorités des populations, les orientations des instruments de planification spatiale, de la PND, des politiques sectorielles et stratégies thématiques, ainsi que les thèmes transversaux et émergents».
3. De façon spécifique, il s'agira de :
  - faire le bilan (en terme d'acquis et d'insuffisances) de la mise en œuvre de son précédent PRD (2018-2022) et d'en tirer les principaux enseignements ;
  - réaliser un diagnostic technique et participatif qui fasse ressortir les forces, faiblesses, opportunités et menaces majeures du territoire ;
  - élaborer le nouveau PRD qui s'appréciera à travers les critères de qualité suivants :
  - l'identification claire et concise des contraintes majeures de développement de la région ;
  - de planifier des activités qui tiennent compte des capacités financières de la région ;
  - prendre en compte des préoccupations et des besoins réels des populations à la base ;
  - la prise en compte des thèmes transversaux et émergents dans le contenu du PRD ;
  - prendre en compte de la promotion du développement économique local basé sur la valorisation de l'expertise et des potentialités locales ;
  - prioriser les activités socio-économiques et environnementales en tenant compte des normes sectorielles et des contraintes réelles de développement identifiées ;
  - traiter et analyser des données et des problématiques de développement identifiées selon les principes de la Gestion axée sur les résultats (GAR) et de la théorie du changement ;
  - d'estimer des coûts réalistes des activités planifiées ;
  - formuler des stratégies concrètes de mobilisation des ressources financières propres et externes pour les besoins de financement des activités du PRD, en mettant l'accent sur les financements endogènes et innovants ;
  - respecter strictement des principes et règles des référentiels méthodologiques nationaux de planification locale ;
  - localiser des ODD dans la planification du développement.

Il est à noter que les candidats sont tenus de se référer aux termes de référence pour avoir l'intégralité des prestations.

La durée de la prestation du consultant firme est de soixante (60) jours.

4. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes morales installées au Burkina Faso et remplissant les conditions fixées par le décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 Décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
5. La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires justifiant d'une expérience avérée dans le domaine de l'élaboration des plans régionaux de développement (PRD) ou équivalent .
6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.
7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Le domaine d'activités du candidat (registre du commerce, statut ou tout autre document probant) ;
- Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
- Les critères de présélection porteront sur le nombre de projets similaires réalisés dans le domaine de l'élaboration des plans régionaux de développement (PRD) ou équivalent avec l'Etat et ses démembrements au cours des cinq (5) dernières années (2020-2024).

8. Il est entendu par projet similaire tout contrat de nature et de complexité similaire dans le **domaine de l'élaboration des plans régionaux de développement (PRD) ou équivalent** avec l'Etat et ses démembrements attestés obligatoirement par les pages de garde, de signature du contrat et des attestations de service faits ou attestations de bonne fin d'exécution.

Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée ou illisible ne seront pas considérés. Les manifestations d'intérêt des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.

9. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations de façon concise et précise dans un tableau faisant ressortir : l'intitulé de la mission, le nom, l'adresse et les contacts du client, l'année de réalisation, les lieux, les zones géographiques y compris les dates de début et de fin de la mission, le montant du contrat, les activités/tâches réalisées et les livrables produits. Les adresses E-mails et les contacts des services bénéficiaires (commanditaires) seront pour des fins de vérifications de l'authenticité des missions similaires réalisées fournies.
10. Trois (03) bureaux d'études au plus seront retenus et ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières. Les soumissionnaires qui auront la note minimale requise verront leurs propositions financières ouvertes et celui qui aura la proposition financière évaluée la moins disante sera retenu pour la négociation et la signature du contrat ;
11. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels devront être déposées en personne sous plis fermés à l'adresse ci-après: PORTE PERSONNE RESPONSABLE DES

MARCHES au premier étage du siège du Conseil régional du Kadiogo à Ouagadougou, sis à Ouaga 2000, aile gauche dernière porte (N°17) à gauche, Tél: 70 76 06 11 au plus tard le **25/09/2025 à 9 h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister.

Le dossier de candidature comprend:

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Président de la Délégation spéciale du Kadiogo ;
- L'adresse complète : localisation (N° rue, porte). Boite postale, numéro de téléphone ;
- La présentation du bureau, de ses domaines de compétences, de ses statuts juridiques, de l'effectif et de la qualification du personnel permanent ;
- Les références techniques dans les missions similaires exécutés au cours des cinq (05) dernières années en faisant ressortir l'intitulé de la mission, le nom, l'adresse et les contacts du client, l'année de réalisation, les lieux, les zones géographiques y compris les dates de début et de fin de la mission, le montant du contrat, les activités/tâches réalisées et les livrables produits ect... Joindre obligatoirement de manière chronologique les copies des pages de garde et de signature des marchés, des procès verbaux de réception définitive, ou attestations de bonne fin pour justifier les expériences sous peine de nullité de la référence.

12. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives.

13. Les renseignements complémentaires ou les TDR peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés **Porte N°17, AILE GAUCHE** du premier étage au siège du Conseil régional du Centre sis à OUAGA 2000, derrière l'Embrassade des Etats Unis en passant par le goudron qui est devant l'entrée principale de l'Embrassade, finir le mur de l'ex Collège Horizon International et tourner à droite, 2<sup>ème</sup> bâtiment à niveau R+3 couleur marron jaune. Tél : (226) 70 76 06 11, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

En cas d'envoi par la poste ou par un autre mode d'envoi, la Personne Responsable des marchés ne peut être tenue pour responsable de la non réception du dossier.

L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

**Le Directeur de la Commande Publique  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Aboubacar ZONGO**

## REGION DE BOUCLE DU MOHOUN

### COMMUNIQUE

La Personne responsable de la commande publique de la commune de Bourasso porte à la connaissance des candidats à l'avis au dossier de demande de prix N° 2025-007/RBMH/PKSS/C-BRS/CCAM du 28 août 2025 relatif aux travaux de construction d'une latrine à quatre postes plus douche au CSPS de Bourasso et deux latrine à quatre postes plus douche au profit de la CEB de Bourasso, Commune de Bourasso qu'une erreur malencontreuse a entraîné une double publication dudit avis dans le quotidien des marchés publics du N° 4228 du mardi 16 septembre 2025 à la page 65.

Elle invite les éventuels candidats à ne considéré que celui publié à la page 74 du quotidien N°4227 du lundi 15 septembre 2025. Par ailleurs la date limite de remise des offres et celle du dépouillement reste maintenue pour le mercredi 24 septembre 2025 à 09 h 00.

**Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

**KABRE Marc**  
Secrétaire Administratif

## REGION DE OUBRI

### COMMUNIQUE

La Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Dapélogo porte à la connaissance des éventuels soumissionnaires aux demandes de prix N° **04 ; 07 ; 09 ; 01** et **05** parues dans le quotidien des marchés publics N° **4228 du mardi 16 septembre 2025**, pages 75 ; 76 ; 77 ; 80 et 81 que lesdites publications ont fait l'objet d'une double parution. Par ailleurs il les invite à se conformer à la parution du quotidien **N°4227 du lundi 15 septembre 2025**, dont les dates d'ouverture des offres sont maintenues pour le mercredi **24 septembre 2025** à 09heure 00 minute (demandes de prix N°**04 ; 07 et 09**), le jeudi **25 septembre 2025** à 09heure 00 minute (demande de prix N°**01**) et le vendredi **26 septembre 2025** à 09 heure 00 minute (demande de prix N°**05**).

Il s'excuse auprès des éventuels candidats pour les désagréments que cela pourrait engendrer.

**SAVADOGO Raiwindé Jules**

## REGION DU GUIRIKO

### COMMUNIQUE

La Personne Responsable de la commande publique de la Commune de Orodara, Président de la commission d'attribution des marchés porte à la connaissance des éventuels candidats à la **demande de prix N° 2025-04/RGRK/PKND/C-ORD/CCAM** relative aux travaux de construction de trois salles de classe +bureau + magasin à l'école Benkadi dans la commune de Orodara dont l'avis est publié dans le Quotidien N°4229 du mercredi 17 septembre 2025 page 75 avec date d'ouverture le jeudi 25 septembre 2025 est annulée car déjà publiée dans le Quotidien N°4226 du vendredi 12 septembre.2025.

La Personne responsable de la commande publique présente ses excuses à l'ensemble des éventuels candidats à ladite demande de prix pour le désagrément que cela pourrait causer.

**SAWADOGO Rayendé Bruno**  
Administrateur Civil

## REGION DU GUIRIKO

### COMMUNIQUE

La Personne Responsable de la commande publique de la Commune de Kourinion, Président de la commission d'attribution des marchés porte à la connaissance des éventuels candidats à la **demande de prix N° 2025-04/RGRK/PKND/CKRN/M/CCAM** relative aux travaux de réalisation d'un PEA à Dan (lot 1) et d'un PEA à l'école primaire Kourinion A (lot 2) dans la commune de Kourinion dont l'avis est publié dans le Quotidien N°4229 du mercredi 17 septembre 2025 page 77 avec pour date d'ouverture le mercredi 24 septembre 2025 est annulée car déjà publiée dans le Quotidien N°4226 du vendredi 12 septembre.2025.

La Personne responsable de la commande publique présente ses excuses à l'ensemble des éventuels candidats à ladite demande de prix pour le désagrément que cela pourrait causer.

**ZONGA Souleymane**  
Adjoint Administratif

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



*La célérité dans la transparence*